TABLOÏD SPORTS

DUR COUP POUR LES ALOUETTES
GEORGE ROGERS PRÊT À SIGNER AVEC LES SAINTS

page 4

SELON LE DIRECTEUR DE LA PRISON
BORDEAUX: LE PIRE ENDROIT POUR LES «SENTENCÉS» DE FINS DE SEMAINE

■ Tout plutôt que Bordeaux pour les «sentencés» de fins de semaine! C'est ce qu'a déclaré le directeur de la prison, M. Lucien Roberge, en précisant que même si la prison n'était pas aussi surpeuplée qu'elle l'est actuellement, elle est le dernier endroit où héberger des justiciables bénéficiant de sentences de fins de semaine.

page A 5

25 cents MONTRÉAL, MERCREDI 17 JUIN 1981, 97e ANNÉE, no 143, **156** PAGES, **12** CAHIERS

Magasiner à Laval, c'est magasiner au
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides, sortie 17 au boul. Saint Martin

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

GAZODUC: UN AN DE RETARD

SI LE CONFLIT N'EST PAS RÉGLÉ D'ICI AU 25 JUIN

■ L'impasse du conflit entre les soudeurs et les entrepreneurs va forcer la compagnie montréalaise Trans Québec & Maritimes à reporter d'un an tout le projet de gazoduc dans la province et jusqu'à Halifax, si une entente n'est pas conclue d'ici au 25.

page C 1

PÉTITION DE 225,000 PERSONNES CONTRE LA HAUSSE DES PRIX

page A 2

photo Pierre McCann, LA PRESSE

LES BILLETS D'AVION GRATUITS AUX AMIS: ÇA CONTINUE

page C 10

58 ANS DÉJÀ! LE PARC BELMONT

page E 1 et Tabloïd Sports, pages 14 et 19

TERRE-NEUVE JOUE CONTRE HYDRO
UN ENJEU DE $5 MILLIARDS

page C 1

LE COMMERCE AVEC L'AFRIQUE DU SUD
ESSOR SANS PRÉCÉDENT EN DÉPIT DE LA SÉGRÉGATION

page A 2

EN HAUTE-MAURICIE
4 POLICIERS DE LA SQ ARRÊTÉS AVEC DES CENTAINES DE DORÉS

page A 3

IRAN: L'ÉTAU SE RESSERRE SUR BANI-SADR

page B 1

ÉDITO
HYDRO DEVIENT PERCEPTEUR D'IMPÔTS
PAR IVAN GUAY

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: E 2 à E 15
Arts et spectacles:
— Informations: G 1 à G 6
Carrières et professions: F 1 à F 6
Décès, naissances, etc.: E 17
Économie: C 1 à C 4, C 8 à C 11
Éditorial: A 6
FEUILLETON
Shogun: E 2
Le bridge: K 1
Le monde: B 1, B 2, B 4, B 9, B 10
Médecine d'aujourd'hui: D 14
Météo: A 2
Pleins Feux: A 10
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 14
TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
— Horaires: 23
— Télévision: 23
Bandes dessinées: 24
Mot mystère: 24
Mots croisés: 24
Quoi faire aujourd'hui: 22

On connaît not' monde!
METRO
Nos prix spéciaux de la semaine en pages C 5 - C 6 - C 7

CANADA-AFRIQUE DU SUD

Essor sans précédent du commerce malgré la ségrégation raciale

■ OTTAWA — En dépit des discours du gouvernement canadien contre la ségrégation raciale, le commerce avec l'Afrique du Sud connait un essor sans précédent.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce que révèlent les dernières données de Statistique Canada sur les échanges commerciaux avec ce pays dont le régime d'apartheid a maintes fois été dénoncé par les divers ministres des Affaires extérieures au cours des années.

Officiellement, Ottawa ne favorise pas les relations commerciales avec l'Afrique du Sud. On a même retiré les délégués commerciaux de l'ambassade du Canada en décembre 1977. Dans la pratique, cependant, les affaires sont à la hausse.

Les importations en provenance de la république Sud-africaine progressent par bonds impressionnants: de $149 millions en 1978, elles atteignaient $240 millions en 1979 et $349 millions en 1980, soit leur point le plus élevé de la décennie.

Les exportations augmentent également d'une manière très rapide, même si le commerce du Canada avec ce pays est déficitaire: de $112 millions en 1978, elles subissaient un léger recul à $105 millions en 1979 pour remonter à $202 millions en 1980.

Si Ottawa affirme ne rien faire pour stimuler les échanges avec ce pays, il ne pose guère de geste pour dissuader les entreprises canadiennes qui continuent de s'y approvisionner. Chose étonnante, il s'agit souvent de produits que l'on peut tout aussi bien acheter ailleurs, dans des pays où le racisme n'est pas érigé en système.

Ainsi, le tiers des importations d'Afrique du Sud est constitué de sucre brut. Les sucriers canadiens y ont en effet acheté des stocks d'une valeur de $116 millions en 1980. Le Canada y achetait également $144 millions de boissons et tabacs.

Par contre, certains produits importés sont rares et peuvent difficilement être remplacés à des prix aussi avantageux que ceux pratiqués par l'Afrique du Sud, expliquent les fonctionnaires à Ottawa. L'an dernier par exemple, le Canada a acquis $65 millions de minerais quasi introuvables dans les autres pays capitalistes.

C'est d'ailleurs pour cette raison, en plus du peu d'efficacité d'une telle pratique, si elle n'est pas généralisée, que le Canada n'impose pas un boycott contre l'Afrique du Sud.

Selon un porte-parole des Affaires extérieures à Ottawa, l'imposition de sanctions au régime raciste de Pretoria ne serait d'aucune utilité sans l'accord des Nations unies. L'Afrique du Sud suffit à ses propres besoins en matière de richesses naturelles et en alimentation. Le pays pourrait quasiment refermer ses frontières et tenir indéfiniment.

Certains pays voisins tel le Lesotho, le Botswana ou le Zimbabwe réclament un boycott aux Nations unies mais transigent avec l'Afrique du Sud quotidiennement. La plupart des pays voisins n'ont d'ailleurs guère le choix, puisque les principaux ports et réseaux de communications passent par le territoire sud-africain.

À titre de comparaison et d'illustration du besoin d'une action concertée pour amener Pretoria à modifier sa politique d'apartheid, les fonctionnaires d'Ottawa signalent que le commerce entre les États-Unis et l'Afrique du Sud progresse aussi rapidement que celui du Canada. Il est nettement plus important pour l'Afrique du Sud. Les importations en provenance d'Afrique du Sud passaient de $2.2 milliards en 1978 à $3.2 milliards en 1980; pendant que les exportations des Etats-Unis doublaient pour atteindre $2.4 milliards en 1980.

Le gouvernement américain rejette l'apartheid mais estime que l'Afrique du Sud est le principal, sinon le seul, allié pour contrer l'Union soviétique en Afrique australe. Il s'oppose donc à toute mesure de sanctions globales contre ce pays.

La dissuasion

Pourtant le gouvernement canadien n'est pas impuissant face à la politique de Pretoria. Il n'a pas joué toutes ses cartes, estime-t-on ici. Il serait même très utile de songer à trouver d'autres fournisseurs plutôt que de continuer à compter sur les approvisionnements sud-africains, ne serait-ce qu'en raison de l'instabilité éventuelle du régime.

Selon certains, il faut prévoir que le système d'apartheid provoquera des troubles grandissants. À un point tel que ce pays ne pourra plus nous garantir la livraison des produits désirés ou assurer des prix concurrentiels.

Dans cette perspective, le gouvernement fédéral aurait intérêt à dissuader les entreprises canadiennes de transiger avec l'Afrique du Sud. Cela serait, en l'absence d'un boycott, dans la logique de son discours politique.

Ce ne serait pas la première fois qu'Ottawa intervient dans le commerce entre les deux pays. Déjà en 1978, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, avait publié un «code d'éthique touchant les conditions d'emploi» des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud. Sur une base volontaire, il demandait alors à ces entreprises de pratiquer l'égalité entre les blancs et les noirs, en dépit de l'apartheid.

Selon le ministère, cette politique «volontariste» a donné de bons résultats puisque les grandes firmes s'y sont conformées. On note cependant qu'elles sont peu nombreuses et que le geste n'a pas eu une grande répercussion, ce qui serait différent dans le cas des importations en hausse constante.

À moins de prendre certaines nouvelles mesures toutefois, on voit mal comment Ottawa pourrait s'indigner face aux violations des droits de la personne en Afrique du Sud et être pris au sérieux par les autres pays africains.

téléphoto AP

Le Congrès américain honore Taylor

Kenneth Taylor, ancien ambassadeur du Canada en Iran, a été décoré hier de la médaille d'or du Congrès par le président Reagan, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée sur le parterre de la Maison-Blanche. C'est la 77e fois que cette distinction est décernée depuis son institution par le premier président des Etats-Unis, George Washington, et la première fois qu'elle est accordée à un non-Américain. Le Congrès des Etats-Unis a voulu ainsi marquer sa reconnaissance à M. Taylor pour «le courage et l'ingéniosité» dont il avait fait preuve en organisant la fuite d'Iran de six diplomates américains, après la prise de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

225,000 SIGNATURES

Coût de l'alimentation: les ménagères protestent

■ OTTAWA (UPC) — Battant des cuillères à soupe sur des casseroles et brandissant des rouleaux à pâte, une centaine de ménagères représentant quelque 225,000 signataires d'une pétition, ont manifesté hier sur la colline parlementaire contre les «pirates» des supermarchés, et contre la hausse du coût de l'alimentation.

Le ministère de l'Agriculture a fait savoir qu'il en avait coûté en moyenne $81.61 par semaine, en mai, pour nourrir une famille de quatre personnes, soit $1.22 ou 1.5 p.c. de plus qu'en avril.

«Nous ne croyons pas que les compagnies multinationales d'alimentation ont le droit d'augmenter chaque trimestre leur marge de profit aux dépens des consommateurs», a déclaré une femme membre de Women Against Rising Prices (WARP).

Les protestataires devaient remettre la pétion à M. Trudeau ainsi qu'un certain nombre de cartes postales qui lui étaient adressées et qui lui demandaient de «donner des subsides aux consommateurs et non aux grosses compagnies».

Des députés de l'Opposition et le président du Syndicat des postiers, Jean-Claude Parrote, se sont joints aux manifestantes.

WARP, un groupe de femmes qui luttent contre l'augmentation du coût des lliments, existe depuis 1979 et organise fréquemment le boycott de produits quand elles estiment que les prix demandés sont trop élevés.

Clark bénit Mulroney

■ OTTAWA (PC) — Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark a donné sa bénédiction à une éventuelle candidature du président de l'Iron Ore, M. Brian Multoney, sous la bannière conservatrice dans le comté de Joliette.

L'ancien député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a confirmé la nouvelle hier au cours d'une conversation avec les journalistes à l'issue d'une rencontre avec M. Clark.

M. Mulroney doit donner sa réponse quant à sa candidature dans Joliette avant le 30 juin. M. LaSalle, qui travaille maintenant pour une maison de relations publiques, a exprimé sa conviction que l'exécutif du parti dans le comté de Joliette accueillerait favorablement «une candidature aussi prestigieuse» que celle de M. Mulroney. Ce dernier, qui n'a jamais nié qu'il pourrait briguer les suffrages lors de cette élection partielle, s'était présenté à la direction du Pari conservateur en 1976 et s'était classé troisième derrière le chef actuel du parti, M. Joe Clark, et M. Claude Wagner.

Depuis, M. Mulroney est demeuré actif au sein du parti en attendant de voir quel sort attendait M. Clark, dont le leadership a été fortement ébranlé lors de l'assemblée générale de son parti, en février dernier, alors que 34 pour cent des militants se prononçaient en faveur de la tenue d'un congrès de direction. Son élection dans le comté de Joliette pourrait possiblement hâter la chute de M. Clark que le président du parti, M. Peter Blaikie, a invité à faire connaitre ses intentions avant l'automne.

SOLDE DE TAPIS PERSANS

Le président de notre compagnie est de retour après un séjour de 3 mois en Iran. Durant cette période, avec l'aide de l'Association des fabricants de tapis persans du Bazar de Téhéran, il a pu choisir, un par un, une superbe collection de tapis et carpettes. Nous venons de recevoir la marchandise et nous vous disons: **IL FAUT LE VOIR POUR Y CROIRE.**

Grâce à la collaboration de l'H.A.M. d'Iran, nous serons heureux de vous présenter cette collection exceptionnelle de plus de 1500 tapis et carpettes persans et orientaux.

Jamais auparavant, vous n'aurez vu réunis autant de tapis superbes: Qum pure soie, de toutes dimensions, ravissantes créations Naiens, assez grandes pour une pièce complète, Isfehans en soie, qualité «musée». Notre solde se teindra à Montréal, durant 1 journée seulement.

NOUS VOUS OFFRONS LA VENTE LA PLUS IMPORTANTE DEPUIS 12 ANS AU CANADA

Le solde se déroulera jeudi, 18 juin, de 10 à 21 heures.

Nous sommes fiers de vous présenter cette collection unique de tapis persans, carpettes, tapis de couloir, murales et pièces décoratives, sélectionnées tout spécialement pour cette vente. Tous les articles seront liquidés durant notre solde de fin d'hiver.

Voici une liste partielle: Imperial Tabriz, Taba Tabriz, Royal Keman, Joshgans, Naimah, Bakhtiarya, Imperial Kashans, Yalomah, Birjands, Kasmarus, Ferdoos, Belouchs, Torkemans, Afsharsm Afghans, Ardebils, Bokharas, une sélection de tapis de passages et pièces semi-antiques, sacs de tapisserie, une grande sélection de Kalims et de tapis orientaux de différentes parties du monde. Dimensions de 1'x 1' à 18' x 12'.

La section ci-dessus intéressera les personnes qui soignent la décoration de leur intérieur et les amateurs d'art soucieux de leur budget, car ces articles sont offerts à un excellent prix. Nous vous invitons à venir admirer ces créations et à réaliser un excellent investissement. Le gouvernement de la République islamique d'Iran se propose de nationaliser prochainement l'industrie du tapis. C'est pourquoi nous vous conseillons instamment de ne pas reporter à plus tard l'achat d'un tapis persan.

Hôtel Windsor, salon Versailles
1170, rue Peel

ÊTES-VOUS ESPIONNÉ?

Ce micro-espion pourrait violer votre intimité à cette minute même! Adressez-vous à CCS pour obtenir un service professionnel et discret.

- Balayage électronique professionnel pour detecter les microphones clandestins et les lignes d'ecoute telephoniques
- Brouilleurs telephoniques portatifs
- Detecteur de micros-espions portatif, format poche, pour les rencontres et les conferences
- Detecteurs de magnetophones
- Detecteur de mensonges electronique, discret, analysant les intonations de la voix
- Vetements et vehicules a l'epreuve des balles
- Systemes anti-terrorisme, anti-kidnapping et detecteurs de bombes
- Protection complete d'immeubles tels qu'ambassades, etc

Venez vous joindre à nous lors de notre prochain séminaire qui se tiendra à Toronto le 11 septembre.

CCS Communication Control Inc.
94, Cumberland, Toronto M5O 3K9
(416) 968-9014

Anglais

4 semaines intensives 4 heures par jour

ou

10 semaines: 2 soirs par semaine

GALOIS®

école de langues

1410, rue Stanley
(métro Peel)
844-5060

depuis 1965

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI

Minimum: 15 **Maximum: 24**

Ensoleillé, vent modéré

DEMAIN

Beau

La Quotidienne
Tirage d'hier
6 - 1 - 6

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	22	Ensoleillé	Ennuagement
Outaouais	—	24	Ensoleillé	Beau
Laurentides	—	24	Ensoleillé	Beau
Cantons de l'Est	—	24	Ensol. pass. nuageux	Pas de changement
Mauricie	—	22	Ensol., pass. nuageux	Pas de changement
Québec	—	24	Ensol., pass. nuageux	Pas de changement
Lac-Saint-Jean	—	22	Ensol., pass. nuageux	Pas de changement
Rimouski	—	20	Dég. graduel	Ensol., pass. nuageux
Gaspésie	—	20	Dég. graduel	Ensol., pass. nuageux
Baie-Comeau	—	15	Dég. graduel	Ensoleillé
Sept-Iles	—	15	Dég. graduel	Ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	10	18
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	10	25
Saskatchewan	Dégagement	Regina	10	25
Manitoba	Dégagement	Winnipeg	13	27
Ontario	Pass. nuageux	Toronto	15	28
Nouveau-Brunswick	Dégagement	Fredericton	15	20
Nouvelle-Écosse	Dégagement	Halifax	15	20
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	16	30
Terre-Neuve	Dégagement	Saint-Jean	7	15

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	20	27	Miami	29	33	Pittsburgh	21	32
Buffalo	25	30	New York	21	26	San Francisco	14	33
Chicago	—	31	Nlle-Orléans	23	34	Washington	27	36

vers les capitales

Amsterdam	15	20	Hong Kong	26	29	Oslo	12	21
Athènes	20	30	Le Caire	—	—	Paris	13	31
Berlin	8	18	Lisbonne	22	36	Rome	17	34
Bruxelles	9	20	Londres	8	17	Séoul	17	29
Buenos Aires	7	14	Madrid	17	36	Stockholm	8	16
Copenhague	11	20	Moscou	12	17	Tokyo	18	26
Genève	13	30	Mexico	14	21	Vienne	21	23

vers les plages

Acapulco	25	33	Bermudes	22	27	San Juan	25	31
Barbade	27	31	Nassau	24	32	Trinidad	25	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**

LIVRAISON À DOMICILE:	
Lundi au samedi	$2.10
Lundi au vendredi	$1.50
Samedi seulement	0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**

LIVRAISON À DOMICILE:	
Lundi au samedi	$1.75
Lundi au vendredi	$1.25
Samedi seulement	0.75

* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines 13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h. (samedi : 7h à 15h) 285-6911

Un rapport cinglant pour Taillibert

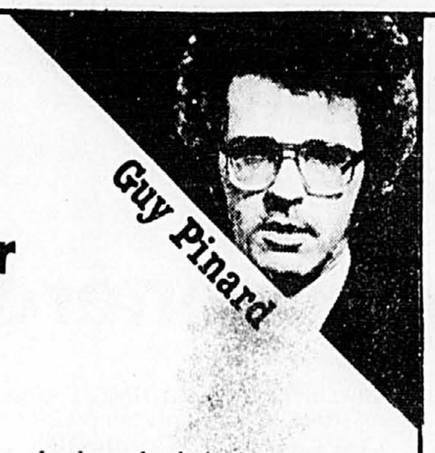

■ Comme il fallait commenter les points les plus urgents, certains aspects du rapport de la Société d'énergie de la baie James au sujet du parachèvement du Stade olympique ont dû être négligés dans l'édition de samedi dernier. Ce document dénote encore une fois l'extrême complexité du concept Taillibert, déjà mentionnée dans le rapport de la Commission d'enquête sur le coût des Jeux de la 21e Olympiade comme étant une des causes du coût exorbitant des installations olympiques.

En plus de confirmer la déficience de la précontrainte, les études ont en effet permis de déceler d'autres faiblesses insoupçonnées jusque-là. Et il est maintenant bien évident qu'il faudra absolument choisir un mode de renforcement pour assurer la solidité du mât une fois les travaux complétés. En outre, on ne peut pas écarter complètement la possibilité qu'on découvre d'autres désagréables et coûteuses surprises au rythme de la progression des études.

Le rapport est également très sévère à l'endroit de l'architecte Roger Taillibert, qui effectue un retour dans le dossier par le biais du bureau d'études TAAA (Technique avancée en aménagements architecturaux), dont les services ont été retenus par la SEBJ.

Le document mentionne qu'au début d'avril, TAAA s'était vu confier le mandat d'assembler un dossier complet et détaillé pour la toiture mobile afin d'en faire la présentation à la réunion d'avril du Comité d'experts formé par la SEBJ. Or, précise le rapport, «le procédé n'a toutefois pas eu les effets escomptés dû surtout au fait que le dossier qui se devait d'être technique, détaillé et bien étoffé, est par ailleurs demeuré trop sommaire et incomplet. TAAA a donc été invité à compléter et à remettre le dossier tel qu'originalement prévu. Le dossier devra être d'une qualité telle qu'il permettra aux experts et à la SEBJ d'obtenir des réponses satisfaisantes à toutes les questions soulevées par le concept de la toiture mobile».

Au sujet de la jupe qui assurera l'étanchéité entre la toile du toit mobile et la toiture fixe, le rapport précise que «l'ensemble du concept de la jupe d'étanchéité est considéré comme un élément important à valider avant de conclure à la faisabilité du concept original. Des démarches ont donc été entreprises depuis le mois de mars avec TAAA de façon à obtenir de leur part une étude préliminaire du concept. ...TAAA devra alors procéder à cette étude avant la fin de juin de façon à ce que les résultats préliminaires de cette étude soient communiqués aux experts pour discussion, à la réunion des 29 et 30 juin 1981. ...Il devient de plus en plus difficile, compte tenu que le dossier TAAA sur la toiture mobile n'est pas reçu, de croire que la SEBJ aurait maintenant le temps suffisant pour commander et recevoir les études nécessaires avant la réunion de juillet avec les experts, si le dossier préparé par TAAA ne fournissait pas les réponses aux principales questions qui restent à être examinées».

En clair, ces remarques signifient que l'équipe de Taillibert ne collabore pas des plus étroitement avec la SEBJ ou, ce qui serait encore pire, que le travail n'avait pas été fait complètement vers 1974. Car, faut-il le noter, les données demandées devraient être aisément accessibles, puisque la toiture mobile aurait dû être installée depuis cinq ans si tout s'était déroulé normalement.

Et pour ceux qui n'acceptaient guère le fait que la SEBJ et la RIO aient décidé de consentir $110 000 en honoraires professionnels à TAAA, il est bon de préciser que si le bureau de Taillibert reçoit le mandat de préparer les plans et devis de la jupe d'étanchéité, il touchera une somme additionnelle de $160 000. Mais c'est évidemment loin des quelque $26 millions que l'architecte français demande de la RIO et de la Ville de Montréal devant les tribunaux.

Sus aux piétons!

Je vous soulignais récemment qu'il était présentement difficile de circuler dans le quartier des affaires à cause de la construction du Palais des congrès et du boulevard urbain dans le prolongement de l'autoroute Ville-Marie.

Mon propos s'était hélas limité aux automobilistes comme me l'a souligné un confrère avec raison. J'aurais effectivement dû parler également des problèmes que connaissent les piétons dans le secteur. A l'intersection Viger-Saint-Denis, la situation est déplorable, mais c'est encore pire entre Jeanne-Mance et Saint-Urbain, sur la rue Viger, à proximité de la station de métro Place-d'Armes.

Car si les automobilistes risquent un accrochage dans le goulot créé à la hauteur de la rue Jeanne-Mance, c'est leur vie que les piétons risquent à cause d'un manque flagrant de planification et de signalisation. En direction ouest, les piétons sont invités (et donc à affronter la circulation automobile loin des feux de circulation, à traverser la rue afin de profiter d'un passage protégé (si on peut l'appeler ainsi) du côté nord de Viger. Mais en direction est, rien de tel, si bien que les piétons qui se dirigent vers la station de métro sont placés dans des conditions inacceptables. Il me semble que le responsable des travaux aurait dû prévoir la situation. Il ne faudrait pas attendre qu'un accident mortel survienne.

EN HAUTE-MAURICIE

Policiers de la SQ arrêtés avec des centaines de dorés

■ Quatre policiers de la Sûreté du Québec, détachement de La Tuque et du Cap-de-la-Madeleine ont été interceptés il y a quelques jours par des agents de la faune, à proximité de La Tuque alors qu'ils étaient en possession illégale de plusieurs centaines de dorés, dissimulés dans des contenants en métal.

ANDRÉ PÉPIN

Les poissons ava ent été pris au barrage Gouin, en Haute-Mauricie où le quota est fixé à 10 dorés par pêcheur. Les poissons et l'équipement de pêche ont été saisis sur-le-champ et les agents de la SQ devraient comparaître au cours des prochains jours devant un tribunal à La Tuque pour répondre à l'accusation d'avoir enfreint le règlement de la pêche. Il est à noter que les policiers de la Sûreté du Québec ont eux-mêmes juridiction sur l'application des règlements de la pêche sportive au Québec.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec à Montréal a déclaré hier que les quatre agents pris en faute devront répondre de leurs actes devant les tribunaux et qu'ils devraient par la suite s'expliquer devant le comité de discipline de cette force policière.

Il a toujours été impossible, au cours des dernières années, de connaître le type de sanctions imposées aux policiers dont la conduite avait fait l'objet d'une analyse de la part de ce tribunal interne de la SQ.

Le mutisme

Interrogés par LA PRESSE hier, les responsables de la conservation de la faune en Mauricie ont refusé d'émettre tout commentaire quant aux circonstances de l'interception; ils ont aussi refusé de révéler l'identité des agents de la SQ pris en faute.

Au ministère de la Chasse et de la Pêche, même mutisme, le responsable Claude Magny s'est contenté de confirmer que des agents avaient été interceptés: «Les rapports de l'interception doivent nous être acheminés bientôt. Nous verrons s'il y a preuve suffisante et, si oui, des accusations seront portées et nous les identifieront.»

Un agent de la conservation de la région de La Tuque a toutefois confirmé que l'interception avait bel et bien été effectuée et que les agents de la SQ, en congé, dissimulaient des centaines de dorés. Cet agent n'a toutefois pas voulu apporter plus de précisions, insistant pour dire que le directeur régional est la seule personne qualifiée pour fournir à la presse tous les renseignements.

Le directeur régional, M. Roger Alarie, de Trois-Rivières, a déclaré: «Il est fréquent que des pêcheurs soient pris avec trop de poissons, il n'y a rien d'extraordinaire dans cette infraction. Dans quelques jours, nous saurons à quoi nous en tenir.»

L'an dernier, quatre Américains avaient payé $3,000 d'amende pour ce type d'infraction. Ils avaient été jugés le lendemain de l'interception: «Il faut agir rapidement lorsqu'il s'agit de résidants d'autres pays pour qu'ils traversent la frontière aussitôt que possible», a expliqué le directeur Alarie.

Un appel international pour Linda

■ LONDRES (AP) — Un hôpital londonien a lancé un appel à tous les pays dans l'espoir de trouver des gens qui donneront de leur moëlle d'os pour sauver une petite fille de 12 ans, Linda Clarke, de Senneville en banlieue de Montréal.

Linda a quitté Montréal le 5 juin pour suivre à l'hôpital St. Marys un traitement contre l'anémie aplastique dont elle souffre. Sept donneurs britanniques se sont présentés, mais leur type sanguin et leur type d'os ne correspondent pas à ceux de Linda.

Le type de moëlle d'os de la jeune fille est très rare, a déclaré le directeur du laboratoire de l'hôpital, mais nous n'avons pas perdu tout espoir.

L'anémie aplastique est une maladie très rare dont nous ne connaissons pas la cause et qui rend les cellules sanguines absolument sans défense contre les infections. Les types de moëlle d'os sont par ailleurs si diversifiés que seulement une personne sur 30,000 peut être considérée comme un donneur éventuel.

Les parents de Linda et les deux autres enfants de la famille n'ont pas des types de moëlle compatibles avec celui de l'adolescente.

Le Fonds Anthony Nowland, un organisme de charité à Londres tient un registre automatisé de types de moëlle d'os et participe à la recherche de donneurs.

GÂTEZ PAPA à la Fête des Pères avec des FRUITS DE MER de chez Gidney's

LA MAISON DU HOMARD VIVANT — Gidney's — THE HOME OF LIVE LOBSTER

• PRIX SPÉCIAUX •

Homards, crevettes, pinces de crabes, pétoncles, saumon frais, saumon fumé.

CHEZ GIDNEY'S c'est toujours de la 1ière qualité seulement

Notre nouveau magasin — Ouvert 7 jours par semaine
5771, rue CALDWELL 486-3302
(près de Mail Cavendish) Côte-St-Luc

5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin du boul. Laurentien) Saint-Laurent 336-3163

3677, chemin Saint-Jean (Blue Heaven Centre d'achats) Dollard-des-Ormeaux 626-7838

3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché) Chomedey, Laval 681-6781

CHARGEX VISA

TAPIS PERSANS
AUX MEILLEURS PRIX

Par suite de demandes répétées de la part de nos clients désireux d'assister à notre exposition de tapis, nous avons décidé de revenir pour 1 jour à Montréal.

Grâce à la coopération du célèbre H.A.M. d'Iran et d'une importante chaîne de distribution de tapis persans de qualité correspondant aux normes nationales et internationales et de qualité «Musée», nous présenterons une magnifique collection de tapis, carpettes, passages, tapis muraux et pièces décoratives. Cette collection sera exposée et vendue à Montréal durant 1 jour seulement.

LE JEUDI 18 JUIN, DE 10 À 21 HEURES

Occasion exceptionnelle pour collectionneurs, mais aussi le moment bien choisi pour décorer votre intérieur. Venez admirer une superbe collection de Qum 100% soie, Naiens, avec pourcentage de soie, Isfahan au tissage le plus fin, Arbre de vie, tapis de prière, Mihrab, Shah Abbasi et bien d'autres, à des prix sans concurrence dans toute l'AMÉRIQUE DU NORD.

Tous ces articles seront vendus durant notre
GIGANTESQUE SOLDE DE PRINTEMPS

Cette magnifique sélection inclut Imperial Kashan, Taba Tabriz, Royal Kemans, Yalameh Sourouk, Birjand, Kashmar, Ferdoos, Imperial Tabriz, Belouch, Afshar, Kazak, Bokhara, Torkeman, Sacs Sadeel, une sélection de Kalims et de Najjaf Abbad Isfahan, Hamadans, collection de tapis de passage semi-antiques et de nombreux tapis orientaux de toutes les parties du monde, dimensions: de 1 x 1' jusqu'à 12 x 18'. Par le passé, il n'a jamais été une bonne affaire de retarder l'achat d'un tapis persans et il en est toujours de même aujourd'hui. Nous vous invitons à venir admirer ces merveilles et à réaliser un investissement d'avenir, grâce à un article de luxe qui vous rendra la vie plus agréable.

Hotel Windsor, salon Versailles
1170 rue Peel, Montréal

SAUVÉ FRÈRES
VOUS PROPOSE...
Le sensationnel jean de
LEO CHEVALIER jeans

Les jeans de la collection de Léo Chevalier sont un ravissement pour l'oeil et sa coupe étudiée assure un confort plus que parfait.

Modèle 100% coton à 5 poches. Tailles 30 à 38
$40

Modèle en denim extensible à surpiqûres contrastantes. Tailles 30 à 40.
$49.95

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 / 688-6292 / 351-6810 / 681-9213 / 281-1611

«CONDOMINIUM L'ÉRABLIÈRE, SAINTE-ADÈLE, P.Q.»

Site exceptionnel offrant beaucoup d'attraits et de services: Ski et golf Le Chanteclerc, tennis intérieur, racquet-ball, équitation et bien d'autres. Prix spécial d'ouverture $44,990. Réservez dès maintenant! Choix de 2 ou 3 chambres à coucher, foyer, vues splendides.

Bureau des ventes: 189, chemin Loup Garou, Sainte-Adèle (514) 229-2115

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NOVACO LTÉE
1405, rue Bishop, suite 100, Montréal
Tél.: (514) 842-5482 — Télex: 055-61256
MURB

Giroux & Desjardins INC.

6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 MÉTRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164 MÉTRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO 521-9414 MÉTRO PIE-IX

POUR LA FÊTE DES PÈRES

OFFREZ À PAPA UN CADEAU NUMÉRO 1

Un vrai confort avec les nouveaux
Wallabees DE Clarks

Magnifiques ces Wallabees. Plus confortables encore qu'ils n'en ont l'air. Du matériel de qualité et des piqûres à la main vous assurent un confort qui durera longtemps. Modèles pour hommes et dames en cuir ou en daim, à lacets ou mocassins.

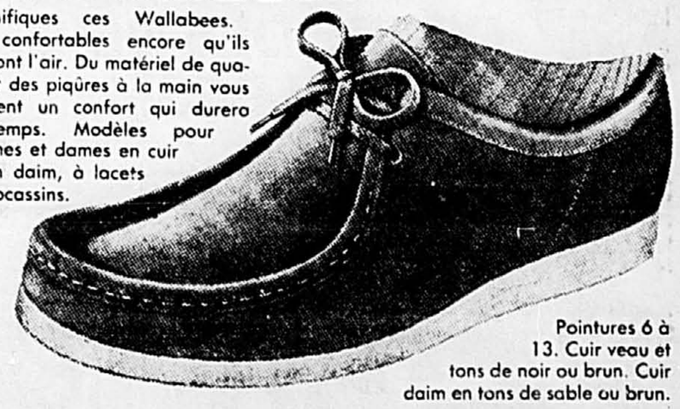

Pointures 6 à 13. Cuir veau et tons de noir ou brun. Cuir daim en tons de sable ou brun.

PERSONNEL COMPÉTENT ET BILINGUE POUR VOUS SERVIR.

CHARGEX VISA — master charge

ENFANT TORTURÉE

Enquête sur la mort de Julie Viau

de notre bureau de Québec

■ Le ministre des Affaires sociales, Pierre-Marc Johnson, a déclaré hier qu'une enquête était présentement en cours afin de déterminer les responsabilités de chacun dans l'incident qui a causé la mort de la petite Julie Viau, décédée à 21 mois à la suite des mauvais traitements qu'elle avait subis de la part de l'amant de sa mère.

Pour sa part, le ministre d'Etat au Développement social, Denis Lazure, ne croit pas que le droit de s'adresser à un tribunal de la jeunesse pour contester une décision d'un fonctionnaire, au sujet de la garde d'un enfant, aurait pu sauver la vie de la petite fille.

C'est le libéral Christos Sirros qui a ramené l'affaire, dont LA PRESSE a fait largement état dans son édition de samedi dernier, à l'Assemblée nationale hier soir.

Se souvenant que, lors de l'étude de la loi 10 sur la protection de la jeunesse, il avait vainement tenté de convaincre le gouvernement d'introduire un tel amendement et s'était fait réclamer par le ministre un seul cas concret pouvant justifier cet ajout, M. Sirros a cité le cas de Julie Viau et demandé si le ministre était maintenant prêt à reconsidérer sa position. «Ou alors est-ce que le ministre préfère accepter qu'un certain nombre d'enfants puissent subir de tels traitements, à cause des défauts dans le système de protection actuelle?»

M. Lazure a maintenu qu'un amendement permettant un recours au tribunal dans de pareils cas ne ferait qu'ouvrir la porte à des abus. Et il a soutenu que la réponse à des tragédies semblables n'était pas judiciaire. «Aucun texte de loi ne peut nous donner la pleine assurance qu'un policier, un médecin, une infirmière ou un travailleur social fera adéquatement son travail», a-t-il dit.

Québec luttera pour sa Régie du logement

■ QUÉBEC (PC) — Si les propriétaires s'avisent de contester la Régie québécoise du logement, le gouvernement luttera avec ténacité parce qu'il croit que la situation juridique du Québec n'est pas la même que celle de l'Ontario.

C'est ce qu'a déclaré lundi soir le ministre de la Justice Marc-André Bédard, devant la commission parlementaire qui étudie les crédits de son ministère.

M. Bédard répondait à ce moment au porte-parole libéral en matière de justice, Herbert Marx, député de D'Arcy McGee, qui lui avait demandé si son ministère avait un projet de réforme des tribunaux administratifs du Québec pour les mois à venir.

Tous deux faisaient allusion au jugement rendu récemment par le juge Brian Dickson, de la Cour suprême du Canada, qui a décrété inconstitutionnelle une loi de l'Ontario créant un organisme semblable à la Régie du logement du Québec.

M. Bédard a admis que la légalité de plusieurs tribunaux administratifs du Québec avait été successivement mise en doute par des jugements et notamment celles du Tribunal des transports, de la Régie du logement et de l'Office des professions.

M. Bédard a rappelé que plusieurs ministres de la Justice s'étaient préoccupés, avant lui, de réformer les tribunaux administratifs. Mais en approfondissant la situation, ils se sont toujours aperçus de la nécessité d'une réforme constitutionnelle avant qu'on puisse réformer les tribunaux administratifs.

QUÉBEC
De nos correspondants

Rhéal Chatelain est nommé Vérificateur général

■ Le premier ministre Lévesque a annoncé hier la nomination, avec l'accord de l'opposition, de Rhéal Chatelain au poste de Vérificateur général du Québec, en remplacement de Gérard Larose, qui agira dorénavant comme conseiller cadre auprès du nouveau responsable.

M. Chatelain était jusqu'à maintenant «premier sous-Vérificateur général» du Canada et il a dans le passé occupé au gouvernement du Québec les postes de contrôleur de la trésorerie, contrôleur des finances et sous-ministre de la Fonction publique. Il entrera en fonctions le premier août prochain et son salaire sera de $72,000 par an, soit l'équivalent de l'échelon supérieur du traitement des sous-ministres.

Quant à M. Larose, le premier ministre a rappelé hier que son mandat de dix ans se terminait le 1er avril dernier et qu'il avait indiqué que pour des raisons de santé, il ne souhaitait pas que son mandat soit renouvelé. Âgé de 61 ans, il continuera pour quelques années à remplir des mandats spéciaux que lui confiera le nouveau Vérificateur.

Sa situation ressemble étrangement à celle de l'ancien président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Marcel Casavan qui, après avoir démissionné au début de l'an passé, avait été conseiller spécial de son successeur, Jean Campeau, au salaire de $72,000. Après avoir admis que M. Casavan était à toutes fins utiles sur une tablette, le ministre Parizeau avait à l'époque expliqué qu'il eût trouvé «déshonorant» de réduire le traitement de quelqu'un qui avait joué pendant 20 ans un rôle de premier plan au service de l'État, une baisse de salaire signifiant une pension moins élevée à la retraite.

Asbestos: au plus tard à l'automne

Se laissant une bonne marge de manoeuvre, le premier ministre Lévesque a déclaré hier en réponse au député de Frontenac, Gilles Grégoire, qu'au plus tard à l'automne 1981, le dossier de l'acquisition de l'Asbestos Corporation par la Société nationale de l'amiante serait réglé, que ce soit par entente de gré à gré ou par expropriation. M. Lévesque a également affirmé qu'il ne serait pas d'intérêt public de faire le point sur les négociations en cours, se contentant d'ajouter qu'elles se dérouleront «encore quelque temps» et qu'il s'agit «en quelque sorte d'une ultime tentative pour en arriver à un règlement à l'amiable».

Il a par ailleurs réaffirmé la volonté du gouvernement de prendre le contrôle de cette compagnie. On se souvient que les dernières nouvelles qui avaient filtré au sujet des négociations étaient que les deux parties n'arrivaient pas à s'entendre sur le choix d'un évaluateur commun. On dit maintenant à Québec que l'actionnaire majoritaire d'Asbestos, General Dynamics, veut gagner du temps, ce qui lui permettra d'obtenir plus. On peut difficilement expliquer autrement les tergiversations sur le choix d'un évaluateur impartial étant donné qu'il faudra faire la même démarche advenant une expropriation. On sait que le «tribunal» qui déterminerait alors la compensation serait formé d'une personne nommée par chaque partie et d'une troisième choisie avec l'accord des deux.

La «pôle» de dix pieds

«Ivan Latouche est un personnage que je ne toucherais pas avec une pôle de dix pieds». C'est ce qu'a dit hier le premier ministre Lévesque en réponse aux questions du député libéral de Mont-Royal, John Ciaccia, qui lui demandait s'il n'y avait pas lieu de faire une enquête publique sur la SHQ et en particulier sur sa division des réparations majeures, ainsi que sur les présumées offres de pots-de-vin et les menaces de chantage. M. Lévesque a répliqué que, contrairement à ce qu'affirme l'opposition, aucun fait nouveau n'est apparu dans ce dossier récemment et qu'il n'y a que rumeurs et fagots de bas étage, colportés par les libéraux et reliés à Ivan Latouche. Après avoir exprimé toute l'aversion que ce dernier lui inspirait, le premier ministre a déclaré que tant que cette affaire «tourne autour d'un personnage de ce calibre, les rumeurs et les ragots ne méritent non pas même une enquête, mais même pas d'être entendus».

Ce n'est pas la première fois que le guvernement tente ainsi de détourner l'attention en tâchant de discréditer le principal informateur de l'opposition. Par ailleurs, on peut penser que l'opposition attendra à la toute fin de la session, comme elle l'a fait à l'automne dernier et avant les élections, pour déballer ses munitions au sujet du pot-de-vin sans que le gouvernement ait le temps de réagir. Les libéraux pourront peut-être alors exposer l'histoire du «Soleil levant» et du «Soleil couchant» qu'un de leurs députés racontait privément il y a déjà plusieurs semaines à certains journalistes.

Écoles privées: $1.5 million de plus

Le lobby des écoles privées est, faut-il croire, beaucoup plus puissant que celui de l'éducation des adultes puisque le ministre de l'Éducation, Camille Laurin, annonçait hier matin en commission parlementaire que des crédits supplémentaires de $1.5 million leur seraient accordés lors de la présentation d'un budget supplémentaire à l'automne. Les subventions pour les techniques biologiques, ainsi que les techniques humaines et l'enseignement professionnel en arts et lettres au niveau collégial, seront notamment augmentées. Dans certaines institutions collégiales, cela signifiera une diminution d'un tiers des charges qu'elles devront supporter. L'augmentation des frais de scolarité sera conséquemment amputée d'autant.

2 conditions à l'accord des huit provinces

L'accord intervenu entre les huit premiers ministres opposés au plan de rapatriement de la Constitution canadienne du gouvernement Trudeau, en vue d'une marche à suivre pour le renouvellement du fédéralisme, ne peut être valide qu'à deux conditions: que le premier ministre Trudeau retire son projet constitutionnel et que l'Assemblée nationale ou le Parlement de chacune des provinces endossent tous les termes de l'entente, entente qui ne saurait survenir qu'à la fin d'une nouvelle ronde de pourparlers. C'est ce qu'a soutenu le premier ministre Lévesque, hier, lors de l'étude des crédits de son ministère, en réponse à une question du libéral Jean-Claude Rivest. Et à propos de la profondeur de son engagement dans le renouvellement du fédéralisme, M. Lévesque a dit que cela (le renouvellement du fédéralisme) demeurait hautement hypothétique «tant qu'on aura ce régime à Ottawa».

Nomination de Fournier confirmée

Le premier ministre a confirmé hier la nomination de Francine Fournier au poste de présidente de la Commission des droits de la personne et annoncé celle de Gaston Lefebvre comme membre de la Commission de la fonction publique. Également à la Commission des droits, la vice-présidence échoit à Nicole Trudeau-Bérard, secrétaire adjointe à l'Université de Montréal, alors que les nouveaux membres sont Gisèle Côté-Harper, professeur de droit à Laval, André Morel, qui fait le même travail à l'Université de Montréal, et Raynald Sliger, coordonnateur régional du Syndicat des métallos.

GILLES GAUTHIER
PIERRE VINCENT

STEINBERG

Faites prendre l'air à vos repas de poisson!

Les prix annoncés dans cette page sont valables au supermarché mentionné ci-contre jusqu'à la fermeture mardi prochain 18h. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information

7151 Côte St-Luc, Côte St-Luc,
2201 Chemin Rockland, Ville Mont-Royal,
5800 Cavendish, Montréal,
4840 ouest, Sherbrooke, Montréal,
5201 Chemin de la Reine Marie, Montréal
4885 Van Horne, Montréal,
310 Ave. Dorval, Dorval.

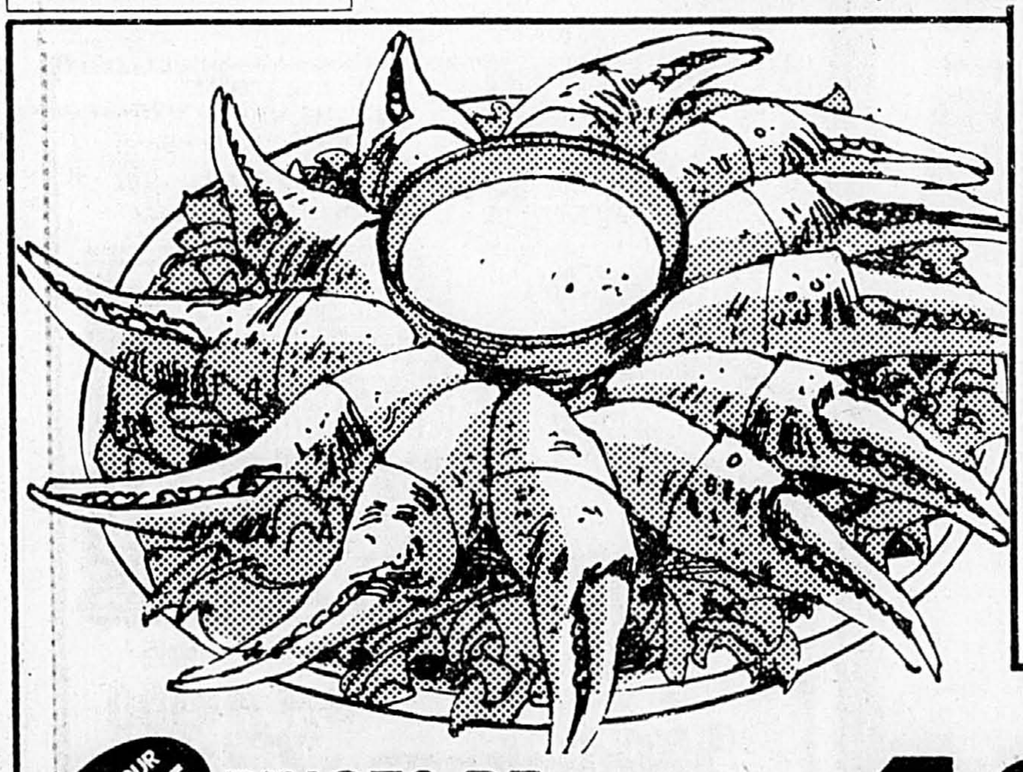

Pas un gourmand ne résiste à la cuisine en plein air. Personne ne résistera au poisson frais servi dans une croquante salade d'été excepté peut-être les amateurs de cuisine sur charbon de bois... Et bien, même ceux-là peuvent se contenter en ajoutant du poisson et des fruits de mer à leur menu plein air. La réussite tient dans ces trois petits secrets:

- Badigeonnez de beurre le poisson à être grillé sur charbon de bois; répétez souvent l'opération avec beurre ou marinade durant la cuisson.
- Évitez de manipuler inutilement le poisson durant la cuisson.
- Le poisson est meilleur moins cuit que trop cuit.

BON APPÉTIT!

IDÉAL POUR SALADE
PINCES DE CRABE DES NEIGES SURGELÉES
PQT DE 400 g
4.38

IDÉAL POUR B.B.Q.
SAUMON DE L'ATLANTIQUE FRAIS
ENTIER OU EN DEMIE
4 LB ET PLUS
4.98

CREVETTES DE MATANE SURGELÉES
LA LB
IDÉAL POUR SALADE
6.58

PATTES DE CRABE D'ALASKA SURGELÉES
LA LB
IDÉAL POUR SALADE
6.58

DORADES GRISES FRAÎCHES ENTIÈRES
LA LB
IDÉAL POUR B.B.Q.
1.38

VIVANEAUX ROUGES FRAIS ENTIERS
LA LB
IDÉAL POUR B.B.Q.
3.98

REZ

Teinture pour bois semi-transparente. Choix de teintes: Bois roux ou noyer. 217027/33 — Gallon

10⁷⁷

BANCS DU BRICOLEUR

Pliables, construction en tubulaire d'acier et dessus en bois. 194002

$37

ÉMULSION BITUMINEUSE MULCO

Pour entrées de garage. 4 gallons. 687030

11⁸⁸

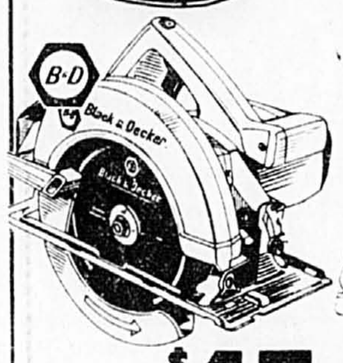

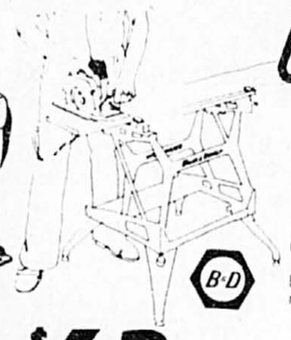

$47 $62

SCIE CIRCULAIRE 7¼" (180 mm)

Deux poignées de manoeuvre, régulateur de profondeur et de coupe en biseau. Bouton de blocage de la gachette. 027028

WORKMATE DE LUXE

À deux hauteurs. Le banc-établi pliable à mâchoires géantes. Solide bâti en acier. 027173

BAC À FLEURS 24"

Baril de bois fini rustique à cerceaux et pattes en métal noir mat. 923001

$29

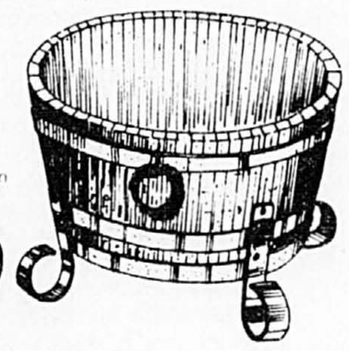

BÂTONNETS DE COLLE

Boîte de 50 — 401026

6⁸⁸

19⁹⁷

PISTOLET-COLLEUR

USM, thermostat, débit à gachette. Avec bâtonnets de colle: 401017

19⁸⁸

MARGELLE

En acier galvanisé ondulé de jauge épaisse. Dimensions: 44¾ x 11¾ x 21¾ pouces. 926004

39⁸⁸

TABLE À PIQUE-NIQUE EN CÈDRE 'RO-NA'

Une solide table avec bancs à même d'une longueur de 71". Ne manquez pas cette aubaine. 900414

Le Rénovateur RO-na

y'a des aubaines dans l'R

Prix payez et emportez du 17 au 20 juin 1981

AHUNTSIC Rénovateur RO-na MAJOR & MAJOR INC. 1540 est, rue Sauvé 389-7821	LACOLLE Rénovateur RO-na VICTOR POIRIER LTÉE 6, rue de l'Église 246-3045	SAINT-HUBERT Rénovateur RO-na MATCO MART (1977) INC. 4630, Chemin Chambly 678-9010	SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC Rénovateur RO-na FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC. 3003, chemin Oka 473-4646
BELLEFEUILLE Rénovateur RO-na MOTTRAM LUMBER CO. LTD 905, boul. La Salette 432-7441	LONGUEUIL Rénovateur RO-na C. LÉTOURNEAU (1978) INC. 70, rue Lévis 651-3500	SAINT-JEAN Rénovateur RO-na Ctre de Rénovation IDÉAL ENR. 949, rue du Séminaire N. 348-0933	TERREBONNE Rénovateur RO-na FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC. 1505, chemin Gascon 471-6631
BOUCHERVILLE Rénovateur RO-na LE CENTRE DE RÉNOVATION DES SEIGNEURS 280, Fort St-Louis 655-1340	SAINT-BASILE-LE-GRAND Rénovateur RO-na MATCO MART (1977) INC. 355, boul. Laurier 653-7861	SAINT-LÉONARD Rénovateur RO-na RAVARY «LE COLOSSE» 9275, boul. Langelier 326-6800	VARENNES Rénovateur RO-na RENÉ THOMAS & FILS INC. 77, rue Sainte-Anne 652-2927

SAUVÉ FRÈRES vous présente

Le prêt-à-libérer masculin

OFFRE SPÉCIALE

DE COMPLETS POUR HOMMES
de fabrication canadienne réputée

MERCREDI, JEUDI VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

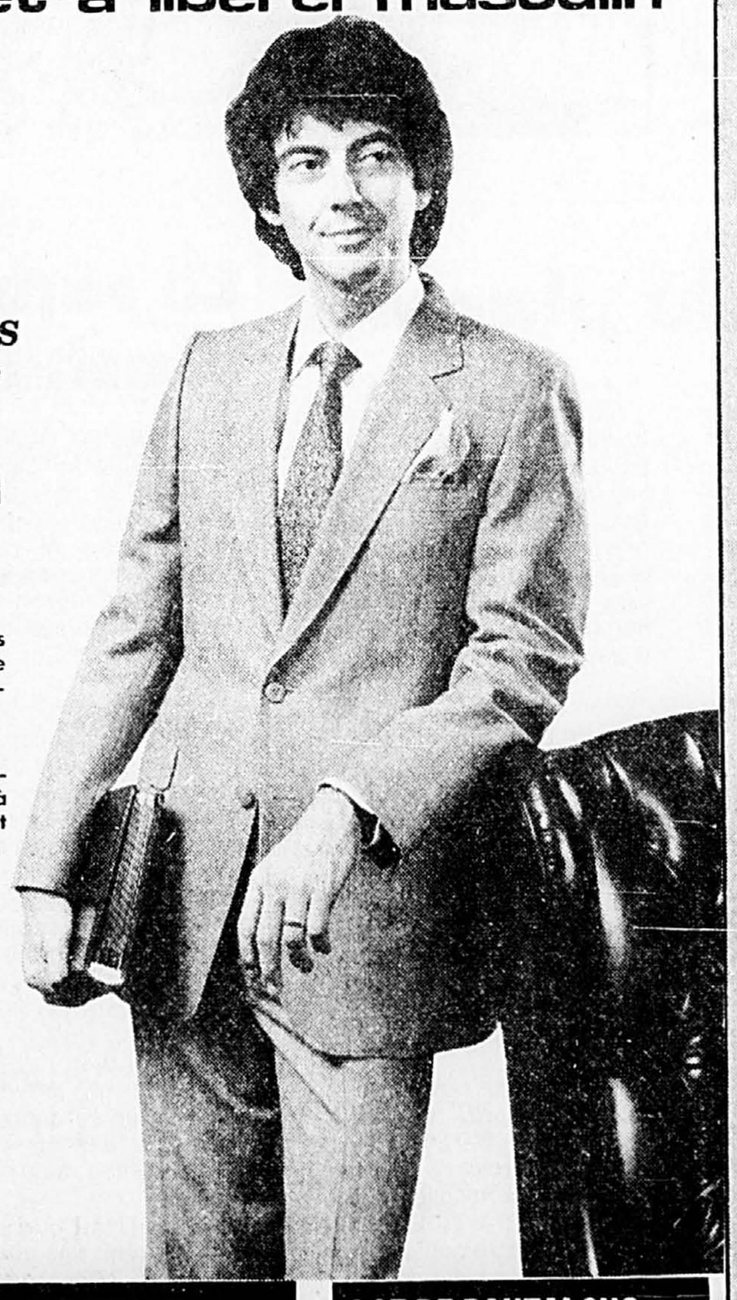

Messieurs, des prêts-à-porter qui respectent vos carrures et suggèrent une variété de coloris, de modèles et motifs assortis... mais bien d'aujourd'hui.

Un choix d'élégants complets coupés dans des tissus importés et proposant la liberté du modèle à boutonnage simple, veste légèrement cintrée et revers plus étroit.

Ord. jusqu'à $325

SPÉCIAL $179

Disponibles dans les tailles suivantes

Régulier	36 à 46
Court	36 à 42
Long	40 à 46
Corpulent	40 à 44
Court — corpulent	40 à 46

CHEMISES HABILLÉES
à manches courtes, choix de tons bleu clair, blanc ou beige, encolure 14 à 17.
Ord. $20 SPÉCIAL $14⁹⁸

ENSEMBLE SAFARI
polycoton à manches courtes, stylo chemisier, tons de beige clair, grandeur 36 à 46.
Ord. $75 SPÉCIAL $39⁹⁸

LOT DE PANTALONS
tissus et couleurs assortis, tailles 30 à 44.
Ord. jusqu'à $38 SPÉCIAL $19⁹⁸

6554, Plaza Saint-Hubert 273-6392 / Centre Laval 688-6292 / Les Galeries d'Anjou 351-6810 / Carrefour Laval 681-9213 / Complexe Desjardins 281-1611

SELON LE DIRECTEUR LUCIEN ROBERGE

La prison de Bordeaux est le pire endroit pour héberger les sentencés de fins de semaine

CONRAD BERNIER

■ La prison de Bordeaux est surpeuplée. Elle l'est même tellement qu'elle n'accueille plus à toutes fins utiles les quelques rares justiciables bénéficiant de sentences de fins de semaine. Mais même si ce problème de surpeuplement ne s'y posait soudainement plus, la prison de Bordeaux resterait le pire endroit pour héberger «les sentencés de fins de semaine».

Voilà ce qu'a admis le directeur de la prison de Bordeaux, M. Lucien Roberge, au cours d'une entrevue portant essentiellement sur l'impasse actuelle tant au chapitre de l'imposition des sentences de fins de semaine qu'à celui de leur application concrète.

Puisque le législateur a décidé, par un amendement à un article du code pénal, de permettre l'imposition des sentences de fins de semaine, il faut, selon le directeur de la prison de Bordeaux, respecter dans un premier temps cette décision, chaque fois que les intérêts supérieurs du justiciable le commandent et que les buts visés par le législateur sont respectés, et, dans un deuxième temps, il faut absolument disposer de possibilités d'hébergement adéquat pour que les sentences imposées soient effectivement et normalement purgées.

«Présentement, dit le directeur Roberge, c'est un fait que c'est une minorité de juges qui imposent de telles sentences. Pour reprendre le terme même utilisé par le juge Yves Mayrand, «la valve» est à toutes fins utiles fermée ou, à tout le moins, relativement fermée. De toute façon, qu'elle soit complètement ou relativement fermée, cela ne change pas grand-chose au problème d'hébergement à la prison de Bordeaux. D'une part, les possibilités d'hébergement sont presque nulles pour les sentencés de fins de semaine, et, d'autre part, n'importe quelle autre solution pour héberger ces gens-là serait préférable à celle que la prison de Bordeaux pourrait représenter.»

Pour le directeur de la prison de Bordeaux, il est incontestable que c'est présentement l'impasse à tous les niveaux. Il refuse toutefois de dramatiser et, surtout, de conclure que le problème est insoluble. Ce qu'il craint par-dessus tout, ce sont les délais déraisonnables parce que, à son avis, une situation comme celle-là ne peut, si elle dure, que mécontenter, dévaloriser et piéger toutes les parties impliquées. Aussi souhaite-t-il que des mesures concrètes et adéquates soient appliquées dans des délais raisonnables.

«Idéalement, affirme-t-il, il faudrait séparer complètement les sentencés de fins de semaine de ceux qui ont écopé de peines d'emprisonnement continu et de ceux qui représentent un certain danger de contamination criminelle. A Bordeaux, dans le contexte actuel, c'est impossible. Jusqu'ici, ceux que nous avons pu héberger ont été logés dans l'aile -B- où la qualité de vie est meilleure, mais le problème de surpeuplement étant devenu chronique, nous n'en accueillons pratiquement plus.

«En fait, poursuit le directeur Roberge, il faudrait les héberger dans un centre spécial — ça pourrait être une immense ferme ou une école ou un manège militaire réaménagé à cette fin — et où tous les dangers de contamination criminelle qui collent à une prison comme celle de Bordeaux seraient en somme inexistants. Ce serait là la solution idéale! En bref, je dis: tout plutôt que Bordeaux pour les sentencés de fins de semaine!»

Le directeur de la prison de Bordeaux favorise les sentences de fins de semaine chaque fois qu'elles peuvent profiter, et dans le meilleur sens du terme, à un justiciable et à ses dépendants — sauvegarde d'un emploi et sécurité d'une famille — et pourvu qu'elles soient purgées conformément aux lois et règlements en vigueur. Par contre, il défavorise ces sentences lorsqu'elles profitent à des récidivistes et à des professionnels du crime.

A l'instar de Me Robert Sacchitelle, président de l'Association des avocats de la défense, et de Me Jean Sirois, directeur de la section «sessions de la paix» de la division criminelle de l'Aide juridique, à Montréal, le directeur Roberge admet que le législateur n'a pas voulu expressément protéger l'emploi d'un justiciable en amendant l'article 6.63 du code pénal, le critère de la protection de l'emploi pouvant être évoqué parmi plusieurs autres pour suggérer au tribunal ce type de sentence.

Enfin, le directeur de la prison de Bordeaux soutient qu'il est tout aussi faux qu'absurde d'affirmer, ainsi que l'a fait au cours d'une entrevue à LA PRESSE le substitut en chef du procureur général pour le district judiciaire de Montréal, Me Jean-Pierre Bonin, que des directeurs de prisons, profitant des difficultés d'application des sentences de fins de semaines — difficultés reliées en grande partie au surpeuplement de certaines prisons — ont délibérément ou involontairement usurpé les pouvoirs des juges de la Cour d'appel.

«Nous aurions sauté, et promptement, si nous avions fait cela», déclare le directeur Roberge. Tout ce que nous avons fait était rigoureusement légal. La vérité est beaucoup plus simple: la directeur d'un centre de détention est habilité, par délégation de pouvoirs du directeur général des prisons, à prendre des décisions qui peuvent être considérées par des gens mal informés comme des abus ou des usurpations de pouvoirs!»

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Lucien Roberge: le système des sentences de fins de semaine doit pouvoir fonctionner normalement!

LES RUES DE MONTRÉAL

IONA, rue (?(

Nom probablement donné pour rappeler la petite île écossaise d'Iona (ou Icolmkill). Cette voie est accessible par Queen Mary et Circle Road.

IRWIN, avenue (?)

Il semble que ce nom ait été donné pour rappeler Mary Irwin, aussi connue sous le nom de Marie de la Conception et alliée par le sang à Mary, reine d'Ecosse. Hospitalière née en Ecosse en 1628, elle devait arriver au Canada en 1642, et mourir à Québec en 1687. Axe nord-sud à partir de Saint-Patrick, tout juste à la limite de La Salle.

•••

JACQUES-GRENIER, avenue (1968)

Après avoir porté les noms de **7e rue** et **rue Ponsard**, cette voie prit le nom d'**avenue Grenier** en janvier 1927, en honneur de Jacques Grenier (1823-1909), maire de Montréal de 1889 à 1891. En 1968, on ajoutait le prénom pour éviter toute confusion avec la rue Garnier. Axe ouest-est à partir de Décarie, au nord de Terrebonne.

30% DE RABAIS

OFFRE REPETEE
POUR UNE AUTRE SEMAINE A LA DEMANDE POPULAIRE

TERMES FACILES • PAYEZ DANS 90 JOURS — SANS INTÉRÊT

DONNEZ A VOTRE MAISON UNE MAGNIFIQUE APPARENCE D'ACCUEIL POUR TOUJOURS

AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE et d'ALUMINIUM pour BALCON ou PATIO

• FAITS SUR MESURE •

Installation comprise dans Montréal et la région métropolitaine

RÉG. $640⁰⁰

$449⁰⁰ CHACUN INSTALLÉ

GARANTIE MORRIS
DEPUIS PLUS DE 56 ANS
«MARCHANDISE SATISFAISANTE POUR 5 ANS OU REMPLACÉE SANS FRAIS»

Projection 48" — Pente 26" — longueur 96" — grandeurs plus petites à plus bas prix

Votre choix de 14 combinaisons de nouvelles couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre.

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brule votre peinture et meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection a l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux. Ils possèdent les meilleures caractéristiques et en plus, de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, entrées, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS

Wm MORRIS & FILS LTÉE
«LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES»

ESTIMATION GRATUITE 382-6810
SOIR — FÊTES 737-1960

ANCIENNEMENT SUR COTE-DE-LIESSE MAINTENANT A UN SEUL ENDROIT A MONTREAL
9168, BOUL. SAINT-LAURENT, (ENTRE LEGENDRE ET CHABANEL)
(• Application faite pour droit d'auteur).

AUSSI PORTES ET FENETRES D'ALUMINIUM

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN éditeur
la presse
ROGER-D. LANDRY président-directeur général
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Hydro devient percepteur d'impôts

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, a présenté vendredi dernier à l'Assemblée nationale un projet de loi pour amender la charte d'Hydro-Québec et faire de cette société d'État à but non lucratif une société par actions à but lucratif qui versera ses profits au trésor public sous forme de dividendes. C'est une transformation radicale d'Hydro-Québec dont le but était de fournir aux Québécois de l'énergie électrique «au plus bas coût possible». Hydro sera dorénavant un monopole d'État qui vendra son électricité à toutes fins utiles «au plus haut prix possible», c'est-à-dire selon les besoins fiscaux du gouvernement et les résistances de l'électorat.

Les citoyens du Québec qui ont approuvé la nationalisation des entreprises hydro-électriques par le gouvernement Lesage en réélisant celui-ci en 1962, l'avaient appuyé parce qu'il promettait à tous les Québécois d'avoir accès à leur plus grande source d'énergie à des tarifs uniformes pour toutes les régions et «au coût le plus bas possible». Il est très ironique que ce soit précisément le gouvernement de M. Lévesque, lequel fut le principal promoteur de la nationalisation de 1962, qui mette fin maintenant à cet engagement envers la population, consigné dans la charte ou loi constitutive d'Hydro-Québec.

Bien sûr, on n'effectue pas une telle volte-face sans raison ou sans prétexte important. En l'occurrence, le mobile profond de cette transformation d'Hydro est le besoin de plus en plus impérieux de revenus abondants pour le trésor public. Le gouvernement du Québec, comme celui d'Ottawa d'ailleurs, est devenu si coûteux qu'il ne peut plus taxer ouvertement les contribuables sous peine de compromettre sérieusement sa crédibilité. La tendance est donc de réduire un peu (au moins pour la publicité électorale) les taxes voyantes, tels les impôts sur les revenus des particuliers, et d'augmenter le plus possible les taxes cachées, tels les tarifs des services publics. Le principe est fort simple, même si le mécanisme semble complexe pour la plupart des contribuables, puisqu'il s'agit de donner ostensiblement d'une main ce que l'on retire subrepticement et un peu plus de l'autre. Comme la majorité des citoyens sont très sensibles à une réduction de leurs impôts sur leurs revenus quand ils font leur rapport annuel, il est très avantageux de les taxer de façon détournée puisque cette méthode permet d'utiliser un grand nombre de justifications, telles que l'inflation, le fédéral, les syndicats, etc. Cette méthode multiplie les «têtes de Turc» et les contribuables-consommateurs ne savent plus sur qui diriger leur indignation.

Le projet de loi Duhaime autorise le gouvernement à transformer $5 milliards des actifs d'Hydro-Québec en 50 millions d'actions de $100 chacune. Les «surplus» d'Hydro deviendront des profits qui seront versés sous forme de dividendes (profits par action). Or 75 pour cent des profits nets iront au trésor public et 25 pour cent seulement resteront à Hydro pour son expansion. Quand le gouvernement aura besoin de plus de revenus il fera comme pour la Société des alcools et autorisera une hausse des tarifs d'électricité, puisqu'il sera dans les circonstances juge et partie. Et quand Hydro aura besoin de fonds supplémentaires pour son expansion, elle demandera à hausser ses tarifs ou accroître ses emprunts. Ce qui dans les deux cas coûtera de plus en plus cher aux consommateurs d'électricité.

Comme le fil blanc dont est cousu ce projet de loi est un peu trop voyant, le gouvernement a puisé dans sa tirelire à principes. Car il n'y a rien de plus valorisant qu'un bon principe pour étayer les mauvaises causes. L'électricité ne doit plus être à bon marché, dit-on maintenant, parce que cela favorise le gaspillage d'énergie; parce qu'il faut inciter les usagers à passer au gaz naturel pour vendre l'électricité à meilleur compte aux Américains; parce qu'il faut créer pour le Québec un Fonds du patrimoine, etc. En d'autres termes, on noie le petit contribuable dans la baignoire de la morale pour la plus grande gloire du Québec et le plus grand profit du ministère du Revenu.

Par contre, dans la tirelire à principes du gouvernement il n'y a pas le principe de base des sociétés d'État. Celles-ci, quand elles sont un monopole comme Hydro et desservent tous les citoyens, deviennent par le fait même un organisme qui n'a aucunement pour fonction de faire des profits sur le dos du public mais de servir celui-ci au plus bas coût possible. Hydro-Québec est la propriété de tous les citoyens et comme une coopérative ne doit pas faire de profits mais redistribuer ses «surplus», soit pour réduire ses tarifs, soit pour améliorer le service.

Malheureusement, quelles que soient les contorsions intellectuelles et les sophismes qu'on pourra faire, le projet de loi Duhaime fera d'Hydro-Québec le plus important percepteur d'impôts cachés du gouvernement. Ce qui sonne le glas de l'une des plus belles réalisations de la Révolution tranquille.

IVAN GUAY

On fait des coupures ou on change le système?

C'est devenu une tradition au Québec: les projets de loi les plus controversables touchent ordinairement l'éducation. Et l'actuel projet de loi Parizeau, visant à couper les dépenses gouvernementales, ne fera sûrement pas exception. Mais cette fois, on jurerait que le gouvernement l'a vraiment fait exprès.

Quand on a appris une diminution de quatre pour cent dans les budgets accordés à l'éducation, on a entendu, bien sûr, les voix s'élever dans les milieux des commissions scolaires, des universités ou de l'éducation des adultes. C'était normal: chacun protège son propre budget et veut respecter ses propres prévisions. Mais aussi, on savait que la compression des dépenses devait nécessairement affecter le monde de l'enseignement qui représente une très forte proportion du budget total de l'État.

Quand on a appris que l'enseignement privé devait subir la même coupure de quatre pour cent de son budget, on pouvait se plaindre, dans certains milieux, mais pas crier à l'injustice.

Mais voilà que l'on apprend, ou que l'on découvre brutalement, qu'il ne s'agit plus d'une mesure unique répartie sur divers secteurs, mais bien d'un changement radical de l'aide accordée à l'enseignement privé. Et l'on se rend compte qu'il ne s'agit plus de refaire des budgets mais plutôt de défaire une politique.

Comment se fait-il que le gouvernement se soit laissé aller à toucher fondamentalement un élément aussi important de notre système d'éducation? Mystère. Mais comme l'a déjà dit le Premier ministre, ce n'est sûrement pas là la trouvaille du siècle. C'est maladroit, improvisé et, tout au moins à ce moment-ci, inopportun.

Pour certains, convaincus que l'enseignement privé demeure une injustice sociale, comme on l'a dit ou écrit la semaine dernière, tous les moments sont opportuns pour mettre fin à l'injustice. Mais il y a là un tel manque à la démocratie et au simple réalisme qu'on ne peut retenir leur insistance. Il est donc dommage qu'on veuille transformer un système sous prétexte de rectifications budgétaires.

Il est évident que le gouvernement péquiste est prisonnier de son programme en même temps qu'il tente de ne pas l'appliquer. Avant les élections de 1976, le Parti québécois s'était engagé envers l'abolition des subventions au secteur de l'enseignement privé. Au nom d'un souci d'égalitarisme, qui s'alliait très bien aux politiques de social-démocratie, on s'engageait à ne subventionner qu'un unique secteur d'enseignement, nécessairement public.

Au gouvernement, depuis cinq ans, au moins chez les plus éclairés, on se rend bien compte qu'un tel engagement respecte plus une certaine conception de l'égalité sociale que de la démocratie. Et depuis cinq ans, le gouvernement tente de changer ses politiques sans affronter le débat de fond sur les libertés individuelles, sur le respect du choix des valeurs, sur les qualités d'une société et de son système d'enseignement et même sur les options personnelles d'un bon nombre des ministres, des députés et des hauts fonctionnaires dont les enfants fréquentent les maisons d'enseignement privé.

Le système de subvention au secteur privé est mal compris: plusieurs soutiennent encore qu'il coûte plus cher au gouvernement qu'un unique secteur public. Il y a des calculs à refaire, en plus de l'appréciation des valeurs mises en cause. Ce qui signifie qu'une commission parlementaire sur la question peut être très utile.

Mais, à ce moment-ci, à l'occasion du projet de loi Parizeau, les circonstances risquent de fausser les débats et de maquiller le véritable enjeu.

JEAN-GUY DUBUC

Droits réservés

L'option-épouvantail sort du placard

On a beaucoup reproché à M. Trudeau d'avoir finassé avec le peuple québécois lors du référendum. Et M. Lévesque n'a pas été le moins empressé à dénoncer un engagement vague et ambigu qui visait à gagner le référendum pour ensuite permettre à M. Trudeau de réaliser ses arrière-pensées constitutionnelles dissimulées dans les restrictions mentales de ses discours référendaires.

M. Lévesque est-il exemplaire à cet égard? Se conduit-il envers les Québécois avec moins de duplicité que M. Trudeau?

Après l'éclatante défaite de son option au référendum, le premier ministre Lévesque, craignant de perdre le pouvoir dans la foulée de cet échec référendaire, avoua se résigner humblement à la volonté populaire, même s'il croyait toujours dans la validité de l'option. Et il s'engagea solennellement à travailler de bonne foi à la réforme du fédéralisme.

Entre le référendum et la tenue des élections générales, il fut donc interdit d'évoquer l'option souveraineté-association. Pendant la campagne électorale les péquistes n'avaient qu'une préoccupation: la relance économique. Même le coup de force du gouvernement Trudeau, qui avait pourtant été la cause du report des élections, a été mis en sourdine, de peur d'éveiller de dangereux démons. On se rappellera que M. Lévesque s'était même cru obligé, dans une assemblée publique, de se démarquer subtilement du ministre Parizeau qui l'avait embarrassé quelques minutes plus tôt en proclamant, avec une cohérence et un courage rares dans cette équipe, sa foi souverainiste. Bref, il fallait à tout prix faire oublier aux électeurs ce qu'est foncièrement ce parti, pour le faire passer pour ce qu'il n'est pas, du moins le temps d'une élection.

Or, deux mois après le triomphe électoral que l'on sait, voici que M. Lévesque se présente en fin de semaine au Conseil national et qu'il sort du placard l'option-épouvantail d'hier pour inviter fortement les militants à s'en faire immédiatement et sans relâche les zélés propagandistes. Et M. Lévesque de dire sans rire aux journalistes que c'est le référendum qui avait été mis en veilleuse, pas l'option.

Parlons-en de l'option. En fin de semaine il n'était plus question de la souveraineté-association, qui est l'option officielle du parti, en tout cas celle qu'on a voulu vendre aux Québécois, mais de la souveraineté tout court, sans trait d'union.

Et en plus d'inviter les militants à se faire les promoteurs sans peur et sans reproche de la souveraineté, M. Lévesque a donné mandat à six ministres de parcourir le Québec pour dénoncer le projet constitutionnel de M. Trudeau et, remarquez bien, promouvoir la souveraineté du Québec — sans doute avec les fonds publics, sans mandat électoral et à l'encontre du verdict référendaire.

Qu'est-ce que cache ce revirement spectaculaire?

En relançant la croisade souverainiste le gouvernement Lévesque veut apparemment faire d'une pierre trois coups. D'abord calmer l'aile pure et dure du parti, qui craint que l'exercice du pouvoir et les reniements tactiques qu'il a fallu consentir pour y accéder menacent sérieusement l'idée souverainiste. Ensuite, mobiliser le parti dans une campagne contre le coup de force fédéral et le fédéralisme canadien, à la veille du jugement de la Cour suprême: si, comme on le craint, celui-ci donne raison au fédéral, une élection-référendaire pourrait être déclenchée sur le thème de la souveraineté. Enfin, détourner le caucus, qui commence à se rebeller sérieusement contre la politique budgétaire du gouvernement, et les militants de leur mauvaise habitude de chercher des puces au gouvernement plutôt que de dénoncer le fédéralisme, combattre le projet Trudeau et promouvoir l'indépendance.

Cette opération diversion peut être utile dans la conjoncture actuelle. Si des élections n'ont lieu que dans quatre ans, il sera possible de changer encore de cap et de remettre l'option dans le placard si la mentalité populaire n'a pas changé. Mais cette nouvelle stratégie comporte cependant des inconvénients.

Il en résultera que le gouvernement Lévesque n'apportera aucune contribution à la réforme du fédéralisme qui doit reprendre dans quelques mois, contrairement à ce qu'il avait promis de faire après le référendum. Comment, en effet, pourra-t-il promouvoir la souveraineté du Québec et négocier en même temps sa place dans un fédéralisme renouvelé auquel aspire la majorité des Québécois?

De plus, cette campagne souverainiste rendra très difficile pour le Parti libéral d'appuyer un éventuel projet de loi visant à défendre et promouvoir les pouvoirs législatifs du Québec. Il aurait l'air d'être complice de la stratégie séparatiste du gouvernement péquiste. Pourtant, dans le discours inaugural, M. Lévesque avait dit compter beaucoup sur cet appui, si l'évolution de la crise constitutionnelle appelait un geste unanime de l'Assemblée nationale. Comprenne qui peut.

MARCEL ADAM

Le rapprochement Washington-Pékin

Le premier contact de l'administration Reagan avec les dirigeants de la Chine populaire se soldera-t-il par un simple échange de politesses? C'est l'impression qu'on a en lisant les maigres dépêches concernant les allées et venues du secrétaire d'État américain à Pékin.

Hier, on apprenait que Washington avait accepté de vendre à la Chine une plus grande variété d'équipement militaire, mais on ignorait encore si Pékin avait accepté cette offre sans condition.

On sait que, dès l'arrivée de M. Haig dans la capitale chinoise, l'agence Chine-Nouvelle avait pris les devants en laissant entendre que les Américains s'illusionnaient s'ils croyaient pouvoir obtenir l'accord de la Chine pour des ventes d'armes à Taiwan en échange de ventes d'armes à la Chine. «C'est une idée stupide», avait proclamé l'agence.

C'est un fait que les États-Unis vendent des armes à Taiwan, ce qui gêne singulièrement le rapprochement dont rêvent Américains et Chinois. Aux yeux de ces derniers, l'île de Taiwan fait partie intégrante de la Chine continentale. De plus, un accord conclu avec Washington en décembre 1978 stipule que Pékin est le seul gouvernement légitime de la Chine et que Washington ne saurait avoir que des contacts officieux avec Taipeh.

Cet accord a quelque peu clarifié la situation. En reconnaissant aux Américains la faculté d'avoir des contacts non officiels avec Taiwan, Pékin se trouve à reconnaître l'existence «officieuse» du gouvernement de Formose. Ceci étant acquis, et si Pékin accepte les armes qu'offre M. Haig, faut-il comprendre que Washington entend discontinuer ses livraisons d'armes à Taiwan? On n'en sait encore rien.

Tout ce qu'on sait, c'est que les deux puissances sont pleinement d'accord pour conjuguer une stratégie susceptible de faire échec à ce que les Chinois appellent «l'hégémonisme soviétique». Quant à Taiwan, le contentieux subsiste, bien qu'à un degré moins aigu. C'est un peu dans la logique des choses qu'il en soit ainsi car si, face au monde arabe, les Américains se doivent de tenir compte du fait accompli qu'est devenu Israël après 33 ans d'existence, ils se doivent, en toute logique, de tenir compte, face à la Chine, du fait accompli qu'est devenu Taiwan, après 32 ans d'existence. Ni les États-Unis ni la Chine n'ont le pouvoir d'effacer 32 ans d'histoire. Les deux puissances doivent se résoudre à vivre avec cette réalité.

JEAN PELLERIN

L'APPUI DES ÉVÊQUES DU QUÉBEC À L'ÉDUCATION SEXUELLE

Monsieur Jean-Guy Dubuc a signé dans LA PRESSE du 16 mai, sous le titre «L'appui des évêques à l'éducation sexuelle», un éditorial qui laisse, selon moi, quelque peu à désirer par son manque d'information et son ambiguïté. S'il est vrai, comme le déclare le document des évêques, que ceux-ci sont favorables à une éducation sexuelle dans nos écoles, il s'agit, ainsi qu'ils l'expriment explicitement, d'une formation «qui doit être liée à la valeur de la personne, au sens profond de la vie et au dessein de Dieu sur l'humanité». Cette éducation ne saurait non plus se passer «de référence aux valeurs morales éclairées par la foi, absolument de rigueur dans une école catholique». De plus, elle devrait se conformer aux intentions des parents, premiers responsables en ces matières, et être confiée à des enseignants qui seront pour les jeunes «des témoins des valeurs incarnées dans la vie, capables de les accompagner dans l'apprentissage qu'ils ont à faire de la décision morale et d'une conduite responsable».

Étant donné le point de vue des évêques, qui est aussi celui des catholiques en général et auquel Monsieur Dubuc semble se rallier, je me permets de demander à celui-ci s'il a lu avec autant d'attention le programme d'éducation sexuelle que le ministère de l'Éducation projetait de rendre obligatoire à compter de septembre 1981 dans les écoles primaires et secondaires et qu'il avait confié pour étude à cinq commissions scolaires? Dans l'affirmative, Monsieur Dubuc aura sûrement constaté que le projet en question n'a rien de commun avec les principes énoncés dans le texte des évêques et que l'on n'y trouve aucune considération d'un ordre plus élevé que celles d'un cours de sexologie pure et simple, limité à l'enseignement de la sexualité et des usages auxquels elle peut servir pour procurer aux jeunes le maximum de plaisir avec le minimum de risques.

Par ailleurs, si Monsieur Dubuc a lu le programme proposé sur le même sujet par l'Association des parents catholiques et la pétition lancée par celle-ci pour sensibiliser la population aux dangers du projet gouvernemental, il aura pu constater la concordance des principes défendus par l'A.P.C.Q. avec ceux que prônent les évêques. Si, par contre, Monsieur Dubuc n'a pas pris connaissance de ces divers documents, il aurait dû, pour le moins, s'abstenir de jugements téméraires comme ceux qu'il formule contre «certains catholiques» qui auraient choisi le mensonge pour défendre la vertu.

Que le directeur des programmes du ME, sur la foi de quelques renseignements isolés, prenne sur lui de dénoncer le caractère alarmiste, mensonger, etc., de l'information diffusée par «certains catholiques», cela autorise-t-il Monsieur Dubuc ou quiconque à endosser immédiatement sa crédibilité plutôt que celle des parents? Même en faisant la part de certaines outrances de langage, il est bien exact qu'avant même toute introduction d'un programme officiel d'éducation sexuelle, des professeurs du primaire ont pris sur eux, sans aucune concertation avec les parents, d'initier à la sexologie par des descriptions et des démonstrations, des enfants qui n'en avaient encore nul besoin.

Le fait demeure également que le programme projeté par le ME a bel et bien existé, qu'une «indiscrétion» l'a mis entre les mains de l'A.P.C.Q. et que celle-ci, avec d'autres groupes de parents, s'est aussitôt élevée contre la philosophie essentiellement hédoniste qui en constitue le fondement. Je veux croire que nos évêques n'avaient pas attendu, de leur côté, que s'élèvent ces protestations pour rédiger leur propre document. Pourquoi Monsieur Dubuc semble-t-il déplorer que des catholiques aient demandé l'intervention de leurs évêques dans une question qui touche d'aussi près la formation intégrale de la personne chrétienne? Nos évêques n'ont-ils pas simplement répondu à ce que les catholiques attendaient d'eux?

Il est bon d'observer, enfin, que c'est seulement après ces premières protestations des parents catholiques que les autorités concernées ont publié démentis et critiques à l'égard de ces derniers tout en assurant que le projet litigieux serait réétudié, remanié et amélioré, ce qui constituait en somme l'aveu et la confirmation de son existence.

Jusqu'à nouvel ordre, les écoles publiques du Québec restent, de droit sinon toujours de fait, des écoles catholiques. Il incombe au ministère de l'Éducation de voir à ce que ce caractère, conforme à la volonté d'une forte majorité de parents, ne soit pas autrement battu en brèche par l'introduction de programmes qui en seraient la négation.

Aurore NANTEL-CARON
Montréal

Je regrette qu'on veuille me faire dire ce que je n'ai pas écrit. Le lecteur qui m'a bien lu saura faire la part des choses.

J.-G. D.

Le grain de sable dans l'engrenage...

M. Jean-Guy Dubuc,

Que les évêques du Québec se disent en faveur d'une éducation sexuelle respectueuse de la personne, soit! Mais que leur idéologie se rapproche des programmes proposés par le département de sexologie de l'université du Québec, cela est impossible.

Tout le monde sait très bien que les enseignements de l'Église en matière de sexualité, concernant la masturbation, l'avortement, vont diamétralement à l'encontre des théories proposées par ledit département.

Les parents qui actuellement s'opposent à l'implantation de tels programmes dans les écoles, même s'ils le font parfois avec maladresse, jouent un rôle prophétique dans notre société à l'heure actuelle. Ils savent par expérience à quelles sortes de violence conduit le dérèglement des moeurs en matière de sexualité. Bien sûr que leur lutte est passionnée puisqu'elle a pour fondement l'amour qu'ils portent à leurs enfants.

Ils agacent les gens en place. Ils sont le grain de sable dans l'engrenage. Mais leur lucidité s'apparente singulièrement à celle de Jean-Paul II qui ne cesse d'inciter les hommes et les femmes de notre temps à conformer leurs comportements aux exigences de la morale chrétienne.

Monique VERDY JONES
Laval

Pour des relations «sans nuages» avec la France

Au lendemain de l'élection du nouveau Président de la France, M. Mitterrand, il était dans l'ordre des choses que le Premier ministre canadien, M. Trudeau — comme celui du Québec, M. Lévesque — lui exprime les voeux du Canada, pays ami qui entretient depuis longtemps des relations diplomatiques avec la France. Mais, après les interventions du général de Gaulle, en 1967, et celles toutes récentes de M. Giscard d'Estaing, dans les affaires intérieures canadiennes, il était également tout indiqué qu'un homme politique canadien, ce fut M. Jean Chrétien, veuille prévenir les malaises pénibles entre les deux pays qu'ont provoqués les initiatives inqualifiables de ces deux présidents de la France.

Le geste de M. Chrétien a déplu à deux personnes, M. Guy Cormier et M. Claude Morin. Il n'y a pas lieu de s'en étonner car il y a toujours plus d'une manière de voir et de juger un événement ou un comportement. Pour M. Morin il s'agissait «d'une gaffe de taille, d'un manque de tact diplomatique». Il ne faut pourtant pas oublier que pour d'autres, la gaffe de taille et le manque de tact diplomatique caractérisaient d'abord et avant tout le général de Gaulle et le Président sortant dans deux cas historiques, bien spécifiques, et qu'aggravait leur caractère de chefs d'État. D'après LA PRESSE du 27 mai 1981, M. Morin aurait dit encore que le régime de M. Giscard d'Estaing avait été marqué au coin de la «non-ingérence et de la non-indifférence». Si M. Morin le dit, donc il le croit. Mais pour d'autres, ce slogan fut un simple attrape-nigaud, puisqu'on affirmait une chose en en faisant une autre! Le gouvernement canadien a toujours été pacifique et bien patient dans les deux cas. À propos de la francophonie, ne se contenta-t-il pas de demander à la France d'expliquer son slogan, sans rien recevoir de sérieux en retour!

Jean Chrétien

M. Guy Cormier, de son côté, a été surtout frappé par un canadianisme pourtant bien du terroir, le mot «bebelle». Il l'a analysé, dictionnaire en main, et en a conclu que les propos de M. Chrétien devaient se comprendre ainsi: «que le nouveau Président se mêle de ce qui le regarde, qu'il évite de tomber dans l'affreux péché d'ingérence dans les affaires canadiennes». Son intervention était excellente. Mais pourquoi a-t-il ajouté: «c'est grossier et démagogique»! Pour être poli fallait-il ne rien dire? M. Chrétien avait parlé d'un sujet sérieux, même grave, pourquoi abaisser le niveau de la discussion par des attaques personnelles, en parlant de la «grossièreté de ses propos», du «manque de savoir-vivre international», de gars «très mal élevé»?

Surtout quand l'auteur de la critique, dans l'ardeur de ses convictions, a lui-même couvert son article du 27 mai d'un chapeau dépourvu de tout raffinement: «Qui va essuyer le...?» À la suite de M. Jean Chrétien cherchons tous ensemble à maintenir des relations diplomatiques «sans nuages» avec la France, comme avec tous les pays du monde.

Anatole VANIER, c.r.
Montréal

Hommage à la fondatrice des Soeurs de la Providence

Émilie Tavernier était son nom. Originaire de Montréal, elle y épouse, à 23 ans, J.B. Gamelin dont elle aura trois enfants. Mariage heureux, mais que la mort vient briser: en moins de cinq ans, elle perd son mari et ses enfants. Cette jeune veuve de 28 ans ne s'apitoie pas longtemps sur ses malheurs. Autour d'elle, elle découvre des misères plus grandes que la sienne. Elle s'occupe d'abord du pauvre «Dodais», un idiot dont les cris avaient naguère sauvé la vie de son mari attaqué par un malfaiteur.

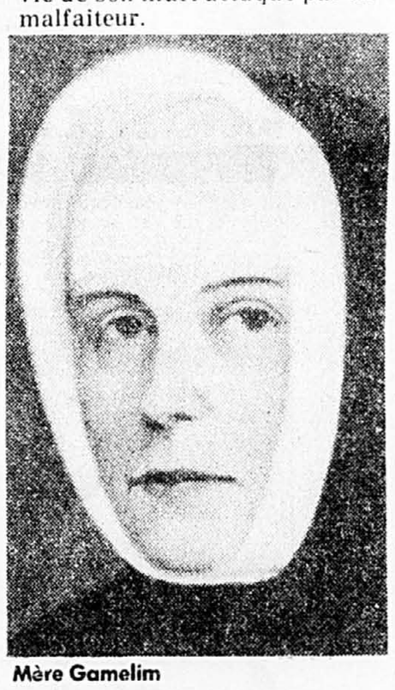

Mère Gamelim

Cette femme «au coeur attentif» soigne les malades délaissés dans un Montréal sans ressources; elle recueille chez elle de pauvres vieilles abandonnes, ouvre des refuges pour orphelins et vieillards. En vingt-trois ans, elle touchera à toutes les misères: les malades mentaux — Saint-Jean-de-Dieu, c'est elle — les sourdes-muettes, le soin des malades, etc. Émilie Gamelin suscite des dévouements autour d'elle; des jeunes filles l'imitent et s'associent à elle dans ses entreprises. Le petit peuple salue en elle la «mère des pauvres et la Providence des déshérités». Elle meurt à 51 ans du choléra, ce mal terrible dont souffraient les malades qu'elle soignait sans ménager ses efforts. Elle laisse derrière elle une famille religieuse dont les membres étendront à tout le pays, puis aux États-Unis et bien au-delà, les fruits de charité de Madame Gamelin. Cette humble veuve, dont la vie a été empreinte de simplicité, de charité et de pauvreté, est devenue une grande figure de notre Histoire. Livrée sans réserve à Dieu, sa vie a connu un rayonnement qu'aucune carrière humaine ne lui eût donné.

Voilà ce qui me passait par la tête, hier soir (1er juin), à Notre-Dame, en voyant cette église remplie de Filles de Mère Gamelin et de leurs amis. Les Soeurs de la Providence, dont l'activité charitable et multiforme a marqué notre milieu, ont depuis longtemps mérité notre admiration. Des femmes libres que ces Filles de notre race! Et qui ont su entreprendre et diriger avec audace, avec prudence et compétence, mais aussi avec abnégation, des oeuvres de santé, bien-être et éducation dont notre société vit encore.

Toute l'assemblée était à la fête: Rome vient d'autoriser l'étude de la vie de Mère Gamelin en vue de sa béatification. C'est un honneur qui rejaillit sur nous tous. En son temps — 1800-1851 — comme Teresa de Calcutta dans le nôtre, Mère Gamelin a témoigné que quiconque «perd sa vie» pour servir le Christ dans la personne des plus pauvres, en fait un succès. Même dès ici-bas. Providence de Dieu, nous te remercions de tout!

Pierre HURTEAU, prêtre
Laval

Un ministère discrédité

M. Jean-Guy Dubuc,

Monsieur,

Dans votre éditorial: «L'appui des évêques à l'éducation sexuelle», vous négligez de signaler des aspects très importants soulignés par ceux-ci. Ils rappellent dans leur intervention que «les **premiers responsables** de l'éducation sexuelle sont **les parents**» et que dans cette matière «la mission éducative de l'école s'exerce dans le **respect du droit des parents** et en **étroite collaboration avec eux.**»

L'attitude des sous-ministres et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation à oublier que leur rôle n'est que «d'aider les parents à remplir le mieux possible leur rôle d'éducateur en ce domaine» et non pas de leur marcher sur la tête, a réveillé l'opposition de beaucoup de parents. Heureusement que ceux qui n'ont pas encore démissionné ont élevé la voix pour s'opposer et alerter l'opinion publique! Ils ont forcé ces messieurs à suspendre leur charriage et à remettre sur la table leur projet de cours. Ils devront apprendre à nous servir avec plus de modestie, à respecter nos droits et ceux de nos enfants.

Nous ne pouvons reprocher aux parents catholiques de manifester un manque total de confiance à l'endroit des inventions et des créations des «projeteux» du ministère de l'Éducation. Depuis que ce ministère existe, nous n'avons pas été gâtés par sa perspicacité, ni par ses réussites, ni par sa transparence. Sur le plan économique, nous n'avons pas besoin de démontrer que l'école au Québec n'a été qu'un gouffre qui a drainé des sommes astronomiques. Depuis dix ans nous n'avons accumulé de toutes parts que des dénonciations des carences qui minaient le système scolaire public. Le Conseil supérieur de l'éducation, la Fédération des commissions scolaires, le ministère de l'Éducation lui-même, ont dénoncé à maintes reprises son inefficacité et, enfin, le ministre de l'Éducation lui-même, M. Camille Laurin, lors du relancement de la réforme scolaire en février 81, a reconnu officiellement sa faillite. Il se scandalisait du nombre «effarant» des échecs! Nous savons que le ministère les camouflait depuis quinze ans en jouant dans les notes des élèves avec son arme secrète de la normalisation. Le ministre dénonçait aussi l'incapacité de l'école à s'ajuster aux réalités.

L'indignation de la Direction des programmes du ministère de l'Éducation et du sous-ministre André Rousseau contre les groupes d'opposants ne fait pas le poids. Ces fonctionnaires à qui nous avions confié la responsabilité depuis plusieurs années de gérer nos écoles québécoises n'ont même pas été capables, après des années et des années de tâtonnage, de conserver, de sauver le minimum d'efficacité que tout le monde reconnaissait aux anciennes écoles, celles d'être capables d'apprendre à lire et à compter à beaucoup d'enfants et à écrire à ceux qui poursuivaient leurs études jusqu'au secondaire.

Ils ont été les grands responsables de cette faillite scolaire déclarée et des très graves et irréparables préjudices à l'endroit d'une génération d'étudiants et de parents qui ont financé cette aventure ratée. Et maintenant ils ne trouvent rien de mieux que nous recommander de revenir à nos vieilles recettes. C'est tout ce dont ils sont capables pour corriger leurs gaffes. Nous ne sommes plus dans le même contexte social que celui des années 40 et 50. Les connaissances et les moyens techniques et pédagogiques ont évolué d'une façon fantastique. Ils ont encore le front de venir conseiller et même réprimander les parents qui osent ouvrir la bouche.

Les parents ont mille fois raison de refuser leur confiance et de s'opposer à voir les membres de ce ministère assumer la responsabilité de l'éducation sexuelle de nos enfants. Ils devraient réclamer immédiatement au gouvernement le contrôle de chacune de leurs écoles qui sont pasées entre les mains des fonctionnaires, et en assumer la gérance complète. Libérons l'école de la tutelle des fonctionnaires du gouvernement. Prenons nos responsabilités et exigeons qu'ils nous servent et non qu'ils nous écrasent.

Gérard BERNATCHEZ
Sorel

Attendons la seconde version

Monsieur Jean-Guy Dubuc,

J'ai lu avec intérêt votre éditorial concernant l'appui des évêques à l'éducation sexuelle dans les écoles. Cependant, votre remarque que certains catholiques on choisi le mensonge pour défendre la vertu m'agace.

M. Fernand Toussaint, directeur des programmes du Ministère, a né certains propos exagérés dont je n'ai jamais entendu parler. Par contre, M. Toussaint n'a pas parlé (si on juge par le compte-rendu publié dans LA PRESSE du 12 mai) du contenu alarmiste de la première version du document de travail.

Il est certain que le document présente des éléments entièrement non-acceptables aux chrétiens.

Suite aux objections des parents, une autre version sera préparée et soumise aux autorités dont le Comité catholique.

Qui peut dire que les actions entreprises par les parents n'ont pas atteint leur but?

Francis J. BROCKMAN
Mont-St-Hilaire, Qué.

Pour les écoles privées

Hon. Camille Laurin
Ministre de l'Éducation
Monsieur le ministre,

Le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale le 28 mai dernier autorise une augmentation des subventions aux institutions d'enseignement privées de l'ordre de 4 à 5% alors que les salaires et les frais subiront une hausse de 12 à 13% environ. C'est dire que les parents devraient absorber une hausse d'environ 8% des frais de scolarité pour leurs enfants.

Vous savez que ces frais sont déjà très élevés et nous ne devrions pas payer davantage pour des services dont nous sommes satisfaits, auxquels nous tenons et que, de toute façon, nous avons le droit de choisir.

C'est pourquoi nous, parents, demandons que ce projet de loi soit modifié de façon à ce que la contribution des parents ne soit pas augmentée. Il faudrait donc que ce projet de loi prévoit une augmentation des subventions proportionnée à la hausse des coûts d'opération de ces institutions.

Jeannine CASTONGUAY
Anjou
(pour le Collège Ville-Marie)

Plusieurs garderies dans une situation financière critique

Depuis déjà quelques semaines, les parents et les travailleurs des garderies, membres du Regroupement des garderies sans but lucratif du Québec, essaient de saisir les responsables gouvernementaux et la population en général de la situation critique qu'elles traversent.

Il y a d'abord eu une grande marche pique-nique au Parc Lafontaine qui réunissait quelque 400 à 500 parents-travailleurs et enfants des garderies. Puis, plus récemment, l'occupation de l'Office des services de garde du Québec. Pourquoi tout ce branle-bas?

D'abord parce que le nombre de garderies est insuffisant; les enfants doivent attendre de 6 mois à 1 an avant d'avoir une place et ce, pour les chanceux qui ont une garderie de quartier ou sur les lieux de travail. Ensuite, les garderies qui existent arrivent tout juste à suivivre avec des subventions directes de $2. par jour, par enfant. Ce financement ajouté à la contribution des parents suffit à peine à payer le loyer ($15,000 par année dans certains cas), acheter quelques jouets et donner aux employés qualifiés une rémunération ridicule: $8,000 par année en moyenne.

La mise sur pied d'un réseau de garderies financé adéquatement, revendication que l'on retrouve autant chez les femmes, les familles mono-parentales que chez les jeunes couples devant travailler tous deux pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, devient de plus en plus urgent.

Il faut dire enfin que les garderies c'est d'abord et avant tout pour les enfants. Une garderie c'est un endroit sécuritaire, c'est souvent un espace extérieur aménagé, c'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges pour les enfants. Une garderie c'est donner à l'enfant un milieu de vie dans lequel il peut évoluer et se développer avec ses pairs.

Pour que cette découverte se fasse dans les meilleures conditions possible, pour que les gens qui y travaillent puissent donner à ces enfants, tout en recevant un minimum décent pour vivre, il faut que le gouvernement accroisse sa subvention directe et vienne en aide aux garderies qui supportent un loyer trop élevé.

Les services essentiels dans le réseau des Affaires sociales, ça comprend aussi les garderies.

Gilles FORGET
Parent, garderie UQAM
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

«Les fédéraux marchent dans Londres comme des éléphants dans la porcelaine»

— JACQUES-YVAN MORIN

■ QUÉBEC — M. Jacques-Yvan Morin en sait plus qu'il ne veut en dire sur l'évolution du dossier constitutionnel canadien dans les milieux politiques britanniques. Il reconnaît, par exemple, la «possibilité» qu'il puisse avoir été mis au courant des chances que le Parlement britannique étudie le projet Trudeau avant l'ajournement de sa présente session, qui se terminera le 24 juillet. Il a pu aussi se faire une assez bonne idée du nombre de parlementaires qui voteraient en faveur de la requête fédérale ou qui appuieraient la cause des huit provinces opposées au plan de rapatriement de la Constitution.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Mais, M. Morin ayant appris toutes ces choses intéressantes sous le couvert de la confidentialité, prétexte-t-il, il résistera jusqu'à la torture avant de dévoiler ses secrets d'Etat.

De retour d'une mission de six jours à Londres, où, à la demande du premier ministre Lévesque, il a rencontré «plusieurs douzaines de parlementaires, tant de la Chambre des communes que de la Chambre des lords, de tous les partis», M. Morin a déclaré en conférence de presse, hier, avoir été accueilli «chaleureusement» par ses interlocuteurs britanniques.

Essentiellement, le vice-premier ministre du Québec a découvert trois choses à Londres:

- que le lobby des provinces a porté fruit;
- que les émissaires du fédéral, et tout particulièrement le ministre Jean Chrétien, ont marché dans Londres comme des éléphants dans de la porcelaine fine;
- que les parlementaires britanniques souhaitent ardemment que la Cour suprême leur évite de trancher ce délicat conflit entre Ottawa et le groupe des huit provinces dissidentes.

Selon M. Morin, les députés et les lords britanniques sont bien au fait du dossier constitutionnel canadien, notamment parce que les provinces ont disposé d'un sursis pour faire connaître leur point de vue, à partir du moment où «le projet Trudeau a commencé à dérailler, en novembre dernier».

Ainsi, les parlementaires britanniques feraient toutes les distinctions nécessaires entre la légalité et la légitimité du projet. «L'un d'eux m'a expliqué, rapporte M. Morin, comment il faisait la distinction entre ces deux notions: «Parce que le feu est vert à une intersection, j'ai légalement le droit de passer avec ma voiture; mais, si, au même moment, un enfant traverse, ça ne me donne pas pour autant le droit légitime de l'écraser». J'aime beaucoup cet exemple.

«De nombreux interlocuteurs britanniques, poursuit l'ancien professeur de droit, ont, par ailleurs, noté avec étonnement que le gouvernement fédéral soutient deux thèses contradictoires, selon qu'il plaide au Canada ou en Grande-Bretagne. Alors qu'ici il prétend que Westminster possède l'autorité législative pour disposer de son projet, il soutient là-bas que les parlementaires britanniques ne peuvent s'ingérer dans les affaires canadiennes, et doivent se contenter de jouer un rôle de «rubber stamp» quand ils seront saisis du projet constitutionnel Trudeau. Avec ce résultat que personne ne contrôlerait le pouvoir fédéral. Voilà qui fait que votre fille est muette!»

Le vice-premier ministre québécois a aussi observé, lors de son voyage à Londres, la semaine dernière, que le gouvernement d'Ottawa y est très actif et «qu'il s'y comporte comme si les juges de la Cour suprême ne pouvaient que s'incliner devant ses exigences.»

Il a également semblé à M. Morin que «les menaces que M. Trudeau a laissé planer sur l'avenir du Commonwealth et la possibilité de le voir lancer une campagne anti-britannique au Canada n'ont pas été sans effet. Les Britanniques redoutent l'absence de scrupule des représentants fédéraux. Ils sont un peu comme celui qui se demandera comment il faut traiter avec un forcené: est-il parlable? Va-t-il agir de manière inconsidérée?...»

En somme, conclut Jacques-Yvan Morin, «les Britanniques ne se penchent pas de faité de coeur sur ces questions. Ils souhaiteraient que ce calice soit éloigné de leurs lèvres».

REPRISE DU DÉBAT SUR LA SOUVERAINETÉ

L'élection du 13 avril a-t-elle annulé le référendum du 20 mai?

■ QUÉBEC — En votant pour le Parti québécois le 13 avril, les Québécois se sont trouvés à annuler leur vote référendaire du 20 mai, c'est-à-dire qu'ils ont ainsi renoncé à confirmer leur vote en faveur du fédéralisme canadien.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Cette lecture du résultat électoral du printemps dernier n'est pas la dernière trouvaille d'un stratège péquiste pour montrer que les Québécois ont fait un pas de plus vers l'indépendance. Il s'agit, en fait, d'une déclaration faite par le chef du PLQ en mars dernier: «S'ils votaient pour le PQ le 13 avril, les Québécois se trouveraient à annuler ce qu'ils ont exprimé au moment du référendum», avait alors déclaré à The Gazette M. Claude Ryan.

M. Ryan s'est fait mettre sous le nez cette déclaration par le Premier ministre, hier, au moment où il cherchait à prendre celui-ci en défaut pour avoir «réaffirmer avec force, au Conseil national du week-end dernier, son engagement immédiat et inconditionnel en faveur de l'indépendance du Québec, après s'être engagé à respecter la volonté exprimée par les Québécois le 20 mai, pour se faire réélire».

M. Lévesque s'est contenté de citer cet extrait d'interview qu'avait accordé M. Ryan, ajoutant avec un brin de malice qu'il n'oserait pas se servir de cela, parce que ça va beaucoup plus loin que ce que nous oserions dire, quant à nous».

Pour le chef du gouvernement, les électeurs ont voté en faveur de son parti, le 13 avril, en sachant parfaitement que «l'option souverainiste se trouvait toujours au coeur de nos convictions». M. Lévesque a déploré que les libéraux découvrent à chaque lendemain de Conseil national du PQ que «nous demeurons un parti souverainiste», et il a souhaité qu'on cesse d'éplucher des chiures de mouche autour d'une option qui est claire».

A Jean-Claude Rivest, qui est venu à la rescousse de son chef, M. Lévesque a fait valoir qu'il n'y a pas de contradiction dans le fait «qu'en même temps qu'on défend l'autonomie du Québec dans le régime actuel, on puisse se permettre de mettre en valeur la voie de l'avenir que nous jugeons la meilleure pour le Québec».

Six ministres du cabinet Lévesque parcourent en ce moment le Québec pour sensibiliser, une fois de plus, la population «aux dangers du projet constitutionnel Trudeau», en même temps qu'ils expliquent la souveraineté-association, l'autre voie de l'avenir pour le Québec. «Et on ne se gênera pas pour le faire, a ajouté le chef du gouvernement, pas plus que le chef de l'Opposition et les autres ne se gênent pour aller faire les fédéralistes inconditionnels dans tous les coins.»

Aussitôt après l'ajournement des travaux parlementaires, l'équipe Lévesque poursuivra plus intensément encore son travail de mobilisation des Québécois contre le projet constitutionnel d'Ottawa.

Affrontement entre MacGuigan et Broadbent

■ OTTAWA (PC) — En demandant au gouvernement canadien de se poser en médiateur dans la guerre civile qui fait rage au Salvador, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, se range non seulement du côté des forces révolutionnaires mais il contribue directement à prolonger le conflit qui déchire ce petit pays de quatre millions d'habitants d'Amérique centrale.

Pour M. MacGuigan, en se prononçant contre la tenue d'élections libres au Salvador, M. Broadbent ne fait rien de moins que d'encourager les rebelles et de donner une auréole de respectabilité à leur tentative de renverser par la force le gouvernement du président José Napoléon Duarte.

Le chef du NPD, M. Broadbent, qui revient d'une tournée de deux semaines en Amérique centrale au cours de laquelle il a agi comme invoyé de l'Internationale socialiste, a mis de l'avant six propositions que le gouvernement canadien pourrait adopter pour hâter la fin de la guerre civile salvadorienne qui a fait 22,000 morts jusqu'à maintenant.

— Que le gouvernement du Canada s'offre publiquement pour jouer un rôle de médiateur dans ce conflit;

— Que le premier ministre canadien, se prononcent publiquement en faveur d'une solution négociée .

— Que le gouvernement du Canada demande à d'autres pays de l'Amérique centrale de jouer, avec lui, un rôle de médiateur dans ce conflit.

SONDAGE GALLUP

La position des partis ne bronche pas

■ L'appui des Canadiens aux divers partis fédéraux n'a guère changé au cours des quatre derniers mois. Le Parti libéral remporte toujours la faveur de 42 p. c. de l'électorat comparativement à 37 p. c. pour le Parti conservateur et à 18 p. c. pour le NPD.

Les libéraux sont toujours très forts au Québec tandis que les conservateurs détiennent la majorité des voix des électeurs dans l'Ouest. C'est ce qui ressort d'un sondage mené par la maison Gallup en mai. Le pourcentage d'indécis représente 27 p. c. de l'électorat, soit à peu près la même chose qu'en avril.

La question posée par les enquêteurs était la suivante: «Si on tenait des élections fédérales aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous?»

Le total des pourcentages peut ne pas donner 10 parce que certains chiffres ont été arrondis.

Dans le tableau suivant, nous ne tenons pas compte des indécis.

	Lib.	Cons.	NPD	Autres
Elections de février 1980	44%	32%	20%	3%
Sondages Gallup				
Avril 1980	49	38	20	3
Juin	47	31	20	3
Septembre	50	29	19	2
Novembre	45	31	22	2
Décembre	44	34	20	2
Janvier 1981	40	34	23	3
Février	42	37	19	2
Mars	46	35	18	2
Avril	43	37	19	1
Mai	42	37	18	3

Un examen des résultats par groupe d'âges permet de constater que les jeunes sont moins indécis que les plus âgés. Parmi les électeurs qui ont fait leur choix, les jeunes ont tendance à être plus favorables que les autres groupes au NPD, ceux dont l'âge est moyen appuient en plus grand nombre les libéraux tandis que les électeurs plus âgés ont tendance à appuyer les conservateurs.

Les hommes et les femmes ont également un comportement différent. Un nombre beaucoup plus grand de femmes que d'hommes sont indécises, mais parmi ceux (hommes et femmes) qui ont fait un choix, les hommes sont en plus grande proportion favorables aux conservateurs et les femmes, aux libéraux.

Les résultats du présent sondage sont tirés d'entrevues menées auprès de 1,043 adultes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p. c. Les résultats pour les sous-groupes ont une marge d'erreur plus grande.

CLIFFORD LINCOLN, DÉPUTÉ DE NELLIGAN

Un homme riche, riche, qui rêve d'un Québec sans murs

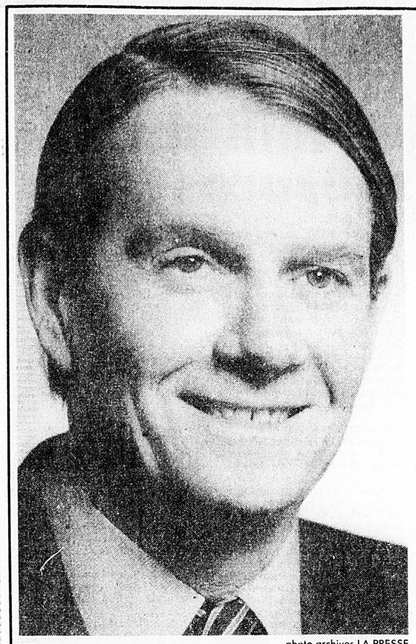

photo archives LA PRESSE

Clifford Lincoln, le député très spécial du nouveau comté de Nelligan dans le West-Island de Montréal.

■ QUÉBEC — Clifford Lincoln est un homme riche, riche au point de ne plus avoir besoin de travailler pour gagner sa vie. C'est un monsieur dont on dit qu'il a bien réussi dans la vie, qu'il peut être fier de lui.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

En se lançant en politique, à l'âge de 53 ans, le printemps dernier, Clifford Lincoln aspirait à un rôle important dans l'appareil gouvernemental. «Je me disais que si une toute petite poignée d'hommes, soixante et onze députés ou même seulement quelques dizaines de ministres, avaient réussi, de 1976 à 1981, à changer à ce point la direction de notre société, il fallait qu'à mon tour je sois d'une autre équipe qui allait imprégner une orientation différente au Québec.»

Hélas pour lui, les électeurs ont vu les choses différemment. Et clifford Lincoln se retrouve aujourd'hui député d'arrière-banc du côté de l'Opposition.

«C'est très frustrant d'être dans l'Opposition, reconnaît-il au cours d'une entrevue avec LA PRESSE. Mais, cela étant dit, j'ai quand même l'impression qu'il est possible, en critiquant et en questionnant le gouvernement, de changer certaines choses. Je suis un idéaliste. D'ailleurs, il faut être un idéaliste pour prendre le bus pour Québec, chaque semaine, comme je le fais, pour venir lire des tonnes de papier et participer à des Commissions parlementaires jusqu'à minuit le soir.»

Des ponts plutôt que des murs

Clifford Lincoln rêve d'une société où tout le monde s'aimerait, se respecterait, où chacun aurait une chance égale de réussir sa vie, où l'on ne serait plus pauvre de génération en génération. Il rêve d'un Canada où l'on jetterait des ponts entre les deux grandes communautés, «plutôt que d'ériger des murs entre nous, comme le fait la loi 101.

«Parce que, est-il nécessaire de vous le dire, enchaîne le député de Nelligan, je ne crois pas que le français soit menacé au Québec. Il y a plein d'exemples dans le monde pour démontrer que des minorités peuvent fort bien survivre: les Anglais de Hong Kong tout à côté des centaines de millions de Chinois, les Portugais de Macao, les Français du Zaïre...

«Je suis un internationaliste, poursuit-il. J'ai toujours été profondément scandalisé de voir qu'en Belgique, par exemple, l'on décide que telle communauté doit vivre dans tel petit trou ici ou là... En Suisse, il n'y a pas de problèmes semblables. Au Canada, je pense que nous avons manqué le bateau des deux côtés. Mais, c'est ici, au Québec, que nous gagnerons ou que nous perdrons la bataille fédéraliste; c'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai préféré faire de la politique au provincial plutôt qu'au fédéral. L'avenir du Canada se joue ici. Nous en sommes arrivés au point où il faudra nous décider ou bien à combler «le grand fossé» (great divide) ou à l'élargir. Je suis optimiste. C'est sûr que ce ne sera pas facile, mais les Chinois ne disent-ils pas qu'un voyage de mille kilomètres, ça commence par un premier pas? Que des types anglophones comme Reed Scowen, Herbert Marx et comme moi, qui ai travaillé à 99% en anglais toute ma vie, veulent que ça marche, c'est un premier pas dans la bonne voie!»

Ça n'est pas d'hier que Clifford Lincoln idéalise le Canada. «A force de lire sur le Canada, alors que j'étais tout jeune, à l'Ile Maurice, c'était devenu pour moi comme une idée fixe de venir, un jour, m'établir dans ce pays de grandes libertés.»

De l'Île Maurice en passant par la Rhodésie

Né d'une mère d'origine bretonne et d'un père d'origine écossaise, Clifford Lincoln a passé son enfance et son adolescence à l'Ile Maurice. «Un vrai paradis pour le climat, pour la mer, mais où ça manque vraiment de débouchés. C'est pourquoi, à 19 ans, je suis parti pour l'Afrique du Sud, y rejoindre mon frère architecte. J'ai commencé par y faire des études en droit corporatif, puis j'y ai travaillé. En tout, j'ai passé, en Afrique du Sud et en Rhodésie, huit, neuf ans. Mais, je n'ai jamais pu m'adapter au régime de l'apartheid, au fait que, parce que je suis blanc, j'ai automatiquement des droits plus grands que des noirs qui vivent dans le pays depuis toujours. Ou bien on lutte, héroïquement, contre l'apartheid, ou bien on part.»

Il est parti. Pour «son» Canada, «terre de grandes libertés». Arrivé en 1958 par bateau, avec femme, enfants et bagages, il passe d'abord quelque temps à Montréal, puis va s'installer à Vancouver. «Comme je ne voulais pas reprendre mes études de droit, j'ai cherché un métier «international», et j'ai trouvé les assurances.

A partir de là, il fera donc dans les assurances spécialisé auprès des chantiers de grandes sociétés internationales aériennes et maritimes. Au fil des ans, il ouvrira un bureau à Montréal, à Toronto, à Vancouver, à Seattle, en République dominicaine et même en Angleterre.

Dans les cercles libéraux, il est de notoriété publique qu'au moment où M. Lincoln fit le plongeon en politique, il était tout à fait indépendant de fortune. «N'exagérons rien, tient à nuancer le principal intéressé, disons que, lorsque mes transactions seront complétées, je serai à l'aise. Mais, vous savez, il en faut de l'argent quand on a sept enfants, dont quatre à l'université.»

Du porte-à-porte pour Ted Kennedy

C'est un peu à cause de sa famille, dira-t-il aussi, s'il n'est pas entré en politique plus tôt. «Ma femme n'était pas d'accord, parce qu'autrement j'aurais commencé ma carrière politique il y a dix ou quinze ans. J'ai toujours été un mordu de la politique. Déjà tout jeune, je me souviens que j'allais passer de longues heures à écouter les parlementaires à Capetown. Plus tard, c'était au Capitol à Washington. Plus récemment, j'ai même fait, en compagnie de mon fils, du porte-à-porte pour Ted Kennedy aux primaires du New Hampshire.

«Mais, l'idée d'une deuxième carrière dans la politique n'est probablement venue en m'occupant d'enfance handicapée. J'ai un fils mongol, un petit bonhomme de 14 ans tout gai, de qui j'ai beaucoup appris. Particulièrement la tolérance.»

Clifford Lincoln ne sait pas encore s'il voudra demander un renouvellement de son mandat aux prochaines élections, mais il se dit convaincu d'avoir le goût d'aller jusqu'au bout de son mandat actuel. Et, se défendant de n'être que le représentant de la communauté anglophone, il s'engage, chaque fois qu'il en a l'occasion, à se faire le porte-parole des libertés individuelles. Pour lui, tous les droits collectifs (loi 101, zonage agricole, assurance-auto) dont le PQ a doté le Québec depuis 1976, produisent de plus en plus d'effets négatifs et empêchent de plus en plus que «chaque individu puisse se sentir une voix au chapitre».

ARLINGTON SPORTS

NE MANQUEZ PAS

BICYCLETTE DE COURSE 'UNIVERSAL' 10 VITESSES
Un excellent vélo 10 vitesses pour hommes! Ce vélo de course est équipé de freins à tirage central, de leviers de sécurité et de pneus à flancs noirs. Taille unique pour hommes: 21".
Cour. $124.98.
Prix de vente $119.89

Toutes nos bicyclettes sont assemblées d'une façon très professionnelle.

RABAIS DE $10 RALEIGH

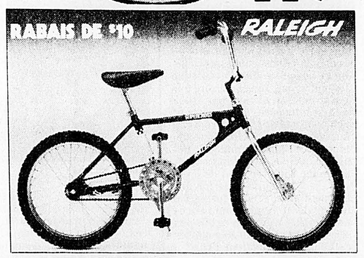

BICYLETTE SUPERCROSS MOTOCROSS DE RALEIGH
La reine du motocross, une luxueuse bicyclette de conception ultramoderne. Robuste cadre de motocross, fourche BMX, moyeux super-robustes et pneus crantés de 20" x 2.125. Couleur: noir mat. Cour. $139.98.
Prix de vente 129.89

RABAIS DE $10

BICYCLETTE DE CYCLOTOURISME 'LE CIRCUIT' MD 5 VITESSES
Leviers de changement de vitesse sur la potence, pneus à flancs noirs et dérailleur Suntour. Modèle hommes: cadre de 21". Dames: cadre de 19½".
Cour. $139.98.
Prix de vente 129.89

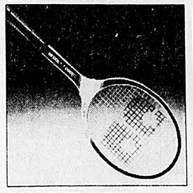

RACQUETTE JUNIOR DEUCE COURT MD
Raquette à l'échelle du jeune joueur. Un bon choix pour les jeunes de 5 à 10 ans. Cour. $11.98.
Vente 8.89

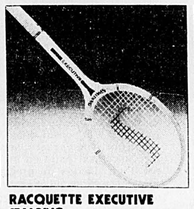

RACQUETTE EXECUTIVE SPALDING
Pour le débutant. Cadre lamellé de bois 7 couches, prise en cuir, cordage de nylon. Cour. $22.98.
Vente 16.89

JEU DE FLÉCHETTES SUR GAZON
Pour 2 ou 4 adultes. Semblable au jeu de fers, mais avec flèches géantes de 12" et un anneau-cible. Avec 2 paires de fléchettes et 2 cibles. Cour. $4.98.
Vente 3.89

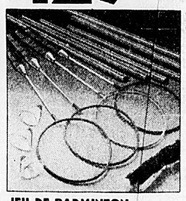

JEU DE BADMINTON POUR 4
Jeu d'extérieur complet, avec montants, filet, volants et 4 raquettes légères. Cour. $14.98.
Vente 9.89

Le CircuitMD et CompetitionMD sont des marques déposées d'Arlington Sports, une division de Le Groupe UCS Limitée. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous ces articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.

Cette vente prend fin le mardi 30 juin 1981.

- CARREFOUR DE L'ESTRIE 3050 Blvd. Portland, Sherbrooke 567-5286
- CHAMPLAIN MALL 2150 Lapinière Brossard 671-7275
- LES PROMENADES ST-BRUNO 226 Blvd. Les Promenades 653-1364
- VILLE D'ANJOU 7201 Blvd. Galeries d'Anjou 353-9000
- CENTRE-VILLE 1175 rue Ste. Catherine O. 288-0181
- WEST ISLAND MALL Route Transcanadienne, Sortie 55 683-8400
- CENTRE LAVAL Autoroute des Laurentides, Sortie 8 688-1021

NOTRE VENTE D'ÉTÉ!

VENTE SPÉCIALE DEUX CHAUSSURES POUR LE PRIX D'UNE!

CHAUSSURES D'ENTRAINEMENT COMPETITION MD
Nos chaussures d'entraînement Competition Zee sont imbattables! Essayez-les sans tarder. Tiges attrayantes en suède et garniture blanche en PVC. Faux-col et languette rembourrés, première remboîtage en mousse et oeillets renforcés.
Cour. $19.98.
Prix de vente 2 pour 19.98

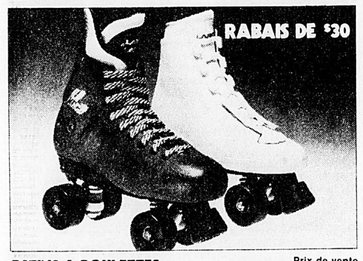

PATINS A ROULETTES LANGE
Patins de luxe avec large bloc de freinage évasé à l'avant. Le modèle pour dames comprend une enveloppe monobloc moulée, un chausson souple enlevable et un système de laçage rapide. Une aubaine! Cour. $85.98.
Prix de vente 55.89

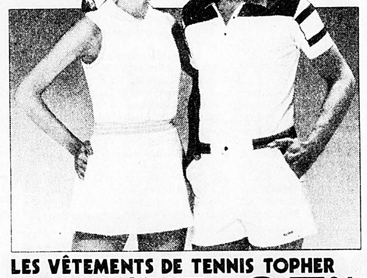

LES VÊTEMENTS DE TENNIS TOPHER
Avec les vêtements de tennis Topher, vous serez toujours d'une élégance impeccable, que ce soit sur les courts ou ailleurs! Choix de styles et de coloris assortis, pour hommes et pour dames.
RÉDUCTION DE 25%

BALLON DE SOCCER COLLEGIATE
Ballon tout-terrain en caoutchouc. Solides coutures de nylon.
Cour. $11.98.
Vente 8.89

BALLON DE FOOTBALL SPALDING
Modèle avantageux en cuir retendu à triple doublure. Fini caillouté pour bonne prise.
Cour. $22.98.
Vente 18.89

VESTES PROTECTRICES KAPOK KEYHOLE TAPATCO
Approuvées par le M.D.T.
0-40 lb. Cour. $7.98. Vente 5.89
40-90 lb. Cour. $9.98. Vente 7.89
90 lb et plus. Cour. $12.98. Vente 9.89

BATON DE SOFTBALL BLUE JAYS
Bâton réglementaire Blue Jays pour la détente. Cour. $5.98. Vente 4.89
BALLE DE SOFTBALL SPALDING
Modèle RSB. 12 po. Recouvrement synthétique, centre de liège. Cour. $3.98. Vente 2.89

ARLINGTON SPORTS
C'est sportmidable

"Le géant des micro-ordinateurs"
TRS-80 Radio Shack
1er pour Caractéristiques! Rendement! Prix!

TRS-80™ Modèle III à partir de 1399

- Conception compacte avec écran vidéo incorporé de 12"
- Se place facilement sur le dessus d'un pupitre
- Choisissez parmi plus de 80 programmes ou écrivez les vôtres
- Facilité d'extension jusqu'à 48K et deux unités de disques
- Raccord d'imprimante fourni
- L'ordinateur qui sait grandir avec vos besoins

Les prix sont en vigueur dans les magasins Radio Shack. Centres d'ordinateurs et sont un maximum dans les Centres de vente autorisés (Détaillants).

Radio Shack a d'autres ordinateurs TRS-80 pour vous, valant de $279. à $12,000.

Consultez votre annuaire téléphonique pour le magasin, le Centre d'ordinateur ou le détaillant Radio Shack près de chez vous.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

CONSEIL NATIONAL DU PQ

Ce n'est pas sans raison si des militants comprennent mal certaines mesures

Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

Quand le premier ministre René Lévesque convie les militants de son parti, réunis en conseil national, à faire leur travail et à laisser le gouvernement faire le sien, on se demande si les péquistes feraient bien de le suivre tout à fait sur ce terrain. Au moment où l'opposition libérale est fortement ébranlée et semble éprouver d'énormes difficultés à se donner une quelconque ligne de pensée, les délibérations des militants du Parti québécois pourraient sans doute apporter un polissage qui manque parfois à certaines décisions gouvernementales.

Certes M. René Lévesque disait la vérité lorsqu'il soulignait, en conférence de presse, que certaines résolutions venues de la base étaient absurdes ou superficielles. Parmi la trentaine de propositions (dont certaines dites d'urgence) formulées à l'intention du gouvernement, quelques-unes étaient mal rédigées ou légalement irrecevables. Une proposition sur l'accès à la propriété trahissait une incroyable méconnaissance du détail de la promesse faite par le gouvernement en période électorale. Enfin, une autre, qui souhaitait le maintien de la structure financière actuelle d'Hydro-Québec, fut piètrement défendue par ses proposeurs.

Mais les militants, dans l'ensemble de leurs réactions face au gouvernement, sont loin d'avoir tort sur toute la ligne. Certaines de leurs propositions (sur l'urgence d'acquérir Asbestos, sur les engagements pris envers les étudiants etc) étaient fort pertinentes. Dans le passé, en 1977 par exemple, quand le Conseil général avait proposé que les ministres péquistes ne contredisent pas les programmes du parti, ils visaient les propos échevelés de M. Rodrigue Tremblay. Le premier ministre conviendra sans doute aujourd'hui que les militants, à ce moment, voyaient très juste.

Le rôle pédagogique du parti négligé

En fait, si les propositions présentées en fin de semaine au gouvernement démontrent une certaine ignorance, c'est peut-être que le gouvernement ne s'est pas suffisamment acquitté de son rôle pédagogique et n'a pas su communiquer les raisons profondes de ses décisions avant de les annoncer. Si les militants du Parti québécois, qui sont réputés plus idéologiques, plus instruits que ceux des autres formations, n'ont pas compris le sens de certaines mesures, le gouvernement Lévesque peut se demander ce que l'ensemble de la population a bien pu saisir.

Il reste peu conventionnel de soutenir, comme l'ont fait des membres du gouvernement, que jamais une association de comté ne peut jouir de l'expertise dont est entouré le cabinet d'un ministre en poste. C'est l'argument technocratique. Si on devait l'endosser en totalité, un parti dans l'opposition serait nécessairement plus incompétent qu'une formation au pouvoir. En prenant acte des résolutions frivoles ou mal conçues, les ministres péquistes pourraient peut-être aussi faire l'examen de leurs propres attitudes.

Lors de son discours d'ouverture, M. René Lévesque a réchauffé l'ardeur de ses troupes et les a invitées à se faire missionnaires de la souveraineté. Mais, presque du même souffle, il les conviait à ne pas se laisser prendre à trop discuter de «plomberie». Le message était clair. Le chef du parti donne son appui à la mobilisation qui se prépare: plan d'action pour promouvoir la souveraineté et création d'un centre d'animation politique, dirigé par M. Robert Boily, pour mettre en valeur, illustrer et diffuser l'idée d'indépendance. Pourtant, M. Lévesque invitait ses militants à ne pas trop s'attarder aux «scénarios préfabriqués». Il souhaite que le parti s'engage à faire l'indépendance par suite d'une «décision démocratique» mais ne veut pas que le parti fixe d'avance la démarche à suivre. Tout se passe comme si M. Lévesque désirait que le chapitre 2 du programme actuel, sur l'accession à l'indépendance, soit laissé en blanc.

Si les militants péquistes n'ont pas compris le sens de certaines mesures, le gouvernement péquiste peut se demander ce que l'ensemble de la population a bien pu saisir.

Habituellement, le ministre fédéral Jean Chrétien ne démontre pas beaucoup de subtilité dans ses commentaires sur le Parti québécois. Mais, cette fois-ci, il ne se trompe guère en affirmant que la promotion de la souveraineté, envisagée par les instances du parti, essaye de «mettre en ligne ceux qui veulent l'indépendance et ceux qui veulent le pouvoir». Déclarer, comme M. Chrétien que «le PQ a du trouble avec ses séparatistes», c'est peut-être un peu gros (cela fait abstraction des convictions des militants en matière sociale) mais il n'en reste pas moins que M. René Lévesque, après avoir été élu sous la promesse de ne pas tenir de référendum, ne pouvait éviter que les militants, pour leur part souhaitent parler d'indépendance. Le voici placé dans une situation paradoxale qui l'amène à promouvoir une option qu'il ne peut pas soumettre à l'approbation des citoyens.

Entrer dans les modalités d'accession à la souveraineté, cela peut rassurer les militants mais, en même temps, fournir des munitions aux adversaires. C'est ce que pense en son for intérieur le gouvernement Lévesque. Mais on se demande s'il est possible d'éluder le débat sur une question aussi importante. D'autant plus que les souverainistes présentent eux-mêmes l'indépendance comme un moyen et non une fin en soi; il est difficile de ne pas discuter des manières de mettre en oeuvre ce moyen. Au congrès de décembre prochain, il n'est pas inimaginable que surgissent des propositions comme celle de revenir au programme de 1974 sur cette question: possibilité d'une proclamation d'indépendance (au cours d'un autre mandat sans doute), laquelle serait suivie d'un référendum, en cas d'impasse dans les négociations. Certains hauts cadres du parti évoquent la possibilité d'une telle résolution.

Les contacts que certains ministres péquistes ont eus avec des socialistes français leur ont appris que le parti de M. François Mitterrand ne tolérerait pas que les militants présentent des propositions aussi détaillées sur l'exercice quotidien du pouvoir. Toutefois, au congrès péquiste de décembre prochain, il n'est pas écarté que les militants veuillent créer une fonction de secrétaire-général, comme dans les partis socialistes européens. Comblé par un titulaire prestigieux, ce poste, dans l'intérêt du parti, ferait contrepoids à l'influence du président. Reste à voir si le gouvernement verra alors d'un aussi bon oeil l'inspiration prise chez les socialistes.

La diplomatie semble être actuellement la seule véritable option des Arabes face à Israël

LONDRES, (Reuter) — L'impunité apparente avec laquelle Israël a attaqué les centrales nucléaires irakiennes est l'illustration de ce que les commentateurs politiques appellent l'écart de puissance entre l'Etat juif et ses ennemis arabes.

Bien que considérablement plus petit que ses voisins en termes de superficie et d'effectifs humains, les Israéliens ont réussi en trente-trois ans d'histoire à devenir la force militaire à la fois la plus efficace et la mieux adaptable du Moyen-Orient. L'aide militaire et économique qu'ils ont reçue des États-Unis n'a pas trouvé de constante contrepartie dans l'assistance que l'Union Soviétique apporte aux Arabes.

De plus, le front arabe a perdu beaucoup de sa cohésion dans les querelles entre ses dirigeants, ainsi que dans l'ostracisme dont a été l'objet l'Égypte depuis qu'elle a conclu un accord de paix séparé avec Israël.

Ceux qui analysent la situation entre Israël et les Arabes estiment que les faiblesses internes de ces derniers limitent considérablement leurs options pour contrecarrer le dernier en date des défis d'Israël.

Le système défensif arabe guère efficace

De l'avis des experts occidentaux de la défense, l'aviation irakienne n'a rien réussi de très remarquable depuis neuf mois qu'a commenté la guerre irako-iranienne, ce qui donne à penser qu'elle serait incapable de lancer avec succès un raid de représailles contre les Israéliens.

En revanche, les pilotes israéliens ont été en mesure de survoler sans se faire repérer 800 kilomètres de territoire hostile et de regagner leur base sains et saufs.

Le premier ministre d'Israël, M. Begin, sait qu'il peut toujours compter sur une aide massive des Américains.

Non seulement l'aviation israélienne domine son propre espace aérien, mais elle peut effectuer des missions de reconnaissance loin à l'intérieur du territoire libanais et attaquer des bases de la guérilla palestienne sans avoir à beaucoup se préoccuper du système défensif arabe.

C'est d'ailleurs la tentative de la Syrie de retourner la situation contre Israël en déployant des missiles soviétiques Sam au Liban qui est à l'origine du renouveau de tension depuis plus d'un mois au Moyen-Orient.

La Syrie et l'Irak s'engagent à se soutenir mutuellement dans l'éventualité d'une attaque d'Israël, en dépit de leur conflit idéologique vieux de dix ans, qui s'est encore intensifié au cours de l'an dernier.

Mais en l'absence de soutien de l'Égypte, une telle alliance n'est pas considérée, même dans les milieux arabes, comme pouvant faire contrepoids à la puissance militaire israélienne. À cet égard, le traité de paix de l'Égypte avec Israël, en 1979, a porté le coup le plus sérieux aux dirigeants arabes qui recherchaient une solution militaire à leur conflit avec Israël. Les forces égyptiennes avaient combattu dans chacune des guerres contre l'État juif depuis 1948, et ce sont elles qui avaient donné aux Arabes leur seule véritable victoire en attaquant en 1973 le Sinaï occupé après avoir franchi le canal de Suez.

La reconnaissance d'Israël par l'Égypte laisse la Syrie comme le seul pays arabe à confronter effectivement l'État juif. Cependant, l'Union Soviétique, qui est l'alliée de la Syrie, ne lui a pas fourni jusqu'à présent le potentiel militaire qui lui permettrait de poursuivre la guerre du Moyen-Orient sur un pied d'égalité avec Israël.

C'est en prenant conscience de leur faiblesse militaire que les Arabes ont adopté d'autres tactiques contre Israël, visant à son isolement économique et diplomatique.

Le pétrole est ainsi devenu une arme pour tenter d'éloigner les pays occidentaux d'un soutien sans réserves à Israël, tandis que les Arabes réussissaient à encourager leurs frères musulmans ailleurs dans le monde à observer un boycott économique des compagnies faisant commerce avec lui.

Mais c'est une stratégie qui ne réussit qu'en partie, et la possibilité de nouvelles pressions pétrolières contre les partisans d'Israël se heurte à la récession mondiale et à la diminution de la demande de pétrole. De plus, les pays producteurs arabes reconnaissent que l'arme du pétrole est à double tranchant. Les politiques de pays comme l'Arabie Saoudite, le premier des producteur de pétrole, donnent à penser que leurs dirigeants se considèrent comme autant dépendants de l'ouest que celui-ci dépend d'eux.

En privé, les chefs palestiniens se déclarent déçus que, en dépit des promesses arabes de déclencher une guerre sainte économique pour isoler Israël, aucune mesure efficace n'ait été prise. Tout ce qui a pu être décidé jusqu'à présent dans ce domaine est resté pratiquement sans effet sur l'État juif. Le gouvernement du premier ministre israélien, M. Menachem Begin, doit se débattre dans les difficultés économiques, mais il sait aussi qu'il peut toujours compter sur une aide massive des Américains.

En fait, la diplomatie internationale est le seul domaine où les Arabes aient de bonnes raisons d'être satisfaits. Depuis la guerre de 1973, ils ont nettement attiré à leur cause les pays du Tiers-monde, de même qu'ils ont réussi à obtenir que les soutiens traditionnels d'Israël dans le camp occidental procèdent à une réexamen de la situation au Moyen-Orient.

Les Arabes sont également parvenus à convaincre les États-Unis de condamner certaines actions israéliennes telles que les attaques au Liban et la création d'implantations juives sur la rive occidentale du Jourdain sous occupation israélienne. Même les États-Unis se sont joints aux critiques contre Israël à la suite du raid contre les installations nucléaires irakiennes en décidant, le 10 juin, de suspendre la livraison à Israël de quatre avions «F-16».

Les pays arabes ont également mis ce raid à profit pour poursuivre leur action diplomatique: l'Irak a demandé une réunion du Conseil de sécurité, tandis que les diplomates arabes soulèvent la question auprès des gouvernements étrangers.

Cependant, il ne semble pas que, jusqu'à présent, ce genre de pressions diplomatiques ait eu un effet de dissuasion sur M. Begin.

D'une façon générale, sa politique de frapper toute menace qu'il perçoit contre son pays, des Palestiniens au Liban aux réacteurs nucléaires en Irak, est très bien accueillie par l'opinion publique israélienne, dont les regards sont évidemment tournés vers les élections générales du 30 juin.

L'Iran ne relâche pas son hostilité envers les États-Unis

TÉHÉRAN, Reuter — Dans leurs efforts visant à forger une chaîne stratégique allant du Pakistan aux Etats du Golfe, les Etats-Unis n'ont, dans les conditions actuelles, absolument rien à espérer de l'Iran, qui serait pourtant l'un des maillons essentiels de cette coopération.

Mais les dirigeants iraniens restent aussi déterminés que jamais à faire disparaître tous les vestiges d'influence américaine dans leur pays, à rechercher la propagation de leur révolution musulmane intégriste et à chasser les Américains du monde islamique.

Officiellement, les Etats-Unis sont toujours «le diable incarné» et le pire ennemi de la révolution qui a renversé le shah il y a deux ans et demi. Un membre haut placé du gouvernement iranien a encore déclaré récemment que la révolution islamique aurait atteint son but le jour où elle aurait réussi à «chasser l'Amérique même dans les autres pays musulmans».

Dans le hall de l'hôtel Hilton, à Téhéran, une bannière proclame: «Musulmans du monde, unissez-vous pour écraser les partisans de l'Amérique».

Sous le régime du shah, l'Iran cultivait des liens très étroits avec l'Ouest, comme moyen de faire contrepoids au pesant voisinage de l'Union soviétique. Pendant la dernière année de son règne, le souverain iranien avait dépensé près d'une dizaine de milliards de dollars des revenus du pétrole pour l'achat d'armes occidentales.

La révolution, et la crise des otages américains qui l'a suivie, ont radicalement changé cette politique. Le nouveau gouvernement a établi les bases d'une politique extérieure qui ne soit ni de l'Ouest, ni de l'Est. L'un des résultats immédiats en a été l'arrêt des livraisons d'armes et de pièces détachées américaines à l'armée iranienne, ce qui ne manque pas de poser de sérieux problèmes à l'Iran dans la guerre qu'il a engagée depuis huit mois contre l'Irak.

Les Etats-Unis, que l'ayatollah Khomeiny, le chef spirituel de la révolution iranienne, appelle un «loup assoiffé de sang», sont tenus responsables de tous les problèmes qui se posent à l'Iran, aussi bien d'avoir provoqué la guerre du golfe que d'encourager le mouvement autonomiste kurde et d'autres formes de tensions internes.

Les divers mouvements gauchistes — adversaires communistes et marxistes du gouvernement islamique — se voient eux-mêmes qualifiés de «groupuscules fascistes américains».

Quant à ceux qui copient le style américain, par exemple en portant des jeans ou des T-Shirts avec des décorations autocollantes, on dit qu'ils sont «intoxiqués ou contaminés par les occidentaux».

L'ancienne ambassade des Etats-Unis, aujourd'hui bien délabrée sur un domaine de onze hectares, n'apparaît jamais autrement que sous le qualificatif de «nid d'espions». Les journaux de Téhéran continuent d'ailleurs de publier des documents secrets trouvés à l'ambassade par les étudiants qui avaient pris en otages les diplomates américains en 1979, pour étayer les allégations de complots des Etats-Unis.

Par ailleurs, les dirigeants politiques à tous les niveaux, en commençant par l'ayatollah Khomeiny, dénoncent les dangers d'une réapparition de l'influence extérieure. L'ayatollah Khomeiny a récemment déclaré à des membres du clergé qui lui rendaient visite que certains qui sèment la discorde en Iran reçoivent leurs ordres de l'étranger dans le but de détruire l'Islam et d'ouvrir la voie au retour de la domination extérieure.

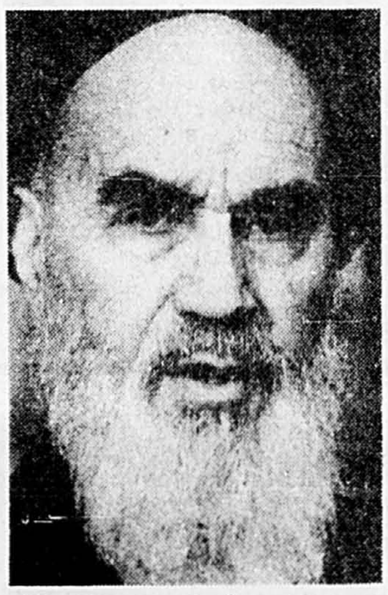

Selon Khomeiny les États-Unis sont responsables de tous les problèmes qui se posent à l'Iran.

De son côté, le grand responsable de la justice, Mohammad Beheshti, qui est le chef du parti républicain islamique, a déclaré que les pays de la région devraient «se soulever et mettre fin à la domination des Etats-Unis et de leurs alliés chez eux». A quoi a encore ajouté le vice-premier ministre Mohammad Hashemi: la révolution n'aura réalisé la victoire que lorsque les Etats-Unis auront été chassés des autres pays musulmans.

De plus, le débat continue au sujet des accords qui ont conduit à la libération des 52 otages américains en janvier. M. Aliz Reza Nobart, le jeune gouverneur de la Banque Centrale, qui a lui-même été formé en Californie, a déclaré récemment que les perspectives n'étaient pas bonnes en ce qui concerne la levée des ordres de saisie sur 4 milliards de dollars d'avoirs iraniens à la date convenue du 19 juillet. Plus de 2,000 compagnies et particuliers américains posent des revendications sur ces avoirs.

M. Nobari estime que ces avoirs représentent beaucoup plus que 4 milliards de dollars. Il a précisé: «Peut-être que les Américains ne comptent pas les biens achetés par l'Iran, mais qui n'ont jamais été livrés».

Certains Iraniens semblent adopter une attitude ambivalente à l'égard de l'influence américaine. Les officiers de l'aviation, formés au Etats-Unis, portent aujourd'hui des épaulettes jaunes identifiant des combattants de la république islamique, mais ils arborent toujours sur leurs combinaisons de vol les insignes voyants des anciennes forces du shah.

À l'ambassade des Etats-Unis, les pancartes qui menaçaient de mort le président Carter ont été mises à jour. Elles déclarent maintenant: «Mort à Reagan».

PROJET D'AMENDEMENTS À LA CHARTE POUR LANCER LE PROGRAMME

Montréal veut développer ses industries manufacturières

1982 sera à Montréal pour le développement des industries manufacturières ce qu'ont été les années 1980 et 1981 pour le développement résidentiel et la revitalisation des artères commerciales.

YVON LABERGE

C'est ce qu'a déclaré hier le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, lors d'une entrevue accordée à LA PRESSE.

Pour assurer le développement des industries manufacturières, soutient M. Lamarre, son administration s'adressera, dès cet automne, au gouvernement québecois pour que la charte de la ville de Montréal soit amendée.

Ces amendements permettraient à la ville de Montréal de procéder à la rénovation industrielle et à la restauration d'immeubles industriels dans les quartiers anciens, et de créer des parcs industriels sans qu'intervienne un pallier de gouvernement autre que municipal.

«Amender la charte de la ville de Montréal nous permettrait de prévoir des crédits au budget de 1982 pour lancer le programme de rénovation et de restauration, en plus de nous donner les pouvoir d'agir sans nous référer aux lois refondues du Québec de 1977 pour la création de parc industriel.

«Ces amendements sont d'autant plus nécessaires que le dossier de la rénovation et de la restauration est bloqué au niveau de la haute fonction publique québecoise alors que les hommes politiques ont donné leur accord lors du sommet économique sur le Grand Montréal. L'administration de la ville de Montréal est assez lourde sans que nous ayons à nous adresser à chaque fois à une administration encore plus lourde pour débloquer des fonds.»

Le gouvernement du Québec est prêt à débloquer quelque $20 millions cette année pour le programme de rénovation industriel et à la restauration d'immeubles industriels et la ville de Montréal aurait besoin de $48 millions pour lancer le programme.

Des $20 millions débloqués cette année, la ville de Montréal espère en obtenir $12 millions, somme que les administrateurs municipaux consentent eux-aussi à investir. C'est donc dire que M. Lamarre s'attend à ce que les entreprises déboursent l'autre tranche de $24 millions.

Par ailleurs, depuis que la ville de Montréal a annoncé son intention d'aller de l'avant dans le dossier de la rénovation et de la restauration des zones industrielles anciennes, les entreprises attendent avec impatience que le projet démarre. «Nous recevons des communications d'entreprises qui n'attendent que le début du programme et certaines considèrent même que nous ne procédons pas assez rapidement.»

Yvon Lamarre

Parcs industriels

Parallèlement au programme de rénovation et de restauration des zones industrielles anciennes, la ville de Montréal interviendra massivement sur le plan des parcs industriels.

C'est ainsi qu'on dénombrera huit parcs industriels municipaux dont deux dans le quartier Rivière-des-Prairies. Le conseil municipal a d'ailleurs voter lundi soir un règlement d'emprunt de $950,000 pour l'acquisition de certains emplacements d'une superficie totale de 3,274,432 pieds carrés.

Les autres parcs industriels sont ceux de Royal-Mount, Iberville, Hippolyte-Lafontaine, Moreau, l'Assomption et l'Acadie. Et encore là, selon le président du comité exécutif, il s'agit d'ouvrir les parcs industriels pour que les industries viennent s'y installer.

Et finalement, dans les plans de l'administration Drapeau-Lamarre, l'est de la métropole sera réservée à l'industrie lourde, le secteur Fairmount, Saint-Laurent jusqu'à la Place Meilleur pourrait devenir un centre international du prêt-à-porter alors que le secteur l'Acadie sera consacré à l'industrie des produits congelés.

LA PISCINE MEURTRIÈRE

«Ce n'était pas joli et... les chiens pouvaient y entrer»

Pendant que se poursuivait hier la suite de l'enquête du coroner sur la mort des deux jeunes Indochinois qui se sont noyés le 26 mars dernier dans une piscine située Place Meilleur, la ville de Montréal commençait les travaux visant à remplir la piscine meurtrière donnant ainsi suite à une ordonnance de la Cour supérieure rendue la semaine dernière par le juge Guy-Merrill Desaulniers, obligeant les propriétaires à boucher cette piscine dans les 24 heures, à défaut, la Cour autorisait la ville de Montréal à procéder au remplissage de la piscine et à facturer les propriétaires par la suite.

RAYMOND GERVAIS

Mme Hennie Frank, la personne qui d'après le service des finances de la ville de Montréal reçoit et acquitte les comptes de taxes pour le lot 1084-1 sur lequel est construite la piscine, a déclaré devant le coroner Maurice Laniel n'avoir jamais été avisée par qui que ce soit que la clôture qui entoure la piscine était brisée ou que l'eau dégageait une odeur nauséabonde. Elle a affirmé qu'elle s'était aperçue au début de mars que deux planches manquaient à la clôture et qu'elle avait ordonné au concierge M. Patrick Sheffield de la réparer au début d'avril.

Au procureur de la couronne Me Bernard Lapalme, qui demandait pourquoi attendre un mois avant de faire les réparations, Mme Frank a déclaré qu'on ne faisait pas ce genre de réparations en hiver et qu'elle avait demandé au concierge d'effectuer les réparations parce que ce n'était pas joli, que cela représentait un certain danger et que les chiens pouvaient y entrer...

Mme Frank a ajouté qu'elle n'était que l'administrateur du 10130 et du 10134 Place Meilleur et que les propriétaires étaient MM. Paul Ackermann et Hans Hermann. Mme Frank a aussi prétendu qu'elle ne payait qu'une partie des taxes municipales sur la piscine.

Elle a également appris au coroner que les deux bâtisses en question avaient été vendues le 1er juin et que par conséquent elle n'en était plus l'administrateur.

Un autre témoin M. Marvin Reddler, président de la compagnie 90643 Canada Ltd. laquelle possède les deux maisons de rapport situées au 10214 et 10100 Place Meilleur, a affirmé à son tour que la piscine ne lui appartenait pas, qu'il n'avait rien à voir avec son entretien et que selon lui la clôture était en bon état.

«On m'a toujours dit que la piscine était fermée, je sais seulement que mes locataires avaient le droit d'y aller»,a ajouté M. Reddler.

Un ancien locataire d'une des maisons de rapport de la Place Meilleur, M. Ferdinand Monkarzel a déclaré au coroner que la piscine avait toujours été entretenue jusqu'en 1978. «Après ça c'est gâté et elle a été fermée durant l'été 1980». Le témoin a précisé s'être plaint à Mme Frank ainsi qu'au maire Jean Drapeau que la piscine était devenue une source de microbes et de pollution. Mme Frank ne lui a jamais répondu tandis que le maire lui répondait que le dossier était transmis au service concerné.

Un autre témoin, Mme Hélène Pinel, concierge du 10124 Place Meilleur a déclaré avoir avisé Mme Frank du danger que représentait la piscine, mais n'a obtenu aucune réponse. Mme Pinel a déclaré: «Vous savez quand vous êtes concierge et que vous avez 64 ans, on doit se mêler de ses affaires et mon travail concernait le bloc seulement».

Finalement les pères des deux petites victimes ont raconté par l'entremise d'un interprète comment ils avaient cherché en vain leur enfant le soir du 26 mars pour enfin retrouver leur petit corps dans la fameuse piscine, précisant que deux trous laissaient libre accès à l'aire de la piscine.

Le quatrième volet de l'enquête du coroner a été fixé au 10 août prochain, la couronne désirant faire réentendre les policiers qui se sont rendus sur les lieux.

S/S VERACRUZ

DEPART SPÉCIAL DE LA VILLE DE QUEBEC
Du 11 Juillet au 23 Juillet ou 25 Juillet au 6 Août, 1981

CROISIÈRE SUR LE ST. LAURENT LES MARITIMES, NOUVELLE ANGLETERRE, NEW YORK

PRIX A PARTIR DE $1199
CANADIEN PAR PERSONNE.
DEUX PAR CABINE
(TAXE PORTUAIRE ET DE PASSAGE AJOUTEZ $50)

Nous vous offrons une croisière fantastique, de 12 jours, à bord de notre élégant bâteau de croisière et surtout à des prix incomparables. Cabines avec deux lits simple, salle de bain et douche, excellent repas et divertissement.

ESCALE DE QUEBEC: QUEBEC • SAGUENAY • HALIFAX, N.S. • FALL RIVER, MASS. • NEW YORK • SYDNEY, N.S. • GASPE • QUEBEC

BAHAMA CRUISE LINE

LES VOYAGES Treasure Tours INC

RÉSERVATIONS ACCEPTÉES PAR AGENTS DE VOYAGES SEULEMENT
AGENTS APPELEZ:
TREASURE TOURS
Montréal 514-747-9901
1-800-361-5982
Toronto 416-961-0733
ou 1-800-268-7135

Roi de la Radio

LES PHOTOS ET DESSINS DE CETTE ANNONCE PEUVENT LÉGÈREMENT DIFFÉRER DE S MODÈLES EN VENTE

NOTRE GRAND MARATHON D'AUBAINES SE POURSUIT

MAGNASONIC

5 po

Téléviseur noir et blanc portatif 5 po Magnasonic, modèle TMT 59 avec radio am/fm incorporée.
$198

GARANTIE 3 ANS SUR PIÈCES

20 po couleur
Valeur de $629
$449

SPÉCIAUX POUR LES AUTOMOBILISTES

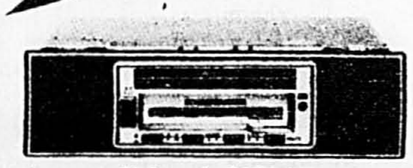

RABAIS DE 50%

Radio d'auto am/fm/mpx et lecteur de cassettes stéréo. S'installe dans toutes les voitures, même les voitures «X».
$99.90
Valeur de $199.95

AUDIOVOX

Amplificateur Audiovox, modèle AMP-500, puissance de 40 watts.
$26.88

SANYO

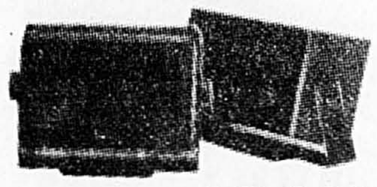

2 haut-parleurs d'auto de type professionnel Sanyo. Modèle SP795 à 3 voies.
$99.00 la paire

SOUND BARRIER

L'ensemble comprend:
- Lecteur de cassettes compactes de tableau de bord avec récepteur radio am/fm/mpx
- Survolteur compensateur graphique 5 bandes
- 2 haut-parleurs a 3 voies de qualité

$199

PIONEER

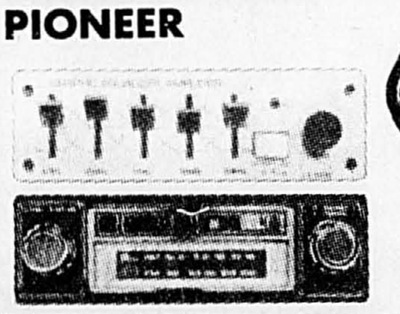

L'ensemble comprend
- Radio d'auto am/fm et lecteur de cassettes Pioneer, modèle KP-1500
- Survolteur compensateur graphique 5 bandes
- 2 haut-parleurs à 3 voies de qualité

$269

Panasonic

«SÉRIE SUPRÊME»
L'ENSEMBLE COMPREND:
- Auto radio am/fm stéréo à auto-inversion, contrôle de bandes aigues séparé pouvant s'adapter aux cassettes normales, chrome ou métal.
- 2 haut-parleurs d'auto Marantz, modèle SS-469 à 4 voies, 6 po x 9 po, 30 watts.

$399.90 l'ensemble complet

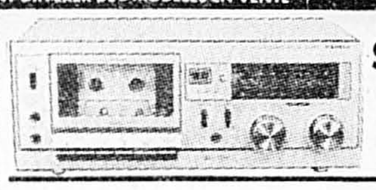

SANYO
Magnétophone à cassettes Sanyo, modèle RD-5009
$199

2 haut-parleurs de qualité à 3 voies
$99.90 chacun

SOUNDESIGN

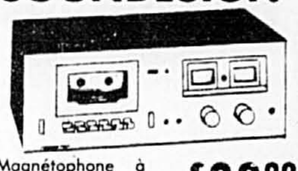

Magnétophone à cassettes à partir de
$99.90

PIONEER VALEUR $320
Table tournante Pioneer modèle PL-300 à retour automatique et entraînement direct, au quartz, CARTOUCHE MAGNETIQUE AUDIO-TECHNICA modèle AT60XE incluse
$199.90

Technics

Magnétophone à cassettes Technics, modèle RS-M5 métal et Dolby
Valeur $299.90
$219.90

MARANTZ PIONEER

SELECT

60 WATTS RMS

L'ensemble comprend:
- Récepteur stéréo am/fm Marantz, modèle MR-1130 puissance de 30 watts RMS par canal.
- Table tournante Pioneer, modèle PL-100 a retour automatique et entraînement par courroie.
- 2 haut-parleurs Select, modèle 460 à 4 voies puissance de 60 watts chacun.

$599

Cartouche magnétique incluse, d'une valeur de $99.95, à l'achat de 1 de ces ensembles stéréophoniques.

PIONEER

SELECT

70 WATTS RMS

Base incluse

L'ensemble comprend:
- Récepteur stéréo am/fm Pioneer, modèle SX-720, puissance de 35 watts par canal.
- Table tournante Pioneer, modèle PL-100 à retour automatique et entraînement par courroie.
- 2 haut-parleurs Select 340 à 3 voies, puissance de 40 watts chacun.
- Base MK-202 incluse.

L'ensemble complet
$749

Cartouche magnétique incluse, d'une valeur de $99.95, à l'achat de 1 de ces ensembles stéréophoniques.

PIONEER

SELECT

100 WATTS RMS

100 WATTS RMS
Base incluse

L'ensemble comprend:
- Récepteur stéréo am/fm à affichage numérique au quartz Pioneer, modèle SX-820, puissance de 50 watts par canal.
- Table tournante Pioneer, modèle PL-300 à entraînement direct, retour automatique, au quartz.
- 2 haut-parleurs Select, modèle 370 à 3 voies, puissance de 70 watts chacun.
- Magnétophone à cassettes en sus.

$949

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

MONTREAL MAGASIN ENTREPOT 507 est, rue Saint-Zotique

BROSSARD: 2065, Lapinière 656-2424
CARTIERVILLE: 6001, boul. Gouin 336-7355
CHARLESBOURG: Galeries Charlesbourg 627-3382
CHATEAUGUAY: 179-A Anjou 698-0232
DEUX-MONTAGNES: Les Promenades 472-6280
DOLLARD-DES-ORMEAUX: West Island Mall 683-[illegible]
DUVERNAY: Centre d'achats Duvernay [illegible]
GRANBY: 39, rue Evangeline, Place [illegible]
GREENFIELD PARK: Centre commercial [illegible]
ILE PERROT: Centre commercial [illegible]
JOLIETTE: 2 sud, Place Bourget 759-2080
LACHINE: 450, 28e Avenue 634-2031
DRUMMONDVILLE: 532, boul. Saint-Joseph 477-0260
LA SARRE: Plaza La Sarre 333-2066
LAVAL: 1793, boul. Saint-Martin 681-2566
LEVIS: 96, rue Kennedy 833-7513
LONGUEUIL: 1412, chemin Chambly 677-8916
MATANE: 330, boul. Bon-Pasteur 562-4535
MONTREAL NORD: Place Henri-Bourassa (est) 326-3728
POINT-CLAU: 48, boul. des Laurentides 668-6544
P.A.T.: 12932, Notre-Dame est 643-3355
QUEBEC: 433 Charest est 524-8252
REPENTIGNY: 405, Notre-Dame est 585-5114
RIMOUSKI: 140, St-Barnabe, Place Sears 724-7866
SHAWINIGAN: 2783, Place St-Alexis 539-6915
SHERBROOKE: 22, Wellington nord 567-4244
SHERBROOKE: Carrefour de l'Estrie 562-4667
SOREL: 274, boul. Fiset 742-0020
STE-FOY: Mail Nord, Place Laurier 659-3745
ST-HYACINTHE: 2243, boul. Casavant 774-0433
ST-JEAN: 921, boul. du Seminaire 348-0010
ST-JEROME: Carrefour du Nord 432-9422
ST-LAURENT: Centre Bazar, Cote-Vertu 336-3224
ST-LEONARD: Centre Boulevard 729-2030
TERREBONNE: 950, boul. des Seigneurs 471-9850
TROIS-RIVIERES: 987, rue St-Maurice 378-8387
VALLEYFIELD: Centre d'achats Valleyfield 371-2811
VERDUN: 3966, rue Wellington 761-7137
VAL-D'OR: 704, 3e Avenue 824-2929

Milton Park, un quartier désormais protégé de la dégénérescence

■ On peut maintenant dire que le quartier Milton Park, ce bloc de 600 maisons du siècle dernier entourant les énormes

JEAN-PIERRE BONHOMME

tours La Cité, est complètement sauvé de la dégénérescence et de la démolition. L'installation récente, dans une cinquantaine d'unités rénovées, d'un groupe de résidants du quartier et de quelques nouveaux venus en est la preuve concrète et définitive.

C'est avec une grande fierté, en effet, que la quinzaine de responsables de la Société du patrimoine urbain de Montréal, le principal organisme chargé du réveil de Milton Park et le Groupe de recherches techniques formés avec la collaboration des deux gouvernements, voit enfin son labeur entrepris en 1979 porter fruits.

Deux des porte-parole des groupes techniques, Gisèle Gingras et Pierre Beaupré, architecte, sont catégoriques. La majeure part des 600 logements jadis voués à la démolition sera rénovée d'ici la fin de 1982, c'est-à-dire à l'échéance du délai de trois ans prévu à l'origine. Le mouvement complexe de formation de la vingtaine de coopératives — c'est le mode de détention privilégié — et les quelque six corporations sans but lucratif devant s'approprier les lieux a déjà atteint son point de non retour.

Gisèle Gingras et Pierre Beaupré comptent parmi les principaux négociateurs des conditions avantageuses par lesquelles les coopérants commencent actuellement à s'approprier les immeubles du quartier Milton Park. On les voit ici devant la maquette au centre de laquelle on aperçoit les grands immeubles de La Cité. photo Jean Goupil, LA PRESSE

Trois groupes de coopérants se sont déjà installés dans les pâtés de 12, 27 et 32 unités chacun — ce sont des sociétés coopératives autonomes qui deviennent propriétaires des immeubles, bâtisses et terrains — et ont pignon collectif sur les rues environnantes. Les sociétaires réussissent à payer des loyers miraculeusement bas, $138 en moyenne, par exemple, pour la coopérative Jeanne-Mance, à cause de certaines tractations ayant en lieu avec la Société canadienne d'hypothèques.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des faits précis, le coût de rénovation — il ne s'agit pas de restauration en ces cas — peut s'établir à $25,000 pour un logement de deux chambres à coucher, environ, et, dû au fait que la Société fédérale s'est elle-même portée acquéreur de tout le quartier, le prix d'acquisition, pour cette même unité type, a pu être maintenu à un niveau relativement bas, soit $10,000 environ. De sorte que, pour obtenir un ordre de grandeur général, on peut dire qu'une unité de logement de 1000 pieds carrés peut coûter quelque $35,000 en tout et partout, ce qui est bien inférieur au prix du marché.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Voici l'arrière de la coopérative où les heureux sociétaires se sont récemment installés. Les architectes ont prévu des espaces de rangement sur les balcons qui assurent une certaine intimité à l'extérieur. Malgré les contraintes du lieu cette solution est agréable et rehausse tout l'environnement de cette partie de Milton Park. Dans quelques jours d'autres coopérants s'installeront dans d'autres immeubles rénovés.

L'architecte Pierre Beaupré compte parmi les quatre architectes qui, avec le coordonnateur Robert Cohen, font avancer les dossiers des divers groupes. Il explique que, jusqu'à maintenant, son groupe n'a pas eu de difficulté à trouver les contracteurs nécessaires à la réalisation des travaux. Huit contracteurs généraux ont jusqu'à maintenant été employés. Mais il regrette néanmoins que le nombre des contracteurs spécialisés dans le domaine de la rénovation-restauration soit très limité.

Il regrette profondément, comme la présidente de la Société du patrimoine urbain de Montréal, l'architecte Phyllis Lambert, du reste — celle-ci est la principale instigatrice du projet de rénovation Milton Park, — que la municipalité de Montréal ne soit pas encore résolue à réduire l'impact de la circualtion automobile, dans tout le quartier, sur la rue Jeanne-Mance notamment. Il estime que la rue Jeanne-Mance, si l'on peut rendre aux environs un caractère humain, familial, même doit redevenir à voie double et que les autobus doivent emprunter l'avenue du Parc pour se diriger vers le nord. Il regrette enfin que les services municipaux gardent leurs projets d'aménagements secrets.

Le projet de rénovation Milton Park est une aventure pour laquelle la collectivité paye quelque $20 millions. C'est une aventure qui réussit. Elle accrédite les paroles de feu Barbara Ward, cette grande protectrice de l'environnement urbain. Celle-ci disait en effet, lors de la conférence de l'ONU de Vancouver, sur les Etablissements humains: «Au coeur même du succès des établissements humains on doit trouver la consultation avant l'étape de la préparation des plans, la recherche des apports locaux, l'accessibilité des conseils techniques pour les citoyens en cause et la recherche de la participation effective des gens à la réalisation des plans qu'ils ont eux-mêmes approuvés démocratiquement».

Cher Papa

Pour la Fête des Pères, des cadeaux exclusifs dans toutes nos boutiques, pour tous les goûts et budgets.

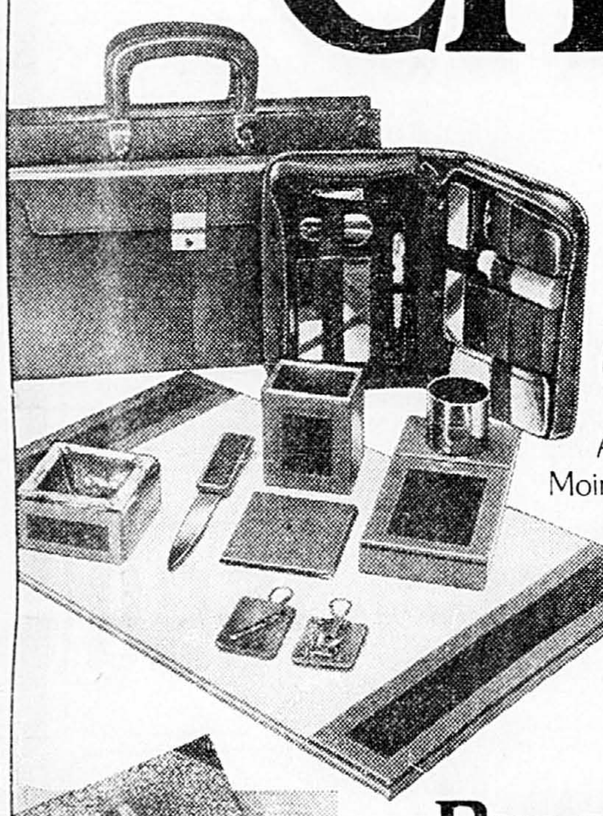

Cuir

Accessoires de luxe. **A partir de $24.50.**
Moins 25% sur toutes nos mallettes,
Cour. de $155. à $360.
Spéc. de $115. à $270.
Moins 25% sur nos garde-notes,
Cour. de $83.
Spéc. de $62.

Savons

Et accessoires pour le rasage.
A partir de $2.95

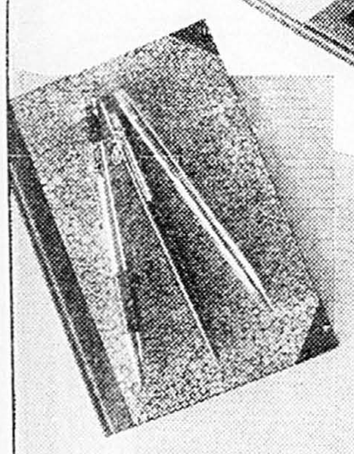

Papeterie

Ensemble papier à lettre 'Rigato' (10 feuilles & enveloppes) **$5.**
Stylos **De $4.50 à $62.**
Ensemble briquet/stylo plaqué or
Spécial $23.95
Livrets & garde-notes italiens,* **De $8. à $12.50**
**Monogrammes gratuits pour la Fête des Pères.*

Santé Papa!

Tasses en étain, **Spéc. de $18.50 à $26.50**
Chopes en verre **$4.95**
Mélangeur à boisson **$29.95**

Démonstrations Cafetière Chemex
Jeu. 18 juin 15h00 - 21h00
Ven. 19 juin 15h00 - 21h00
Sam. 20 juin 11h00 - 17h00

c'est magnifique!

Lupton-Duvall

Service & savoir-faire Emballage élégant Livraison gratuite Démonstrations en magasin Registre de la mariée Suggestions Cadeaux
Les prix sont en vigueur jusqu'au mardi 23 juin ou jusqu'à écoulement de la marchandise.
MasterCard VISA
MAIL CAVENDISH 5800, boul. Cavendish Côte St-Luc (514) 489-5761

PRÉSUMÉ EX-FELQUISTE

Lambert cité à son enquête préliminaire

■ Un des tout derniers présumés felquistes retrouvés, Michel Lambert, devra se présenter en cour le 29 juin pour y subir son enquête préliminaire

JEAN-PAUL SOULIE

sous une accusation de méfait, comme l'a décidé hier le juge Jacques Lessard, des Sessions de la paix.

Ex-felquiste présumé de la cuvée 68, Lambert aurait posé trois bombes de fabrication artisanale au cours de l'automne 1968. Deux de ces engins auraient été désamorcés par les artificiers de la police, une, enfin, aurait créé des dommages au magasin Eaton du centre-ville, en explosant.

Lambert, qui est défendu par Me Ronald Picard, a été arrêté le 22 mai 1981, à Hull, où il suivait, dans un cegep, un cours de pâtissier. Il serait rentré au Canada dès septembre 1979, et son passeport, saisi par la police, raconte qu'il est passé, durant son exil, par Bruxelles, où le passeport a été émis, puis qu'il a franchi les douanes de Bulgarie et de plusieurs pays du Proche-Orient.

APPRÉHENDÉ AVEC CLAUDE DUBOIS

Becket connaîtra sa sentence aujourd'hui

■ David Becket, un des individus appréhendés en même temps que le chanteur Claude Dubois, a reconnu sa culpabilité hier devant le juge Monique Dubreuil, des Sessions de la paix, à cinq accusations de trafic de stupéfiants et à une accusation de possession de cocaïne. Il ne connaîtra cependant sa sentence qu'aujourd'hui, en même temps qu'un autre des individus impliqués dans cette affaire, Joseph Sabbagh, l'avocat de la défense, Me Yves Legris, ayant demandé à faire entendre deux témoins dans ses représentations sur sentence. En particulier, Me Legris entend faire témoigner le Dr Cormier, ainsi qu'une autre personnes, pour éclairer la cour sur le comportement de l'accusé.

Quant à Sabbagh, arrêté lui aussi en même temps que Dubois, il connaîtra sa sentence le 3 juillet.

Il échappe à l'accusation d'avoir tué deux piétons

■ Gilles Douville, 41 ans, instructeur d'une école de conduite automobile de Laval, a été cité à son procès hier sous une accusation de délit de fuite, mais il a échappé à l'accusation d'avoir causé la mort de deux piétons. Ces derniers, tués sur le coup à l'intersection des rues Christophe-Colomb et Beaubien en juillet 75, étaient, au moment de l'accident, en état d'ébriété avancée: Raymond Pharand, 31 ans, présentait, à l'analyse du sang, un taux d'alcool de 0.26, sa compagne Marie-Renée White-Charbonneau, même âge, un taux de 0.17, alors que le taux admissible en la matière, pour idées claires et équilibre stable, est généralement de 0.08.

Le juge Bernard Bilodeau a donc trouvé la preuve insuffisante pour envoyer le professeur de conduite automobile Douville à son procès pour la mort de ces deux personnes, comme pour conduite dangereuse, sa vitesse ayant été, selon lui, de 35 à 40 milles à l'heure, et selon un témoin, de près de 50 milles à l'heure. Mais comme il avait fui les lieux de l'accident, il devra répondre, six ans plus tard, d'un délit de fuite.

LES CANADIENS PRISONNIERS AU PÉROU

Ottawa fait son possible

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral fait tout ce qu'il peut pour aider la trentaine de Canadiens actuellement détenus dans des prisons péruviennes.

C'est le message qu'a lancé hier le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, le député Louis Duclos,

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

au cours d'une conférence de presse convoquée dans la capitale nationale pour faire le point sur cette question.

En tout, 31 Canadiens dont 18 Québécois sont détenus dans des prisons péruviennes sous des accusations de trafic de narcotique. Le neveu du ministre Jean Chrétien de la Justice, Paul Chrétien, compte parmi ces ressortissants. Au cours des dernières semaines, deux reporters du Journal de Québec ont visité ces prisonniers. Ils ont fait état, dans leurs articles, des mauvaises conditions de détention imposées à ces Canadiens et des lacunes dans l'aide accordée par les représentants du gouvernement canadien à Lima.

Au début de juin, soit immédiatement après la visite à Lima des journalistes québécois qui sont intervenus auprès du ministre de la Justice du Pérou, quatre détenus du Québec ont été remis en liberté.

Toute cette affaire a vraisemblablement fouetté un peu la fierté des dirigeants du ministère canadien des Affaires extérieures, qui ont convoqué hier une conférence de presse pour faire le point. Principal porte-parole gouvernemental à cette occasion, le député Louis Duclos a fait remarquer que le Canada doit respecter la souveraineté du Pérou dans ce dossier, et n'a pas le droit de s'imposer dans l'administration de la justice de ce pays. Il a reconnu que les conditions de détention imposées aux Canadiens sont pitoyables, mais il a déclaré que c'est grâce aux pressions de notre pays que les autorités péruviennes ont légèrement amélioré ces conditions. Il a fait valoir que le Pérou vient à peine de sortir de 12 années de régime militaire. Il s'est dit persuadé que le nouveau gouvernement fait tout en son possible pour accélérer l'administration de la justice. En vertu d'une entente signée entre le Canada et le Pérou, les Canadiens condamnés à l'emprisonnement dans ce pays peuvent purger leur peine au Canada. Mais la lenteur de l'administration de la justice péruvienne est telle qu'il faut parfois deux ans avant d'obtenir son procès. M. Duclos a déclaré que le Canada ne peut à peu près rien faire pendant ces délais, sinon tenter d'améliorer la situation faite aux ressortissants.

Ainsi, le ministère des Affaires extérieures a-t-il décidé d'envoyer un fonctionnaire de plus à son ambassade de Lima. Il a demandé au Conseil du trésor d'allouer les crédits nécessaires pour que ce nouveau poste devienne permanent. De plus, le gouvernement canadien a chargé un avocat péruvien de suivre les dossiers des détenus pour s'assurer que la justice péruvienne leur donne un traitement équitable.

M. Duclos a par ailleurs qualifié «d'insignifiantes» les suggestions faites par certains qui voudraient voir le Canada couper son aide au Pérou si ce pays n'accélère pas son processus judiciaire et n'améliore pas ses conditions de détention pour les canadiens. Il a déclaré que ce n'est pas en privant de l'aide canadienne les personnes dans la misère de ce pays du Tiers-monde, que l'on changera quoi que ce soit.

Bravoure : trente Canadiens décorés

■ OTTAWA — Un groupe de trente Canadiens recevront, vendredi, des mains du gouverneur général, Edward Schreyer, une décoration pour bravoure, dont trois Croix de la Vaillance, la plus haute décoration canadienne en la matière.

Cette distinction peu commune va à trois membres de l'équipage d'un bateau de pêche terreneuvien qui ont risqué leur vie dans des conditions absolument héroïques pour rescaper dans une mer glacée et déchaînée les douze membres de l'équipage du chalutier danois «Remoy», le 19 novembre 1978, à 13 kilomètres au large de Nain, au Labrador.

Recevant l'appel de détresse du «Remoy», les pêcheurs, Lester Fudge, Harold Miller et Martin Sceviour ont pris la mer dans une embarcation à moteur de 6 mètres, par des vents de 100 km à l'heure, alors qu'une chute en mer représentait une mort certaine en une minute. Depuis son institution, en 1972, la Croix de Vaillance n'a été remise qu'à onze citoyens canadiens, dont quatre à titre posthume.

Le gouverneur général remettra également huit Etoiles du Courage et dix-neuf Médailles de la Bravoure. Parmi les citoyens honorés se trouvent six Québécois. MM. Sylvain Fillion (à titre posthume) et Joseph Albert. Fernand Ouellet se voient décerner l'Etoile du Courage. Sylvain Fillion, 22 ans, de Chicoutimi, a péri le 13 août 1978 en se portant au secours de sa nièce de 4 ans. Mauvais nageur, il a réussi à maintenir la tête de la fillette hors de l'eau jusqu'à l'arrivée de son père. Il a pu pousser l'enfant dans les bras du père, mais, épuisé par ces efforts, il s'est malheureusement noyé lui-même.

M. Fernant Ouellet, de Sainte-Marthe-du-Cap, a sauvé la vie d'une femme qui était sur le point de se noyer dans la rivière Saint-Maurice, à Trois-Rivières, le 14 mars 1980. Quelques personnes s'étaient attroupées pour observer la malheureuse qui avait sauté d'un pont durant une violente tempête de neige et qui se cramponnait à la glace à quelques 90 mètres de la rive. Lorsqu'il arriva sur les lieux, M. Ouellet évalua rapidement la situation et, dans les rafales de neige et la tourmente, courut vers la rive, cassa une branche afin de s'en servir pour tâter la glace. Il s'avança prudemment jusqu'à la femme qui était presque à bout de forces et il réussit à l'agripper par les poignets et à la ramener sur la rive.

Parmi les récipiendaires de la Médaille de la Bravoure se trouvent deux Lavallois, MM. Jean-François Lemay et Jean-Jacques Plante, qui ont sauvé la vie d'un adolescent de 15 ans, Guy Samson, sur le point de se noyer dans la rivière des Prairies. Entendant les appels à l'aide du jeune Samson, qui venait de tomber d'un pont, les deux hommes se jettèrent à l'eau et attrappèrent le jeune garçon qui était emporté par de violents courants, à quelque 60 mètres de la rive. Comme les eaux tourbillonnantes les ralentissaient dans leurs efforts et les épuisaient, M. Lemay partit seul vers la rive pour chercher du secours. Entre-temps, M. Plante, perdait constamment prise mais réussissait à chaque fois à rattraper la jeune victime pour finalement réussir à la ramener sur la terre ferme.

La même distinction a été décernée aussi à MM. Robert Cree, de Oka, et Joséphat Trottier, de Saint-Joseph-du-Lac. Ces deux hommes sauvèrent M. Robert Simon de la noyade dans la Baie des Indiens le 8 avril 1980.

Promenade St. Bruno, Les Galeries D'Anjou, Le Cavalier Centre, Place Des Ormeaux, Centre Laval, Place Rosemere, Place Vertu, Place Alexis Nihon, Centre D'Achat Domaine, 4223 Wellington Verdun, 3349 Sources Road, 1475 Ste. Catherine Ouest, 933 Catherine Est, 775 Ste. Catherine Ouest, 6553 Saint Hubert

RABAIS OLYMPUS
un choix juste à un prix intéressant

Olympus vous offre un appareil photo de qualité créé spécialement pour vous, à un prix difficile à battre.

XA2 $189.99
Rabais du manufacturier $15.

OBJECTIFS OLYMPUS
Rabais du manufacturier
$15 à $200

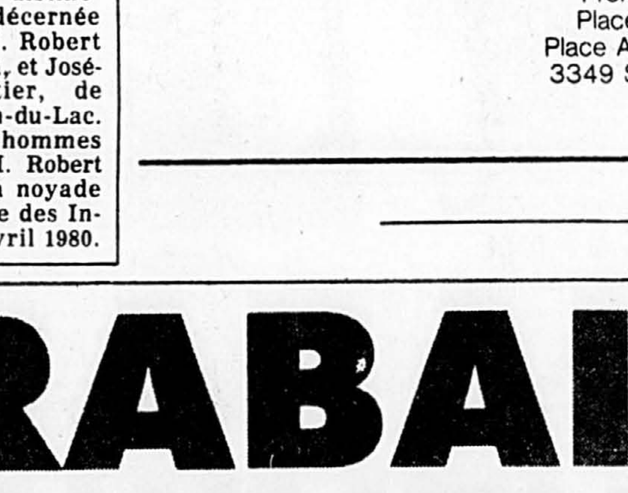

S'OUVRE ET SE REFERME SUR UN SIMPLE DÉCLIC

OLYMPUS OM10 $289.99
avec objectif 50 mm f 1.8 et étui

Rabais du manufacturier sur appareil photo, objectif et étui $20.

OLYMPUS OM-10. Cet appareil est doté du même système de mesure T.T.L. automatique que sur le OM-2N.

OLYMPUS OM-2N. Un appareil automatique ou manuel perfectionné.

OM-1N boîtier noir avec objectif 50 mm f 1.8 et étui.
$379.99
MOINS RABAIS OLYMPUS: $35

OM-2N boîtier noir avec objectif 50 mm f 1.8 et étui.
$549.99
MOINS RABAIS OLYMPUS: $40

LE SOLDE OLYMPUS® se termine le 30 juin 1981

Lozeau LTÉE

VENEZ NOUS RENCONTRER POUR UNE DÉMONSTRATION GRATUITE

6229, rue Saint-Hubert, Montréal
274-6577

Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal.
A votre service depuis plus de 54 ans.

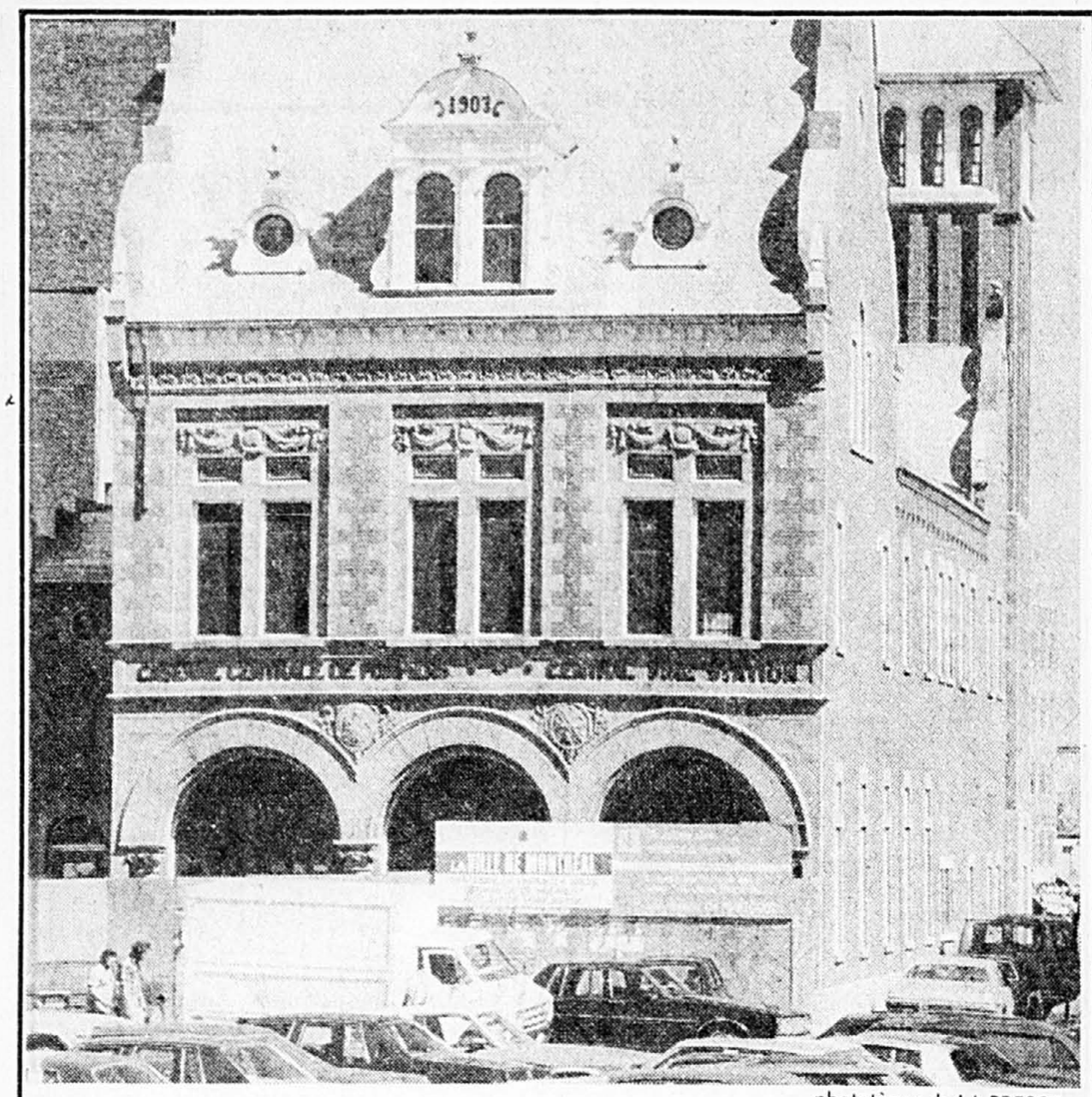

photothèque de LA PRESSE

L'ancienne caserne de pompiers qui a fait récemment l'objet d'un travail de rénovation, servira de décor au spectacle en plein air monté par le YMCA qui aura lieu demain soir sur la Place d'Youville, dans le secteur ouest du Vieux-Montréal.

SPECTACLES EN PLEIN AIR

Le YMCA lance un projet d'animation urbaine

■ C'est dans le cadre éminemment historique de la Place d'Youville, évoquant l'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire de Montréal, qu'aura lieu demain soir la première d'une série de spectacles en plein air présentés conjointement par la ville de Montréal et le YMCA, avec la collaboration du Conseil du Maurier des Arts d'interprétation, les solistes de l'Orchestre Symphonique de Montréal et la Compagnie de danse Eddy Toussaint.

DENIS MASSE

«Histoire du soldat», de Stravinsky et Ramuz, sera «lue, jouée et dansée» sur la place publique tel que l'ont voulu les créateurs de la pièce en 1918. La scène est montée sur une charrette qui se déplace, durant le jour, pour aller s'installer en différents quartiers de la ville.

Pour le spectacle inaugural de la Place d'Youville, cette scène mobile sera adossée à l'ancienne caserne de pompiers, construite au début du siècle, abandonnée il y a quelques années, rénovée récemment et appelée à devenir prochainement un centre d'interprétation de l'histoire de Montréal.

La foule trouvera place devant la caserne, sur l'emplacement même où s'élevait vers le milieu du 19e siècle, l'hôtel du Parlement canadien, au cours de la brève période (1843 - 1849) où Montréal eut l'honneur éphémère d'être la capitale du pays.

Antérieurement, la petite rivière Saint-Pierre coulait paisiblement à cet endroit et c'est sur ses berges que Jean-François Charon avait édifié le premier hôpital général de Montréal en 1692. Plus tard, Madame d'Youville y avait réuni un groupe de femmes dévouées, y avait agrandi l'hôpital et avait fondé la Congrégation des Soeurs Grises.

En 1830, des marchands avaient construit un marché en remplissant le cours d'eau et avaient donné à la place le nom de Marché Sainte-Anne. C'est dans l'édifice du marché, acquis par la ville en 1842, que le gouvernement canadien avait établi le siège du Parlement. Celui-ci fut dévasté par un incendie en 1849 au cours d'une émeute opposant Anglais et Français.

La place acquit son nom actuel de Place d'Youville en 1901 après que l'administration municipale eût démoli le vieux marché. Certains groupes suggéraient que l'endroit fut désigné sous le nom de Parliament Square, en souvenir de l'institution parlementaire mais les autorités avaient craint que cette appellation ravive les passions et lui préférèrent le nom de la fondatrice des Soeurs Grises dont l'oeuvre s'était déployée longtemps à proximité.

Sous les étoiles, les spectateurs de l'«Histoire du Soldat» pourront voir encore les ruines de l'ancien hôpital Charon et le bâtiment en cours de rénovation où les Soeurs Grises ont accepté de revenir afin de redonner vie à cette section du Vieux-Montréal qui a vu naître la métropole.

C'est à la suggestion des autorités municipales, en effet, que le YMCA a choisi d'inaugurer cette série de spectacles sur la Place d'Youville afin, justement, de mieux faire connaître des Montréalais cette partie historique de leur ville.

Le YMCA s'implique socialement

Pour le YMCA, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme d'animation urbaine qui ne lui est pas du tout étranger.

Le YMCA dont la fondation à Montréal remonte à l'année 1851, a été le premier établissement du genre en Amérique du Nord.

L'organisme international se lance cette année dans un imposant projet d'animation urbaine qui comprend, outre la série de spectacles «Histoire du Soldat», un concours de photographies illustrant difcérents aspects de Montréal et la vie des Montréalais, une exposition sur le quartier Saint - Henri - des - Tanneries qui aura lieu au Château Dufresne en septembre, une série de concerts populaires du dimanche dans le décor du Square Saint-Louis et enfin une représentation de Beckett sur la Place d'Armes l'an prochain.

Le rayonnement du YMCA dans la communauté montréalaise ne date pas d'aujourd'hui. Cet organisme créa notamment au début du siècle la première bibliothèque publique de Montréal. En 1920, elle organisait des jardins communautaires.

Plus tard, ses cours du soir allaient engendrer la naissance de l'université Sir George Williams.

D'un quartier à l'autre

En cas de mauvais temps, le spectacle prévu pour demain soir, à 19h30, sera repris le samedi soir 20 juin au même endroit.

Se déplaçant d'un quartier à l'autre, «Histoire du Soldat» sera joué le 19 au parc Lafontaine, près du Jardin des Merveilles, à 12h30; le 20 juin au parc Angrignon, à la sortie de la station de métro Angrignon, à 14h; le 21 juin au parc Talcy; le 27 juin au Jardin Botanique, près des étangs, derrière le ruisseau fleuri, à 14h et à 19h30 au parc Westmount; le 28 juin, à 19h30, au parc Reine-Elizabeth, de Verdun.

Le reste du programme sera communiqué dans nos pages de semaine en semaine.

La direction artistique du spectacle a été confiée au chef d'orchestre Charles Dutoit et la mise en scène a été réglée par Claude Maher.

Le spectacle a été acheté par les différentes villes où il sera présenté jusqu'à la mi-août, soit Montréal, Verdun, Westmount, Anjou, Outremont, Saint-Laurent et Joliette. La société d'assurances Lloyd's of London a assuré le spectacle en cas d'annulation pour cause de mauvais temps, partout où il doit être présenté; de la sorte, les villes seraient remboursées et les comédiens payés.

Pas de timbre pour Fox

■ OTTAWA (PC) — Les Postes n'émettront pas de timbre commémoratif à l'effigie de Tery Fox.

Un porte-parole du ministère a déclaré que l'on devait s'en tenir à l'usage de ne pas honorer de vivant par un timbre, à l'exception de la famille royale et du gouverneur général.

On se souviendra que Terry Fox, âgé de 22 ans, est considéré comme un héros depuis l'an dernier quand il a recueilli des millions de dollars pour la recherche contre le cancer, en traversant à la course la moitié du pays. On lui avait amputé une jambe à cause du cancer et il avait dû mettre fin à son «marathon de l'espoir» à cause d'un cancer du pou mon.

VENTE DIRIGÉE PAR LIQUIDATION SAVA

LIQUIDATION FAILLITE SAUVETAGE

PEINTURE
• PITTSBURG • REZ
• NATIONAL • PERTT & LAMBERT
40% DE RABAIS

LAMPES
• lampes de table
• plafonniers
• lampes de chevet etc.
PRIX INFÉRIEUR AU PRIX DE GROS

INSTRUMENTS DE MUSIQUE 30% DE RABAIS
LIVRES DE MUSIQUE 50% DE RABAIS

45, 45e Avenue, Lachine angle Saint-Joseph
CHARGEX VISA master charge

MEUBLES AU PRIX DE GROS
• salle à manger
• cuisine
• salle de séjour
• éléments muraux
• tables
• lampes
• fauteuil inclinable
• chaises berçantes

GRAVURES ET PEINTURES
50% DE RABAIS

3825, BOUL. LÉVESQUE OUEST, CHOMEDEY LAVAL, angle 81e avenue

LIQUIDATION

FAILLITE — SAUVETAGE — LIQUIDATION

Beaumark

Appareils de qualité chez Simpsons

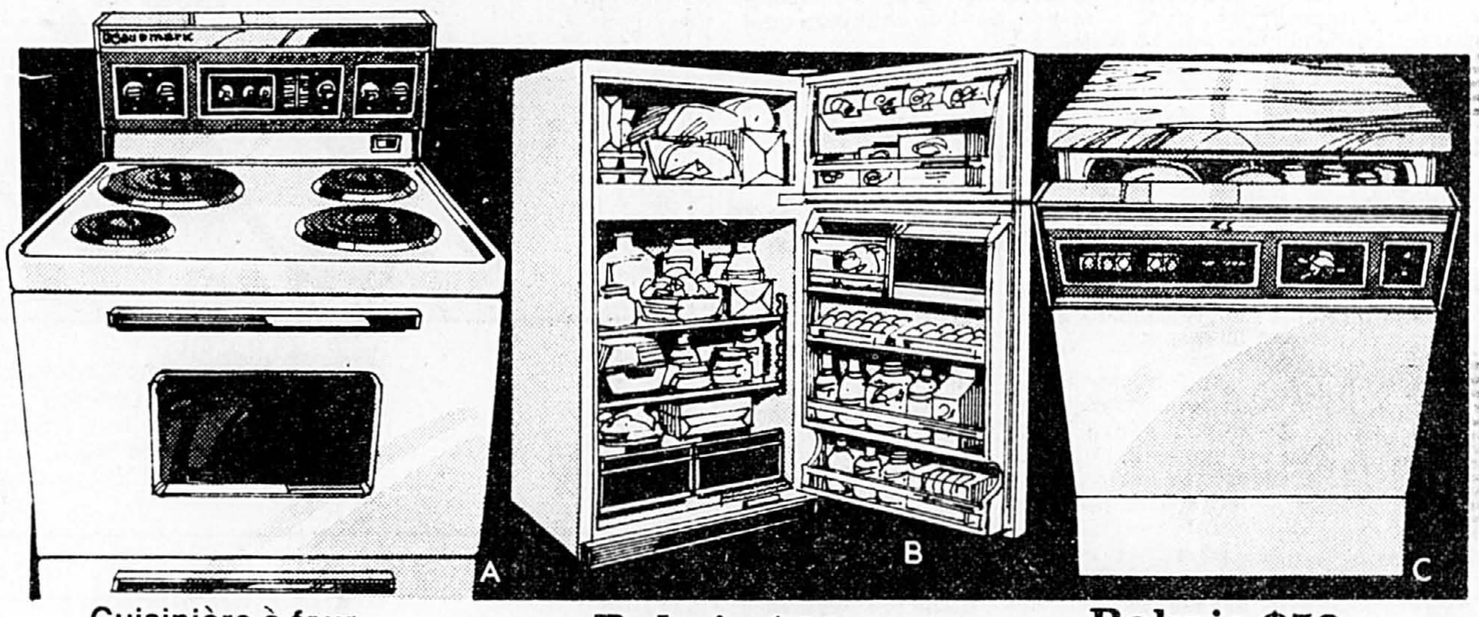

Cuisinière à four nettoyage facile
Prix Simpsons $419

A. Cuisinière 30" avec four programmé par horloge pour pré-chauffage/cuisson/arrêt à l'heure désirée. Grilloir à contrôle variable.
• 4 éléments à chaleur infinie: 2 de 21 cm (8") et 2 de 16 cm (6").
• 77 x 66 x 117 cm (30" x 26" x 46½"). Blanc. Modèle 13050.

A1. (Non représenté). Appareil identique à ci-dessus mais avec four autonettoyant à éclairage automatique. Modèle 13750. Prix Simpsons $589
Couleurs... $10 de plus

Rabais $20
Réfrigérateur
Prix ord. Simpsons $629.95 $609

B. Modèle 15 pi. cu. sans givre. Section congélateur cap. 141.6 lb. Intérieur acier, isolant mousse.
• clayette fixe, 2 clayettes réglables 10 positions; 2 hydrateurs pour légumes, compartiment pour beurre, bacs à oeufs, bacs à glaçons.
• 76 x 71 x 152 cm (30"x 28" x 60"). Blanc. Modèle 35900.

B1. (Non représenté). Réfrigérareur 17 pi. cu. sans givre. Blanc Modèle 37900. Prix Simpsons $649
Couleurs... $10 de plus.

Rabais $50
Lave-vaisselle
Prix ord. Simpsons $529.95 $479

C. Modèle transformable. Choix de cycles: plats et casseroles, normal, lavage court, rinçage/attente et chauffe-assiettes. Séchage par air chauds «Econo».
• 3 niveaux de giclage, 1 vitesse de lavage, 2 distributeurs de detergent, macérateur pour aliments mous, distributeur d'agent de rinçage.
• 63 x 64 x 91 cm (24⅝" x 25" x 36¼). Blanc. Modèle 40050. Couleurs... $10 de plus.

C1. (Non représenté) Rabais $50 Lave-vaisselle à encastrer. 62 x 61 x 88 cm (24¼" x 24" x 34½"). Panneaux de couleur. Modèle 41050.
Prix ord. Simpsons 499.95 $449

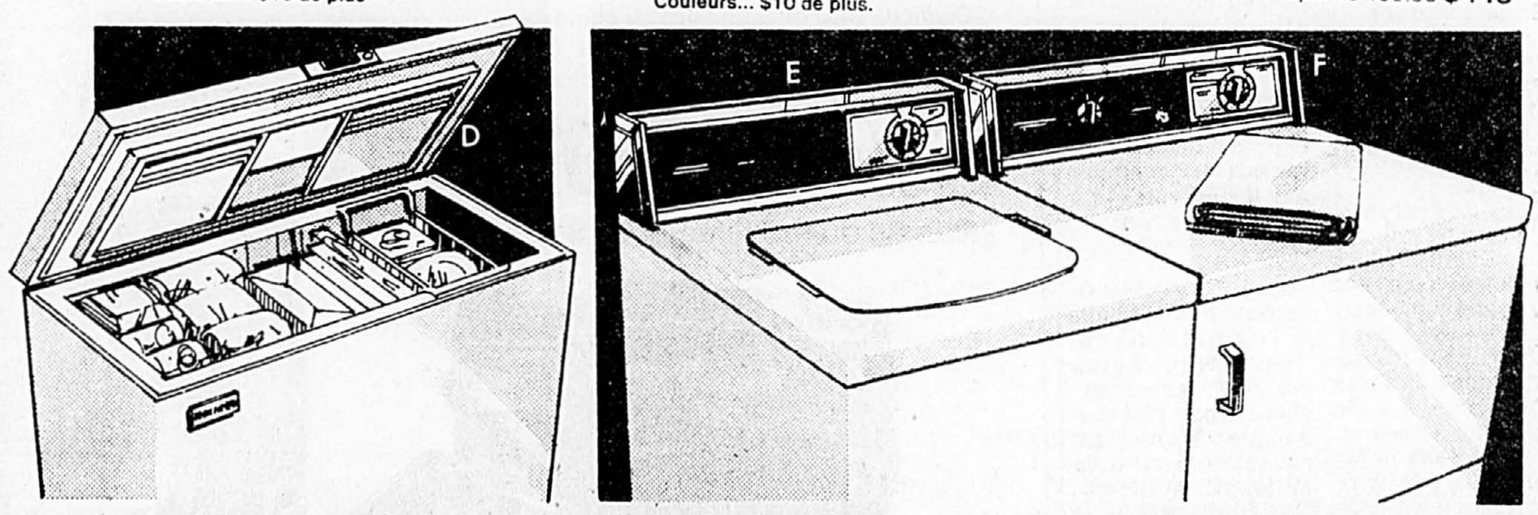

Rabais $20
Congélateur coffre
Prix ord. Simpsons 349.95 $329

D. Modèle 12.1 pi. cu.,cap. 423 lb. Serpentin aux 5 parois, isolant mousse haute densité.
• Poignée dissimulée avec serrure à clé éjectable. Contrôle d'intensité de sécurité. Panier en fil métallique.
• 130 x 56 x 92 cm (51" x 22" x 36"). Blanc seulement. Modèle 81200.

Machine à laver automatique
Prix Simpsons $399

E. 2 programmes: normal et lavage prolongée. 2 programmes facultatifs pré-réglables pour lavage/rinçage.
• 69 x 64 x 110 cm (27" x 25" x 43⅜"). Blanc seulement. Modèle 52000.

Séchoir automatique assorti
Prix Simpsons $279

F. 2 programmes: normal et pour gonfler le linge. Choix facultatif d'intensités: normal ou sans chaleur (pour gonfler le linge).
• Système d'aération 4 sens. Système de séchage uniforme. Filtre à charpie.
• Dimensions identiques à E. Blanc seulement. Modèle 62010.

Toutes dimensions approximatives.
Rayon 430, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Profitez de notre garantie prolongée sur tous les appareils «Beaumark»! Vous êtes ainsi assuré que votre nouvel appareil continuera à jouir de la fameuse protection Simpsons!
Appelez-nous dès aujourd'hui pour plus amples renseignements. Composez 284-4006.

Simpsons MD

Bertrand veut faire le ménage aux Communications

L'heure est à la réflexion et aux remises en question présentement au ministère québécois des Communications où le nouveau titulaire, le député de Vanier, Jean-François Bertrand, entend profiter de l'été pour faire un grand ménage en vue de la rentrée d'automne.

Deux secteurs retiennent plus particulièrement l'attention du ministre et de ses collaborateurs: le rôle exact que doit jouer le ministère des Communications au sein du gouvernement de même que les structures administratives du ministère lui-même.

C'est surtout la place prépondérante qu'occupe le ministère des Communications dans les questions relatives à l'information et à la publicité de l'ensemble du gouvernement québécois qui commence à susciter un certain malaise aussi bien dans l'entourage de M. Bertrand qu'auprès des responsables de ces dossiers dans chacun des ministères.

Il faut éviter de refaire l'OIPQ

Selon la formule présentement en vigueur, ces derniers font partie d'un organisme interministériel appelé le **Conseil des directeurs des communications** qui est présidé par le sous-ministre adjoint des Communications, **Jean Laurin.**

En principe, ce Conseil a pour but d'assurer une meilleure coordination de l'action de chacun des ministtres dans ce domaine, mais en pratique ses membres ont la désagréable impression d'être systématiquement soumis à l'autorité absolue de Jean Laurin.

«Si on laissait aller les choses, a déclaré l'un d'eux, on se retrouverait dans une structure rigide et centralisée qui ressemblerait à l'ancien **Office d'Information et de publicité** (OIPQ) de sinistre mémoire.

C'est justement pour mettre bon ordre à cette situation que les membres du Conseil ont entrepris de repenser complètement l'organisation de leurs relations. Leurs discussions se poursuivent incidemment hors de la présence de leur président, Jean Laurin, qui a reçu instruction de son patron, le sous-ministre Pierre-A. Deschênes, de se tenir à l'écart pour ne pas tenter de les influencer afin de maintenir son emprise sur eux.

Ramener l'information sous l'autorité de l'exécutif

Les directeurs des communications des différents ministères souhaitent transformer leur Conseil en Conférence permanente de consultation qui relèverait directement du bureau du premier ministre. Cette nouvelle structure leur donnerait une complète autonomie face aux Communications et une plus grande liberté d'action dans leurs démarches auprès des organismes centraux comme le Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique, etc.

Selon plusieurs indications, le ministre Jean-François Bertrand et le premier ministre Lévesque lui-même verraient d'un assez bon oeil cette réorganisation qui empêcherait, selon un membre du Conseil, «de retomber dans les abus centralisateurs de l'ex-OIPQ».

Simplifier les structures du ministère

Sur le plan de l'organisation interne, le ministère en a plus particulièrement contre une superstructure inutilement complexe, à son avis, qui alourdit indûment le fonctionnement des différents services et contribue à déshumaniser les relations entre le ministère et l'ensemble de sa clientèle.

Les prédécesseurs de M. Bertrand ont en effet permis la mise en place d'un schéma administratif complexe, bien à l'image de certains hauts technocrates particulièrement habiles pour compliquer les choses les plus simples.

En prenant son poste, le nouveau ministre a été désagréablement surpris de la complexité des structures de son ministère où, selon l'expression d'un de ses collaborateurs, «on finit par se retrouver avec plus de chefs que d'Indiens».

C'est pourquoi il a aussitôt demandé qu'on repense toute cette question afin de pouvoir simplifier l'ensemble de l'organigramme et redonner au ministère une plus grande flexibilité.

Pas d'enquête publique sur la Fête nationale

Le ministre responsable de l'organisation de la Fête nationale, **Lucien Lessard,** n'a pas l'intention d'instituer une enquête publique sur la Corporation de la fête du 24 juin dans la région de Montréal.

Il a officiellement reçu une requête à ce sujet la semaine dernière de la part d'un groupe de 37 organisateurs de quartiers qui dénoncent de façon virulente les responsables de la Fête à Montréal et qui réclament, en plus d'une enquête gouvernementale, la mise en tutelle de la structure régionale par le Comité central national.

M. Lessard a expliqué à LA PRESSE qu'il ne voit pas, à première vue et pour l'instant, matière à enquête publique. «À ce stade-ci, il s'agit d'une affaire interne de l'organisation de la Fête nationale et j'ai transmis tout le dossier au président national, **Claude Himbeault,** qui me fera rapport.

Ce dernier a par ailleurs déclaré lundi qu'il a effectivement reçu la demande des 37 dissidents et qu'il en saisira le conseil d'administration demain soir.

À moins d'une semaine du début des festivités, il serait étonnant que la démarche des contestataires donne quelque résultat cette année. On peut tout au plus présumer que, s'il apparaît, après une enquête interne, que les récriminations des dissidents ont un semblant de fondement, ce dossier deviendra un des éléments d'une réflexion plus globale à laquelle on se livrera au cours des prochains mois sur l'ensemble des structures et le fonctionnement général du Comité organisateur.

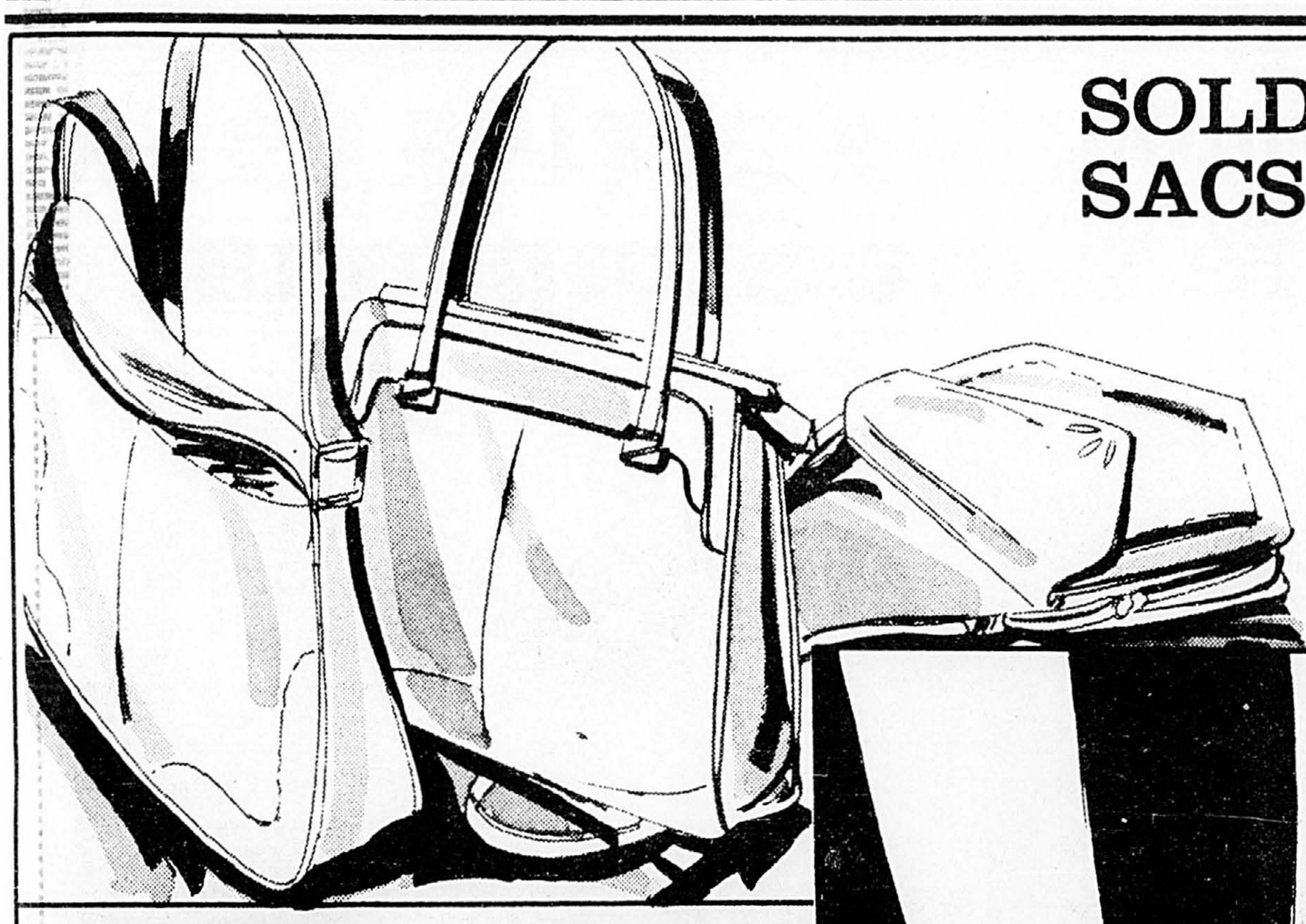

SOLDE SENSATIONNEL !
SACS EN CUIR VÉRITABLE

Prix Simpsons

29.99 et 39.99

L'affaire est dans le sac grâce a ces bons prix Simpsons! Venez jeter un coup d'oeil sur notre imposante sélection de sacs à main sport, de ville, avec bandoulière, poignée jumelée et genre enveloppe. Quelques modèles avec grands compartiments à l'extérieur. Tan, blanc, brun, noir, marine et autres ravissants coloris-mode dans le groupe.

Rayon 225, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Rabais 20%
COLLANTS «PHANTOM»

Modèle 1887 — Collant «Hug-Me-Tight» avec culotte de maintien. Devant renforcé «Lycra» spandex, jambes diaphanes, pointes invisibles. Beige rosé, gris estompé ou brun moyen.
Prix ord. Simpsons 3.75 ch. 2.99 ou 3/8.59

Modèle 1544 — Collant diaphane «Show-Offs». Pointes invisibles. Beige rosé, gris estompé, chino (vert) ou huître.
Prix ord. Simpsons 2.75 ch. 2.19 ou 3/6.19

Modèle 4020 — Collant de maintien diaphane «Energizers» pour confort durant toute la journée! Pointes invisibles. Beige rosé, brun moyen, blanc ou gris estompé.
Prix ord. Simpsons 4.50 ch. 3.59 ou 3/9.99

Tailles: Modèles 1887 et 1544: petite, moyenne, élancée et très élancée. Modèle 4020: petite, moyenne, moyenne-élancée et très élancée.

Petite: 5'0"-5'2" (95 - 110 lb); Moyenne: 5'2" - 5'4" (110 - 125 lb); Élancée: 5'4" - 5'6" (125 - 140 lb); Très élancée: 5'5" - 6'0" (140 - 160 lb).

Pantoufles pour dames
Prix Simpsons 2 pai./7.99

Des mules coussinées en velours... quel confort... quel douceur! Empeigne garnie 4 surpiqûres, semelle en caoutchouc. Lavables. Choix de rose cendré, bleu Copenhague, marine ou bourgogne. P,M,G.

Rayon 229, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez...ou composez **842-7221** jour et nuit

Rabais 25%

Élégants souliers de ville et sandales pour dames

Prix ord. Simpsons $40 à $85

$30 à 63.75

Voici une excellente occasion pour vous procurer de superbes compléments-mode à un rabais remarquable! Beau choix de souliers de ville et sandales de manufacturiers canadiens et européens connus. Empeignes cuir, similicuir ou tissu. Blanc, ivoire ou marine, ainsi que coloris dernier-cri dans le groupe. Pointures (avec ½), 6 à 9½, largeurs AA et B dans le groupe.

Chaque modèle non offert dans toutes les tailles et couleurs à chaque magasin.

Rayon 276, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

HAWAII VOUS SALUE...
Aloha!

Soyez de la fête, au rayon des produits de beauté, chez Simpsons centre-ville seulement.

Du jeudi 18 juin au samedi 20 juin.

L'exotisme à votre porte!

Pensez à Simpsons pour bien vivre l'été

Simpsons MD

DE QUEL MAL SOUFFRE DONC MANIC V?

Hydro-Québec se verra proposer de colmater la brèche, même si l'on en ignore la cause exacte

■ Quel est donc le mal dont souffre Manic V et qui accable depuis pratiquement un mois chercheurs d'Hydro-Québec et experts de la Commission internationale de surveillance des grands barrages?

FRANÇOIS FOREST

Personne tant d'un côté que de l'autre ne peut actuellement l'expliquer. Et pourtant, ce vaste complexe (Manic V) vit dans l'une de ses 13 arches avec une fissure de 60 pieds par 70 pieds sur sept pieds de profondeur. Une fissure «ovale en écaille» (comme une orange que l'on plumerait d'une partie de sa pelure) que les techniciens ont vu pour la première fois le 6 mai dans la première arche en aval et à la gauche de la galerie de visite.

Et pourtant lundi prochain, au cours d'une réunion extraordinaire des chercheurs qui ont travaillé sur le dossier, Hydro-Québec se verra proposer de colmater cette fissure — et trois autres de moindre importance localisées dans la même arche — sans savoir exactement quel phénomène naturel ou quel vice technique ont pu provoquer cette alerte.

Car s'il est acquis présentement qu'il n'y a nul danger pour les populations environnantes, notamment Baie-Comeau, s'il est acquis aussi qu'il n'y a eu aucun mouvement ou déplacement de barrage, non plus que d'infiltration d'eau, on consent volontiers à dire à Hydro-Québec, selon les termes de Michel Mercier des relations publiques à Baie Comeau: «qu'il faudra apprendre à vivre avec le problème, sans en connaître sa cause».

Mais déjà des mesures concrètes sont en branle: quatre entrepreneurs(Louisbourg Construction, les Constructions St-Laurent, Sinta et J.A. Hubert Construction) ont vu leurs travaux annulés. Ces travaux, tout aussi importants que ceux de Manic , visent à ériger l'infrastructure de la centrale de «puissance additionnelle», annexe de Manic V. LA PRESSE a appris que consigne a été donnée par Hydro-Québec de régler ces entrepreneurs pour les travaux déjà effectués et de leur offrir de se présenter en appel d'offres, en septembre prochain, date possible de la reprise des travaux.

La seule donnée technique obtenue après plusieurs appels auprès des responsables d'Hydro a été communiquée apr GeorgesLauzon,directeur de l'appareillage et de l'entretien à Hydro-Québec. M. Lauzon a précisé que les fissures étaient parallèles aux lignes de force qui s'exercent sur le contre-fort de la voûte, mais que si ces fissures pouvaient atteindre sept ou huit pieds au niveau de la voûte, il restait encore 42 ou 43 pieds (l'arche a 50 pieds de profondeur) de béton sain.

Cela dit, il a laissé entendre que ce vice pouvait être directement relié à la maquette du début des travaux. «Il est possible que cette fissure soit due à des changements de température comme il est possible qu'une mauvaise coulée du béton en soit responsable. Mais tous nos experts estiment après analyses que le béton est très sain.»

Puissance additionnelle

Manic V a été inaugurée en 1968, mais dix ans plus tard, le premier ministre René Lévesque annonçait que ce complexe allait se doter d'une centrale «à puissance additionnelle», celle que l'on était en voie de construire quand la faille a été découverte. Cette centrale qui doit ajouter plus de 1000 mégawatts au 1,300 que produit déjà Manic V (production pour la région de Montréal uniquement) doit normalement voir le jour en 1985 après des investissements totaux de $750 millions.

Le Comité de surveillance international des barrages a clairement indiqué dans ses recommandations lors de son passage à Manic V «qu'il fallait stopper immédiatement les travaux de dynamitage et que l'on devait poursuivre la surveillance de l'arche de Manic V tant que l'on ne trouvera pas la cause de la fissure.

Le report des travaux de construction de cette nouvelle centrale à l'automne a permis d'évoquer certaines hausses de coût en raison des difficultés climatiques auxquelles devra faire face Hydro-Québec, mais un porte-parole de la société a indiqué que si le feu vert était donné lundi prochain pour la réparation de Manic V l'échéancier pourrait être respecté sans hausse «mais à condition de faire plus vite», a conclu M. Georges Lauzon.

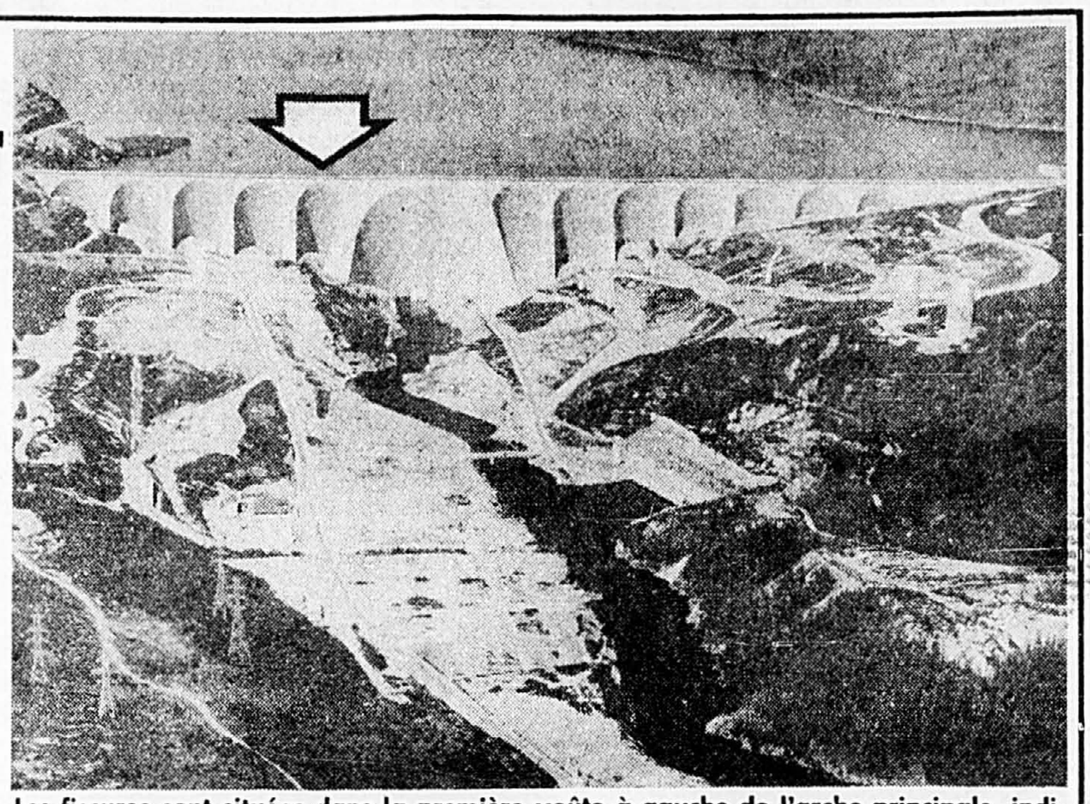

Les fissures sont situées dans la première voûte à gauche de l'arche principale, indiquée par la flèche.

CLINIQUE MÉDICALE
DOCTORS' REPLACEMENT SERVICE
Depuis 1972
6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390
Gynécologie, Médecine générale et Maladies infectueuses, Dermatologie.
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à vendredi (les congés inclus) 9h à 21h
Samedi ..... 10h à 17h
Dimanche ..... 10h à 14h
MÉDECINE FAMILIALE—SERVICE D'URGENCE DE 24 H.
TÉL.: 731-1186

EN SPÉCIAL POUR LA FÊTE DES PÈRES chez photo NDG photo

PENTAX ME super
avec lentille 50 mm F:2 $349.95
rabais de Pentax 25.00
VOTRE PRIX $324.95
BONI ENTRAÎNEUR ME II SEULEMENT $99.95
5488 ouest, rue Sherbrooke, 489-8401
1197, Carre Phillips 866-8761
photo NDG photo

Rabais 30%
Ravissantes perles de culture chez Simpsons!

Un trésor d'une grande beauté... perles de culture à rabais 30%

Des profondeurs de l'océan... une collection éblouissante de perles de culture aux couleurs et au lustre sans pareils! Colliers ravissants avec fermoir en or blanc 14 carats, délicates boucles pour oreilles percées... venez admirer cette superbe collection chez Simpsons dès aujourd'hui!

	Prix ord. Simpsons	
A. 5½-6 mm, longueur 16"	$540	378.00
longueur 18"	$610	427.00
B. 6-6½ mm, longueur 16"	$630	441.00
longueur 18"	$695	486.00
longueur 24"	$885	619.50
bracelet 7"	$285	199.50
C. 6½-7 mm, longueur 16"	$720	504.00
longueur 18"	$805	563.50
longueur 24"	$1 000	700.00

	Prix ord. Simpsons	
D. 7-7½ mm, longueur 16"	$810	567.00
bracelet 7"	$375	262.50
E. 7½-8 mm, longueur 18"	$1 000	700.00
F. Boucles 5 mm pour oreilles percées*	$50	35.00 par

*Pour raisons d'hygiène, il n'y a aucun échange, ni remboursement sur boucles pour oreilles percées.

Rayon 227, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

Simpsons MD

Rabais $6 à $7

Maillots de bain pour juniors... chez Simpsons!

Modèle C ou D
Prix ord. Simpsons $24
16.99

Modèle E
Prix ord. Simpsons $20
13.99

Faites un saut à la Boutique E3... vous y trouverez de ravissants maillots de bain en nylon/spandex à rabais vraiment intéressants. Tailles 5 à 13.

C. Maillot 1 pièce. Devant et dos froncés. Bretelles à nouer réglables au dos. Noir, mauve ou imprimés variés.

D. Maillot «bandeau» 1 pièce. Fronces en éventail devant. Rose pâle, turquoise ou imprimés variés.

E. Bikini. Soutien-gorge à devant fantaisie, culotte à nouer aux côtés. Turquoise, mauve ou imprimés variés.

Pour achat en personne seulement

Rabais $3 à $6

Vêtements sport pour juniors

Admirez ces robes-soleil et ces combinaisons confortables en velours polyester/coton et laissez-vous tenter! De plus... une sélection intéressante de tenues d'été! P, M, G.

	Prix ord. Simpsons	
F. Robe soleil. Velours polyester/coton. Élastique au haut et à la taille. Lilas, bleu ou blanc.	$25	19.99
G. Combinaison courte. Velours polyester/coton. Élastique au haut et à la taille. Rouge, or, turquoise ou mauve.	$16	9.99
H. Maillot-T à encolure en V. Polyester/coton. Bordure festonnée. Blanc, rose pâle ou bleu.	$11	7.99
J. Maillot-T à manches cape. Tissu gaufré 45% coton/45% polyester/10% spandex. Bleu, rose pâle, jaune ou rouge sur fond blanc.	$15	8.99
K. Débardeur. Polyester/coton.Fines bretelles. Bordure festonnée. Rose pâle, blanc ou marine.	$8	4.99

Aussi disponibles: Vaste sélection de maillots-T, tissus et coloris variés.

Prix Simpsons **5.99** et **7.99** ch.

Rayon 302, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achats en personne seulement

First Lady

Rabais 40%
Perçage des oreilles «First Lady»

Prix ord. Simpsons 14.99 **8.99** avec boutons similiperles

Du 18 juin au 20 juin, les techniciennes spécialisées de «First Lady» vous perceront les oreilles rapidement et sans douleur! Aucun rendez-vous nécessaire. Également disponible... jet pour insensibiliser les lobes d'oreilles (50¢ de plus).

Heures: Centre-ville: Jeudi et vendredi de 11 h à 21 h.
Fairview, Anjou, Laval: Jeudi et vendredi de 17 h à 21 h.
Le samedi, heures d'ouverture aux 5 magasins Simpsons: de 9 h à 17h.

Rayon 250, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Simpsons MD

LA FOIRE DE CHICOUTIMI

Gravement blessées, les deux femmes seraient hors de danger

■ CHICOUTIMI (PC — Un homme a perdu la vie et deux femmes ont subi de graves blessures, lundi soir, lorsqu'un manège forain de passage à Chicoutimi a éjecté les trois occupants. Ceux-ci, après avoir été projetés dans les airs, ont été happés par le siège qui les suivait.

André Lapointe, âgé de 29 ans, avait déjà succombé à ses blessures lorsqu'il a été admis à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Ses deux compagnes, Lise Bergeron-Lapointe et Madeleine Lapointe, s'en sont tirées avec de multiples contusions mais elles seraient hors de danger.

La tragédie a été provoquée, semble-t-il, par le bris du dossier de la banquette qu'occupaient le trio. La victime et ses deux compagnes ont alors été projetées dans les airs puis frappées au vol par le banc suivant avant d'atterrir violemment sur le sol.

Il s'agissait de la 52e édition de la Foire annuelle qui se déroule chaque année au Colisée de Chicoutimi au début de l'été.

Tous les manèges de la Foire annuelle ont été immobilisés à la suite de cet accident.

Des inspecteurs du ministère du Travail se sont rendus sur les lieux au cours de la journée d'hier afin d'enquêter sur les causes de l'accident.

SAUVÉ FRÈRES

VOUS PROPOSE...

pour cet événement très spécial

de découvrir la mode Sauvé Frères pour les enfants. Nous vous suggérons, cette semaine, ce chic ensemble safari et cet élégant complet. Vous apprécierez leur confection et leur style.

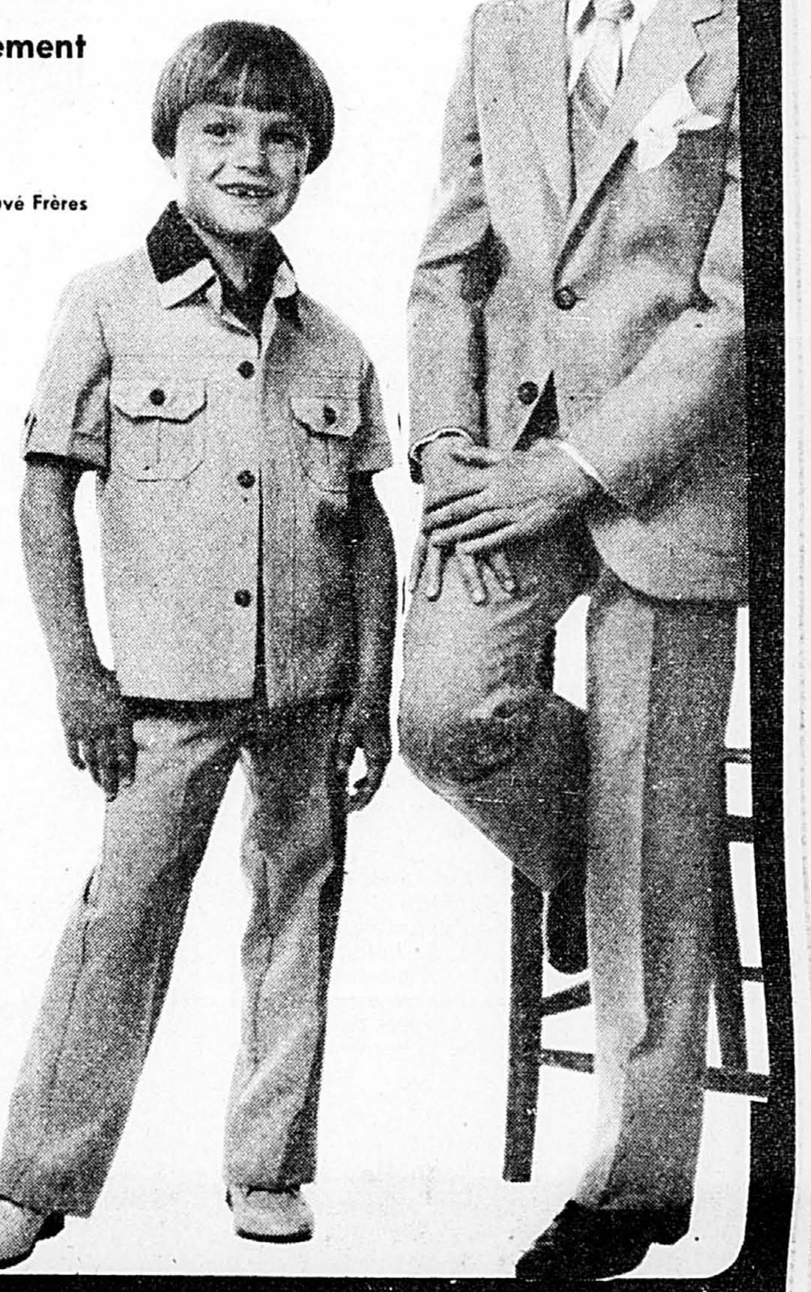

Ensemble safari en polyester et coton qui garde bien son apparence même après plusieurs lavages. Modèle à manches courtes dans un choix de couleurs variées.

Grandeurs: 4 à 6X

$40.

Très beau et grand choix de complets pour garçons dans les grandeurs 7 à 18 ans. Les couleurs sont assorties.

De $84.98 à $175.00

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval /
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213

LES RÉNOVATEURS EXPERTS J.B. LTÉE

VOUS OFFRE DES ARMOIRES DE CUISINE À DES PRIX IMBATTABLES

20 à 36% DE RABAIS

AVANT D'ACHETER AILLEURS CONSULTEZ NOS EXPERTS

VENEZ NOUS VOIR! NOTRE QUALITÉ ET NOS PRIX DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION!

SALLE DE JEU — BAR-FOYER — À DES PRIX IMBATTABLES

EXTENSIONS (RAJOUTS) — À DES PRIX IMBATTABLES

SALLES DE BAINS — À DES PRIX IMBATTABLES

RÉNOVATIONS GÉNÉRALES

- Bureaux
- Bibliothèque
- Grenier
- Toiture
- Électricité
- Plomberie
- Menuiserie
- Et autres

NOUS FABRIQUONS LA BEAUTÉ ET NOUS RÉNOVONS TOUT!

CONSTRUCTION J. BERTRAND LTÉE
LA FINE FLEUR DES CONSTRUCTEURS QUÉBÉCOIS
5 ans de garantie
PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAÎTRES DE L'APCHQ
Compétence et solvabilité!

DISTRIBUTEUR DES FAMEUX MARBRES
marbres berco marbles

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE
HEURES D'OUVERTURE:
Lun., Mar., Merc., de 9h30 à 17h00
JEUDI et VENDREDI: de 9h30 à 20h00
SAMEDI: de 9 h 00 à 16 h 00
DIMANCHE: de 11 h 00 à 16 h 00

LES RÉNOVATEURS EXPERTS J.B. LTÉE
6050, BOUL. DES GRANDES-PRAIRIES
SAINT-LÉONARD
326-7973

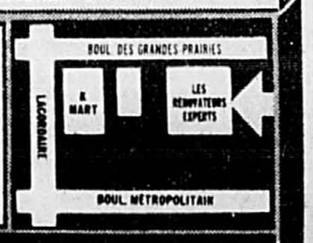

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE — 326-7973

Complets 3 pièces à bas prix pour hommes

Prix Simpsons

119.99

L'élégance est de mise... surtout en été!
Ces complets 3 pièces en léger tissu polyester/laine allient confort et distinction... à très bon prix.

Les 2 modèles avec veston à fente centre dos, entoilage et doublure rayonne «Bemberg». Revers crantés, 2 poches à rabat et poche passepoilée. Coupe moyenne, courte ou élancée, tailles 36 à 46.

A. Aspect toile. Gris, bleu ou beige chiné.

B. Motif sobre. Gris, bleu ou brun chiné.

Rayon 260, au deuxième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Pensez à Simpsons pour bien

vivre l'été

Simpsons MD

EN VILLE
977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

FAIRVIEW
6790, Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LES GALERIES D'ANJOU
7895, Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LE CARREFOUR LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LES PROMENADES ST-BRUNO
800, boulevard des Promenades
St-Bruno, Québec J3V 5J9
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir.
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir.
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

VENEZ EN PERSONNE,
ECRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
24 HEURES PAR JOUR